

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONSERVATION  
DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES ET  
PALÉONTOLOGIQUES DU CANTON DU JURA

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE  
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE

Porrentruy, 28 février 2019

RAPPORT DU JURY

**JURA**  **CH**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

JURASSICA





## TABLE DES MATIÈRES

1. EXTRAIT DU PROGRAMME	4
1.1 Introduction	4
1.2 Maître d'ouvrage, organisateur, secrétariat du concours	4
1.3 Bases réglementaires	4
1.4 Composition du jury	5
1.5 Critères d'appréciation	5
1.6 Situation actuelle	6
1.7 PROGRAMME	6
1.8 Développement futur dans le périmètre de réflexion	6
2. EXAMEN PREALABLE	7
2.1 Inscriptions, délais, dossiers rendus	7
2.2 Devises des projets rendus	7
2.3 Examen des dossiers	8
2.4 Délais d'envoi	8
2.5 Respect de l'anonymat	8
2.6 Conformité des documents	8
2.7 Conformité aux dispositions légales	8
2.8 Respect du programme	8
3. JUGEMENT	9
3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement	9
3.2 Méthode de travail	9
3.3 Analyse du site	9
3.4 1er tour d'examen des projets	10
3.5 2ème tour d'examen	10
3.6 Tour final	10
3.7 Tour de repêchage	11
3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix	11
3.9 Classement	11
3.10 Recommandation du jury	11
4. CRITIQUES DES PROJETS DU TOUR FINAL	13
5. APPROBATION DU RAPPORT DU JURY	20
6. LEVEE DE L'ANONYMAT	21
7. PROJETS CLASSÉS	26
8. PROJETS NON CLASSÉS	50

## 1. EXTRAIT DU PROGRAMME

### 1.1 Introduction

En 1979, à l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura (RCJU), le Parlement décide de la création d'un musée qui sera installé à Porrentruy, dans la villa Beucler, située à proximité du jardin botanique.

Le Musée jurassien des sciences naturelle (MJSN) offre au public, au travers d'animations, de conférences, de nouvelles expositions, de colloques, d'excursions scientifiques, de sorties en famille et de découvertes sur le terrain, un regard sur les sciences naturelles jurassiennes.

Le JURASSICA Museum, qui succède au MJSN, abrite depuis 2015 un Service scientifique auxiliaire en géosciences (SSAG) lié au Département des Géosciences de l'Université de Fribourg (ci-après « antenne universitaire »).

En 2016, le Parlement jurassien approuve un message du Gouvernement relatif à JURASSICA qui consolide les bases de l'institution et assure son développement futur. Il permet également le lancement d'un concours d'architecture pour la création d'un centre de recherche et de conservation. Ce centre sera destiné à la gestion et à la conservation d'une partie des collections cantonales de sciences naturelles, d'archéologie et de paléontologie, dont celles provenant des fouilles de l'autoroute A16, ainsi qu'à l'accueil des espaces de travail de l'équipe du Museum et du SSAG. Un espace pédagogique y sera également créé.

Le Centre de Recherche et Conservation est prévu pour accueillir le personnel de JURASSICA Museum (administration, recherche et gestion des collections). La Villa Beucler sera dédiée à l'accueil du public pour ses expositions et sa boutique.

#### Périmètre d'intervention

Le présent concours a pour but de trouver la solution optimale par la construction d'un nouveau bâtiment. Le respect d'un budget limité pour ce projet est une contrainte importante.

#### Périmètre de réflexion (développement futur)

Pour le développement futur, il faut montrer les perspectives d'évolution du site après la construction du Centre de Recherche et Conservation. Ce secteur doit permettre d'accueillir de nouvelles infrastructures vouées aux activités scientifiques, culturelles et de formation.

### 1.2 Maître d'ouvrage, organisateur, secrétariat du concours

Le Gouvernement de la République et Canton du Jura est le maître d'ouvrage et pouvoir adjudicateur. Dans le cadre de la procédure de concours, il est représenté par:

Service des infrastructures, Section des bâtiments et des domaines (SIN-SBD)  
Rue du 23-Juin 2  
2800 Delémont  
T 032 420 53 70

Le secrétariat et l'organisation technique du concours sont assurés par:

COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES  
Quai de la Sorne 1  
2800 Delémont  
T 032 422 83 81  
E-mail : crc17@cois.ch

### 1.3 Bases réglementaires

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte. Le règlement SIA 142, édition 2009 fait foi (subsidièrement aux dispositions sur les marchés publics) dont le maître d'ouvrage, le jury et les concurrents reconnaissent le caractère obligatoire, ces derniers du seul fait qu'ils participent au concours.

La langue officielle pour la procédure du concours est le français. Ce choix est notamment applicable aux questions posées par les concurrents et aux textes figurants sur les documents qu'ils remettront. Il va de même pour la suite de l'exécution de l'opération.

## 1.4 Composition du jury

Président du jury :

\_M. Olivier Galletti,  
Architecte EPFL-FAS, O. Galletti & C. Matter Architectes, Lausanne

Membres professionnels :

\_Mme Muriel Kauffmann, Arch. HES-FAS-REG A, bfik Architectes HES, Fribourg

\_M. Jean-Frédéric Luscher, Architecte EPFL, Genève. Directeur du Service des monuments et des sites de l'Office du patrimoine et des sites de l'Etat de Genève

\_Mme Jacqueline Pittet, Architecte EPFL-FAS-SIA, Tardin & Pittet Architectes, Lausanne

\_M. Mario Mariniello, Architecte HES, Chef de la section des bâtiments et domaines du Service des infrastructures, Architecte cantonal, RCJU

\_M. Pascal Janel, Architecte DPLG, Architecte urbaniste communal au Service de l'urbanisme, équipement et intendance de la ville de Porrentruy (UEI)

Membres non-professionnels :

\_M. Martial Courtet, Ministre et Chef du Département de la formation de la culture et des sports (DFCS), RCJU

\_Mme Christine Salvadé, Cheffe de l'Office de la culture, RCJU

\_PD Dr. Damien Becker, Directeur du Jurassica Museum, Porrentruy

\_PD Dr. Robert Fellner, Archéologue cantonal, Office de la culture, RCJU

\_M. Mathieu Fleury, Co-président du Conseil de la Fondation Jules Thurmann, Porrentruy

Membre suppléant professionnel :

\_M. Robin Voyame, Architecte HES, responsable de projet à la section des bâtiments et des domaines du Service des infrastructures, RCJU

Membre suppléante non-professionnelle :

\_Dr. Héloïse Koehler, Archéologie Alsace, Cheffe du service Culture et Patrimoine, Directrice du Centre de conservation et d'étude (CCE), Sélestat F

Spécialistes-conseils:

\_M. Michel Frey, Ingénieur HES en génie climatique, responsable de l'efficacité énergétique à la Section de l'énergie du Service du développement territorial, RCJU

\_M. Thierry Beuchat, Ingénieur civil EPFL, Service des infrastructures, RCJU

\_M. Patrick Defago, Directeur des travaux diplômé M+F, Quartal Sàrl, Vevey

## 1.5 Critères d'appréciation

Le jury sélectionnera les projets selon les critères d'appréciation ci-dessous, sans ordre de priorité :

\_respect du cahier des charges, du programme des locaux et du règlement

\_qualité urbanistique et architecturale

\_qualité et fonctionnalité des espaces intérieurs et de la distribution

\_économie générale du projet et respect du budget

\_qualité des aménagements extérieurs

\_potentiel d'extension dans l'avenir

## 1.6 Situation actuelle

Le site retenu pour l'implantation d'un nouveau centre de recherche et de conservation des collections cantonales de sciences naturelles, d'archéologie et de paléontologie est défini par deux secteurs ayant des caractéristiques différentes de part et d'autre de la Route de Fontenais.

A l'ouest, le secteur est adossé à la colline, en lien direct avec le Lycée cantonal et la vieille ville. Ces parcelles sont réservées pour offrir un espace de développement pour les futurs besoins scolaires. La liaison existante entre le site du JURASSICA Museum et la ville doit être préservée, voire améliorée pour renforcer le lien à la ville, mais également entre le musée et le jardin botanique.

A l'est de la route de Fontenais, les terrains sont déjà parfaitement plats et accueillent plusieurs maisons de la fin du XIXème et début XXème siècle (voir ISOS), caractérisées par une implantation au milieu du parc typique de cette époque. La caserne des pompiers vient perturber complètement cette lecture. Les difficultés d'accès liées à son implantation vont sans doute conduire à son déplacement proche d'un nœud de transport, ce qui offrira un grand potentiel au site.

Le périmètre de réflexion englobe non seulement la parcelle de la caserne des pompiers (n°756), mais également des parcelles privées (n° 819 et n°820), dont le propriétaire actuel imagine qu'il pourrait s'en dessaisir à terme. Ce périmètre permet d'exploiter l'opportunité de concevoir ce lieu comme un parc accueillant plusieurs bâtiments en lien avec la culture ou la formation.

## 1.7 PROGRAMME

JURASSICA est amené à gérer et à conserver d'importantes collections, déjà composées aujourd'hui des collections historiques du Musée jurassien des sciences naturelles et des collections vivantes du Jardin botanique de Porrentruy. Dans un futur proche, JURASSICA va encore intégrer dans ses réserves les découvertes paléontologiques et archéologiques, dont celles mises au jour dans le cadre des fouilles le long de la Transjurane (autoroute A16).

JURASSICA va en parallèle pérenniser son antenne universitaire en géosciences et ainsi maintenir, voire étendre son importance dans la recherche et la formation dans les domaines de la paléontologie et de l'archéologie.

## 1.8 Développement futur dans le périmètre de réflexion

Le jury attend des participants une vision pour un futur développement du site après la construction du Centre en tenant compte de la déconstruction de la caserne des pompiers et des bâtiments de la parcelle n° 819 (démontables sur la maquette de base).

Les diverses propositions de développement futurs se feront graphiquement sous forme schématique par des lignes discontinues sur plan de situation 1/500 uniquement. Des textes et schémas explicatifs sur le sujet de l'extension peuvent souligner les idées des participants.

Aucun volume relatif aux développements futurs ne doit être matérialisé dans la maquette.

### Périmètre d'intervention

Dans ce périmètre, les participants doivent démontrer le potentiel d'extension du bâtiment du Centre de Conservation et Recherche. Les surfaces sont estimées à 300 m<sup>2</sup> pour divers locaux de travail et 450 m<sup>2</sup> pour le stockage des collections.

### Périmètre de réflexion

Pour le développement futur, il faut montrer les perspectives d'évolution du site élargi. Ce secteur doit permettre d'accueillir de nouvelles infrastructures vouées aux activités scientifiques, culturelles et de formation.

A terme, il est prévu que le musée puisse profiter d'une extension car les surfaces existantes de la villa Beucler (env. 500 m<sup>2</sup>) sont actuellement limitées voir insuffisantes. Les probables besoins nécessaires au développement de JURASSICA Museum doivent être intégrés dans ce périmètre de réflexion. Les surfaces d'exposition supplémentaires, venant compléter celles de la villa Beucler sont estimés à 750 m<sup>2</sup>.

## 2. EXAMEN PREALABLE

2.1 Inscriptions, délais,  
dossiers rendus

86 inscriptions valables ont été enregistrées par le secrétariat du concours.

75 projets ont été envoyés jusqu'au 20.12.2018, le timbre postal faisant foi, dans les conditions prescrites par le programme du concours.

Les maquettes ont été réceptionnées par une personne neutre et indépendante du jury, le 17.01.2019.

2.2 Devises des projets rendus	N° 1	stille	N° 25	CHASHITSU	N° 50	LEVIS
	N° 2	Alouette	N° 26	terre franche	N° 51	ORIGINE
	N° 3	Muret, Villa, Jardin	N° 27	Cabinet de curiosités	N° 52	AMMONITE
	N° 4	MURMURE	N° 28	SeQUOla?	N° 53	VITRINE
	N° 5	PRELUDE		AllosauroIDEA !	N° 54	1.2.3
	N° 6	TRIAS	N° 29	autour d'une fouille	N° 55	RENÉ
	N° 7	le temps de la terre	N° 30	ACCORD'EON	N° 56	CALCAIRE
	N° 8	Les Toitures	N° 31	SALVADOR	N° 57	Le verger nouveau
	N° 9	DINOOO	N° 32	Beuclair-Rougeterre	N° 58	FAIRE LE MUR
	N° 10	PIERROT	N° 33	O'MELETTE	N° 59	A Brief History Of
	N° 11	MALM	N° 34	AMBRE	N° 60	Nautilus
	N° 12	Archipel	N° 35	inter canem et	N° 61	Puzzle
	N° 13	PARC		lumpum	N° 62	ENSEMBLE
	N° 14	UNE CAVERNE ET	N° 36	LES DEUX VILLAS	N° 63	AMMONITA
		DES PLATEAUX	N° 37	Harmonie	N° 64	ISTHMUS
	N° 15	ELLIE SATTLER	N° 38	STRATOSAURUS	N° 65	MANFRED
	N° 16	AROUND THE	N° 39	ÉMETTEUR	N° 66	MINKOWSKI
		CORNER	N° 40	SÉDIMENT	N° 67	SNAEFELL
	N° 17	URUK	N° 41	ichtyosaure	N° 68	PALIMPSESTE
	N° 18	BABYLONE	N° 42	SOPE DE L'HÔTÂ	N° 69	Denver
	N° 19	AMBRE, FOSSILE &	N° 43	professeur tournesol	N° 70	SORTIE DE TERRE
		JURACANTHA	N° 44	KARST	N° 71	sceletus
	N° 20	CENOMESO	N° 45	Tridactyle	N° 72	ESPACES D'ESPÈCES
	N° 21	OBJET TROUVÉ	N° 46	KIBAKO	N° 73	Le31
	N° 22	ANTHROPOCÈNE	N° 47	C1225H	N° 74	VILLA BEUCLER
	N° 23	juris	N° 48	connect	N° 75	Le clos du dino
	N° 24	MICROCOSMES	N° 49	Paléo		

2.3 Examen des dossiers	<p>Préalablement au jugement, les projets ont été examinés par le secrétariat du concours sous les angles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- conformité des délais et anonymat respecté</li><li>- conformité des documents reçus (rendu et présentation)</li><li>- respect des périmètres</li><li>- conformité aux dispositions légales soit la norme SIA 142</li><li>- vérification de la prise en compte des contraintes énoncées dans le programme</li><li>- conformité au programme des locaux et aménagements extérieurs</li></ul> <p>Un tableau récapitulatif du contrôle de tous les projets ainsi qu'un dossier intitulé «contrôle technique» ont été transmis à chacun des membres du jury.</p> <p>Le strict respect de l'anonymat et de la confidentialité des projets ont été garanties. Les résultats des calculs demandés (surfaces et volumes) ont été rapportés et considérés en relation avec les valeurs moyennes des projets rendus.</p> <p>Moyenne des surfaces utiles principales (SUP) SIA 416 : 1'209 m<sup>2</sup> Moyenne des surfaces de planchers (SP) SIA 416 : 1'738 m<sup>2</sup> Moyenne des volumes bruts (VB) SIA 416 : 6'402 m<sup>3</sup></p>
2.4 Délais d'envoi	<p>Tous les dossiers (plans et maquettes) ont été postés dans les délais prescrits.</p> <p>Les maquettes sont toutes arrivées le 17.01.19 à Porrentruy. La maquette du projet n°37 est arrivée cassée par courrier DHL.</p>
2.5 Respect de l'anonymat	<p>Tous les dossiers et toutes les maquettes ont été transmis à l'organisateur dans le strict respect de l'anonymat.</p>
2.6 Conformité des documents	<p>Dans l'ensemble, tous les concurrents ont respecté les éléments demandés à quelques détails près.</p>
2.7 Conformité aux dispositions légales	<p>Le respect des prescriptions réglementaires a été analysé de manière générale selon les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- aire d'implantation</li><li>- distances aux limites</li><li>- programme de locaux</li><li>- parking</li></ul>
2.8 Respect du programme	<p>Diverses interprétations du programme ont été relevées et consignées dans des fiches détaillées à disposition du jury pendant le jugement.</p>



## 3. JUGEMENT

## 3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement

Le jury s'est réuni au complet, les 24 et 25 janvier 2019 ainsi que le 8 février 2019, dans L'Office des sports, Rue du Banné 23, 2900 Porrentruy.

Après distribution et présentation aux membres du jury du rapport d'examen préalable, ceux-ci ont pris connaissance de chaque projet et discuté des projets pour lesquels certaines indications étaient manquantes ou non conforme à ce qui était demandé.

Le détail des décisions du jury est précisé ci-dessous:

\_Le jury décide à l'unanimité de n'exclure aucun projet du jugement.

\_Rendu et présentation:

Considérant que les interprétations graphiques, les libertés prises par certains concurrents par rapport au programme des locaux, ainsi que le rendu de la maquette n'entravent pas la lecture des projets, le jury décide à l'unanimité d'admettre ces projets au jugement et à la répartition des prix car ils ne dérogent pas de manière essentielle aux documents demandés et n'en tirent pas un avantage prépondérant.

\_Après délibération, le jury décide à l'unanimité d'admettre au jugement mais d'exclure de la répartition des prix les projets suivants, ils ne pourront obtenir qu'une mention:

Distances aux limites non respectées :

N°34 AMBRE  
N°47 C1225H  
N°58 FAIRE LE MUR

Distance de 3m au bâtiment n° 34 non respectée :

N°3 Muret, Villa, Jardin  
N°49 Paléo  
N°70 SORTI DE TERRE

Places de parc hors périmètre :

N°34 AMBRE  
N°61 Puzzle  
N°69 Denver

## 3.2 Méthode de travail

Afin d'aboutir à un classement des projets, le jury, suite à un examen minutieux de chacun d'eux, procède par élimination successive des propositions. Cette élimination s'effectue en trois tours qui sont décrits ci-après. A la fin de la prise de connaissance des projets, le jury a fait une visite commune du site.

## 3.3 Analyse du site

Après la prise de connaissance des projets, le jury est retourné sur le site. Il a été particulièrement sensible aux qualités des maisons de la fin du XIXème et du début du XXème dont la villa Beucler est un éminent spécimen. La qualité de leurs jardins et des murs les bordants fait entièrement partie des qualités spécifiques du lieu. Le projet devra montrer sa capacité à entrer en dialogue avec ces qualités primordiales et garantir le potentiel de développement qui se libèrera au départ de la caserne des pompiers.

Suite à la prise connaissance de tous les projets le jury note que l'extension demandé dans le périmètre d'intervention sera apprécié en tant que potentiel foncier et spatial (plan et coupe) préservé.

## 3.4 1er tour d'examen des projets

Le jury, dans ce premier tour, passe en revue l'ensemble des projets en les examinant à l'aide des critères retenus. Il s'attache, plus spécialement, à mettre l'accent de son analyse sur l'insertion dans le site, les rapports avec les constructions existantes et les accès, l'emplacement des principaux éléments du programme. Une attention particulière est portée à la volumétrie des nouveaux bâtiments projetés, à la proportion des espaces extérieurs ainsi créés, à leur fonctionnement général par rapport au programme demandé et à leur lien avec la ville.

A travers cet examen, le jury relève que malgré d'autres qualités d'organisation ou de formulation architecturale, certaines propositions n'apportent pas de réponses suffisantes en regard des critères de jugement et s'écartent ainsi trop des objectifs visés.

Dès lors, le jury décide, à l'unanimité, de ne pas retenir les 41 projets suivants:

N° 2	Alouette	N° 28	SeQUOIa?	N° 54	1.2.3
N° 3	Muret, Villa, Jardin	N° 30	AllosauroIDEA !	N° 55	RENÉ
N° 4	MURMURE	N° 32	ACCORD'EON	N° 59	A Brief History Of
N° 5	PRELUDE	N° 34	Beuclair-Rougeterre	N° 61	Puzzle
N° 6	TRIAS	N° 37	AMBRE	N° 62	ENSEMBLE
N° 7	le temps de la terre	N° 38	Harmonie	N° 63	AMMONITA
N° 9	DINOOO	N° 39	STRATOSAURUS	N° 64	ISTHMUS
N° 10	PIERROT	N° 40	ÉMETTEUR	N° 65	MANFRED
N° 14	UNE CAVERNE ET DES PLATEAUX	N° 42	SÉDIMENT	N° 67	SNAEFELL
N° 15	ELLIE SATTLER	N° 45	SOPE DE L'HÔTÂ	N° 69	Denver
N° 16	AROUND THE CORNER	N° 46	Tridactyle	N° 70	SORTIE DE TERRE
N° 19	AMBRE, FOSSILE & JURACANTHA	N° 47	KIBAKO	N° 71	sceletus
N° 23	juris	N° 48	C1225H	N° 72	ESPACES D'ESPÈCES
		N° 49	connect	N° 74	VILLA BEUCLER
			Paléo		

## 3.5 2ème tour d'examen

Dans le deuxième tour d'élimination, le jury reprend de manière plus approfondie les critères du premier tour en s'attachant, à travers eux, à souligner les valeurs intrinsèques des propositions. Il examine celles-ci également à l'aide du critère relatif aux qualités architecturales, d'expression formelle en lien avec leur contenu. Il approfondit ses réflexions sur la qualité des espaces tant intérieurs qu'extérieurs et leurs utilisations possibles tant pour la vie du site que pour celle de la ville.

Il a examiné en particulier le rapport du projet à la ville et aux différents éléments qui structurent le site (notamment avec la villa Beucler), la qualité de la circulation entre les bâtiments ainsi que le fonctionnement général du projet.

Dès lors, le jury décide, à l'unanimité, de ne pas retenir les 13 projets suivants:

N° 1	stille	N° 44	KARST
N° 11	MALM	N° 43	professeur tournesol
N° 12	Archipel	N° 52	AMMONITE
N° 20	CENOMESO	N° 58	FAIRE LE MUR
N° 21	OBJET TROUVÉ	N° 60	Nautilus
N° 33	O'MELETTE	N° 68	PALIMPSESTE
N° 36	LES DEUX VILLAS		

## 3.6 Tour final

Au 3e tour, le jury a examiné plus en détail la cohérence globale de chaque projet entre apport urbanistique, fonctionnalité, qualité architecturale et économie. Il décide à l'unanimité d'éliminer les 14 projets suivants :

N° 18	BABYLONE	N° 35	inter canem et lumpum
N° 22	ANTHROPOCÈNE	N° 50	LEVIS
N° 24	MICROCOSMES	N° 53	VITRINE
N° 25	CHASHITSU	N° 56	CALCAIRE
N° 26	terre franche	N° 66	MINKOWSKI
N° 27	Cabinet de curiosités	N° 73	Le31
N° 29	autour d'une fouille	N° 75	Le clos du dino

3.7 Tour de repêchage Conformément aux dispositions du règlement SIA 142, art. 21.1, le jury procède à un tour de repêchage, passe en revue à nouveau tous les projets et décide de ne repêcher aucun projet.

3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix Les projets pressentis au classement sont alors confirmés pour l'établissement du classement final et pour l'attribution des prix.

La vérification des surfaces et du volume ainsi que l'estimation du coût sont établies par Monsieur Patrick Defago du bureau spécialiste Quartal.

Des analyses des points de vue statique, physique du bâtiment et police de feu sont établis par des spécialistes conseils.

Sur la base de ces informations ainsi que sur les critères de jugements énoncés et développés, le jury examine à nouveau en détail les projets retenus suivants :

N° 8	Les Toitures	N° 41	ichtyosaure
N° 13	PARC	N° 51	ORIGINE
N° 17	URUK	N° 57	Le verger nouveau
N° 31	SALVADOR		

3.9 Classement A l'issue du jugement, le jury décide à l'unanimité du classement et de la répartition des prix. Ainsi le classement du concours se présente comme suit :

1er rang - 1er prix	projet n°51	ORIGINE	24'000.- HT
2ème rang - 2ème prix	projet n°8	Les toitures	17'000.- HT
3ème rang - 3ème prix	projet n°13	PARC	15'000.- HT
4ème rang - 4ème prix	projet n°31	SALVADOR	10'000.- HT
5ème rang - 5ème prix	projet n°41	ichtyosaure	9'000.- HT
6ème rang - 6ème prix	projet n°17	URUK	8'000.- HT
7ème rang - 7ème prix	projet n°26	Le verger nouveau	7'000.- HT

3.10 Recommandation du jury Le jury a choisi à l'unanimité le projet 51 « ORIGINE » comme lauréat du concours de projet et recommande au Maître d'Ouvrage la poursuite des études en vue de sa réalisation.

L'implantation, la volumétrie et le caractère architectural du bâtiment entretient un dialogue équilibré avec la villa Beucler. L'organisation intérieure proposée répond en tous points aux attentes des utilisateurs. Dans le cadre de la poursuite des études, une attention particulière sera apportée au développement du projet des aménagements extérieurs de manière à insérer dignement le projet dans le cadre d'un jardin botanique. D'autre part le caractère du bâtiment est porté par sa façade en bois; de manière à lui assurer l'ancrage local souhaité, une attention toute particulière sera apporté aux essences de bois choisies et aux techniques de réalisation conformes aux pratiques régionales.

Les propositions constructives d'un socle minéral accueillant trois étages construits en bois permettent de répondre aux exigences du Maître d'Ouvrage ; le développement des structures bois feront l'objet d'une planification permettant de garantir les d'objectifs exemplarité du Maître d'Ouvrage en terme de développement durable. Les surfaces et volumes proposés organisés de manière rationnelle sont en phase avec l'enveloppe financière prévue pour sa réalisation. L'optimisation de la liaison avec la villa Beucler devra être évaluée en regard du respect des objectifs budgétaires. L'escalier central sera traité comme voie d'évacuation, une légère réorganisation de l'accès de service permettra d'assurer une voie de fuite en ligne directe avec l'extérieur.

Premier jalon dans la constitution du projet scientifique et muséal «Jurassica», le nouveau bâtiment devra assurer une fonctionnalité optimale et symboliser le future de l'institution. Ni musée, ni même complètement ouvert au public, il est appelé à faire vivre un patrimoine et une équipe scientifique de stature internationale. A ce titre le futur bâtiment devra incarner cette volonté d'excellence et devenir l'emblème des ambitions cantonales, en accueillant chercheurs, étudiants et visiteurs dans le cadre de programmes spécifiques.



#### 4. CRITIQUES DES PROJETS DU TOUR FINAL

##### Projet N°51 **ORIGINE**

L'implantation du projet est caractérisée par une intégration élégante à son contexte bâti et paysager. Ainsi, le projet propose un volume d'une grande compacité qui se positionne idéalement dans le parc en bordure du mur de la propriété longeant la route de Fontenais. Sa volumétrie prismatique autorise une relation équilibrée à la villa Beucler et à son parc. L'évolution harmonieuse du site est par ailleurs garantie par cette solution d'implantation. Un espace extérieur d'accueil commun aux deux bâtiments est créé face à la nouvelle entrée, dans la perspective du parc, permettant une répartition équilibrée des visiteurs.

L'organisation fonctionnelle du projet est jugée excellente par le jury et est basée sur le principe d'une claire répartition fonctionnelle par étage, avec un espace de distribution central doté d'un escalier, dans un grand hall de toute hauteur surmonté d'une verrière, qui permet une relation visuelle directe entre les trois niveaux hors-sol et offre un éclairage naturel généreux et maîtrisé à l'intérieur du volume entier.

Chaque niveau accueille une fonctionnalité précise : le rez-de-chaussée reçoit les surfaces liées à l'accueil du public, l'atelier pédagogique et au laboratoire, le premier étage celles liées à l'enseignement et à la bibliothèque, le deuxième étage étant quant à lui réservé aux bureaux des chercheurs et de l'administration de l'institut. Les accès du public et des livraisons sont judicieusement positionnés de part et d'autre du bâtiment. Le sous-sol localisé sous le bâtiment et se prolongeant jusqu'à la villa Beucler est dédié au stockage des collections, assurant des conditions de conservation adéquates et permettant une connexion avec la villa Beucler.

L'expression architecturale répond à la logique fonctionnelle et organisationnelle du projet. La façade est composée de sorte à créer une unité formelle au bâtiment s'intégrant dans le site. Un portique protège l'entrée en analogie formelle avec celui de la villa, les deux bâtiments formant désormais un ensemble. La composition thématise la notion de socle, corps et couronnement en utilisant le béton dans les parties basses, et le bois pour la structure du volume, habillée d'une façade en bardeau de bois et un couronnement vitré sur le pourtour complet. Cette approche est judicieuse, car elle permet à la fois une relation formelle à la villa Beucler et une réponse à l'organisation fonctionnelle intérieure. Ainsi le couronnement offre des locaux de travail lumineux et ouverts vers l'extérieur, les autres parties du projet étant judicieusement protégées au besoin de la lumière extérieure directe, ce qui renforce l'expression générale de la façade. Le jury regrette néanmoins que l'ouverture en rapport à la route de Fontenais au rez-de-chaussée corresponde à des locaux d'importance secondaire, l'implantation d'espaces représentant mieux la vie d'un centre de recherche aurait été préférable pour la visibilité sur la cité de l'institution. La toiture à faible pente en cuivre formera une cinquième façade appréciable pour les vues de la vieille ville, elle permettra d'intégrer les panneaux solaires nécessaires aux apports d'énergie renouvelable. La compacité du bâtiment ainsi que la proposition d'une construction en bois posée sur un socle minérale permettra de réaliser un bâtiment exemplaire en terme de développement durable en cohérence avec les objectifs annoncés par le maître de l'Ouvrage.

Si l'extension prévue dans le programme est possible dans son principe, sa matérialisation devra faire l'objet d'une étude attentive pour assurer l'unité architecturale essentielle à la qualité du projet. L'extension en sous-sol prévue sur les deux côtés est et sud du bâtiment ne pose quant à elle pas de problème, outre son impact mineur sur l'aménagement du parc. Le jury note aussi que le projet requiert, par son principe d'implantation dans le parc, un dessin harmonieux des aménagements extérieurs qui, dans le projet actuel, sont jugés perfectibles.

Situé légèrement en-dessous de la moyenne des surfaces volumes des projet déposés, le projet « Origine » est en phase avec l'enveloppe financière prévue pour sa réalisation. Ses qualités fonctionnelles et son expression formelle, proposent une réponse probante à la problématique complexe du concours, qui mêlait à la fois la volonté de construire un bâtiment emblématique d'architecture contemporaine en assurant son intégration dans un contexte urbain sensible en lien avec la cité historique de Porrentruy. La formalisation architecturale proposée offre l'expression d'une identité en devenir pour le centre de recherche et de conservation des collections de sciences naturelles, de paléontologie et d'archéologie.

Projet N°8 **Les toitures**

Le projet propose d'implanter le programme du centre de recherche et conservation le long de la route de Fontenais. Le volume étroit et allongé s'apparente à une halle de travail en lien avec les constructions existantes situées au sud de la parcelle. Il est défini essentiellement par une toiture à deux pans, qui se prolonge en façade et forme sur le pignon nord un grand couvert qui signale l'entrée des visiteurs.

Le jury a apprécié la volonté de proposer une toiture simple et unitaire qui permet de préserver la vision sur le site depuis la ville haute. Le principe d'implantation est jugé clair et radical, il apparaît toutefois très contraignant : La distance entre le centre de recherche et la villa Beucler est jugée trop réduite, les surfaces demandées dans le programme sont partiellement insuffisantes et le projet tel que présenté ne prévoit pas de possibilité d'extension réaliste.

Le bâtiment s'organise dans la longueur. Côté nord, le hall d'entrée dessert les locaux ouverts au public avec la salle de cours et l'atelier pédagogique. Un escalier permet de rejoindre la bibliothèque à l'étage. Côté sud, l'accès de livraison groupé avec les circulations de service distribue les locaux destinés aux collaborateurs du centre, situés de part et d'autre d'un couloir central. La disposition des circulations verticales est contraignante, notamment pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Aucune mise en relation n'est proposée pour mettre le visiteur en lien avec les collections situées au sous-sol. Les locaux de stockage au sous-sol devant être climatisés, la liaison avec la villa Beucler en traversant ces locaux n'est pas possible.

L'image du bâtiment traduit le caractère fonctionnel d'un centre de recherche et de conservation. Le rez-de-chaussée largement ouvert est surmonté d'un volume plein, formé par la toiture. Si le rapport avec l'architecture patrimoniale de la villa Beucler est clairement hiérarchisé, le rapport avec la caserne des pompiers au devenir incertain est jugé plus délicat.

La matérialisation comprend une structure constituée de travées en bois sur deux niveaux et une peau légère en bois qui habille la toiture et se prolonge en façade. Si la construction se veut à la fois simple et raffinée, le dessin de la structure et la continuité de l'enveloppe tels que proposés ne sont pas résolus.

A la suite de la déconstruction de la caserne des pompiers, le projet propose d'aménager autour de la villa Beucler, un grand jardin délimité sur trois côtés par des bâtiments longilignes, le centre de recherche, la maison d'habitation et l'extension du musée Jurassica.

La relative économie du projet, qui se situe dans la moyenne inférieure des volumes et surfaces des projets, est à pondérer en fonction de l'absence de liaison probante avec la villa Beucler et le déficit ponctuel en surface de certains locaux.

Projet N°13 **PARC**

Le projet « PARC » propose à terme la constitution d'un véritable parc composé par la villa Beucler, la création du nouveau bâtiment ainsi que les extensions du Jurassica Museum. Le jury a particulièrement apprécié la réflexion portée par l'auteur du projet visant à relier le jardin botanique existant, situé en vieille ville de Porrentruy avec le site du musée, notamment par la création d'un nouveau chemin piétonnier,

Le projet du nouveau bâtiment se présente sous la forme d'un volume compact aisément identifiable de par sa base carrée offrant une expression différente de la villa Beucler sous la forme d'un « pavillon » dans un parc. Le bâtiment entretient un rapport immédiat avec la villa Beucler tant du point de vue des accès que de la volumétrie.

Le projet du bâtiment se développe sur trois niveaux hors sol avec un sous-sol complètement excavé. Le concept proposé est clair tant en volumétrie, en disposition intérieure (noyau central et plan « libre » sur le pourtour de celui-ci) qu'en expression de façade (panneaux s'inscrivant dans la trame constructive). Le caractère du rez-de-chaussée, largement ouvert sur les quatre côtés, répond de manière adaptée à la volonté de rendre visible au public, une partie des activités du centre de recherche et de conservation des collections archéologiques. Le jury regrette cependant que l'entrée du nouveau centre soit directement située face à la partie arrière de la villa Beucler, réduisant ainsi la mise en évidence de l'entrée principale au site et au futur parc.

La proposition d'aménagement intérieur répond aux demandes en matière de programme et d'utilisation. La recherche de compacité, bien que judicieuse au niveau d'une recherche de bon rapport coût-volume, induit cependant un principe d'utilisation des pièces intérieures en « enfilades ».

Le sous-sol comprenant les locaux voués notamment au classement des collections reprend l'empreinte du volume hors-sol augmentée d'un volume en direction de la villa Beucler. La liaison entre le nouveau bâtiment et le sous-sol de la Villa Beucler, éclairée par un dispositif d'éclairage zénithal ponctuel, est ainsi garantie.

L'ensemble de la construction est prévu en ossature bois ou éléments préfabriqués en bois (planchers et panneaux de façades). Le noyau central regroupant la distribution verticale, les commodités ainsi que l'ascenseur est réalisé en béton. Le système constructif proposé, composé d'une trame régulière de poteaux en façade, permet une souplesse de clôture par un principe de panneaux pleins, mixtes ou totalement vitrés.

Plusieurs extensions sont prévues par le projet, une extension du sous-sol en prévision de l'extension du Jurassica Museum après déconstruction de la caserne des pompiers et un principe d'extension du centre de recherche par la réalisation d'un étage supplémentaire sur le volume initial. Bien que la solution d'un nouvel étage paraît la plus simple à priori, il est à craindre que le caractère de pavillon du bâtiment proposé, à côté de la Villa Beucler, ne sera plus aussi évident, comme l'est le projet, sans surélévation.

Projet N°31 **SALVADOR**

Le projet propose de dissocier le programme du centre de recherche en trois interventions distinctes :

Le premier volume est accolé à la façade sud de la villa Beucler à la manière d'un jardin d'hiver. Il accueille dans le prolongement du Museum l'atelier pédagogique et la salle de cours, en offrant une nouvelle relation avec le jardin côté sud.

Le deuxième volume, implanté en bordure de la route de Fontenais, abrite le centre de recherche. Avec son caractère de pavillon en forme de tour, il définit l'entrée du site.

Le troisième volume, situé en sous-sol abrite tous les locaux en lien avec les collections et établit une possibilité de connexion entre le Museum et le centre de recherche.

Le jury a apprécié la lecture sensible du lieu et la tentative de morceler le programme pour insérer les nouvelles constructions futures dans le jardin en un tout cohérent et harmonieux. Il relève toutefois que les rapports de proportions sont discutables, que ce soit la hauteur de la tour ou la surface de l'annexe en lien avec la villa Beucler.

La mise en relation du visiteur avec les diverses activités du centre relativement excentrées se fait essentiellement par le rez-de-chaussée. Ce niveau, relativement réduit, joue le rôle d'interface entre les locaux accessibles au public et les locaux réservés essentiellement aux collaborateurs. Les bureaux administratifs sont répartis dans les étages supérieurs, tandis que le sous-sol regroupe les collections, le laboratoire et la bibliothèque.

La répartition du programme et l'organisation sur plusieurs niveaux posent un problème de fonctionnement pour les utilisateurs. La surface des locaux enterrés est relativement importante par rapport aux surfaces hors sol, même si un effort est fait pour leur donner une qualité en termes de spatialité et d'apport de lumière naturelle.

La matérialisation est cohérente avec le concept architectural de type pavillonnaire. Un socle minéral en lien avec le niveau de référence de la villa Beucler est surmonté d'une construction légère en bois, revêtue d'une peau métallique.

L'extension du centre de recherche est prévue sous forme d'un second pavillon indépendant situé au sud de la parcelle, en cohérence avec la vision proposée du développement futur du site.

La proposition se situe dans la moyenne inférieure des volumes et surfaces des projets. La réalisation du centre de recherche génère toutefois dès la première étape des travaux importants en lien avec la villa Beucler comme la reprise en sous-œuvre sur toute la façade sud et la reconfiguration des salles d'exposition du Musée.



Projet N°41 **ichtyosaure**

La proposition pour le centre de recherche est une construction compacte implantée en bordure d'un grand parc réunissant diverses constructions existantes ou futures librement implantées. Par une extension des cheminements publics, le bâtiment trouve son entrée sur une place située au deuxième plan de la villa Beucler, en retrait de la route de Fontenais. Un accès secondaire pour le déchargement est aménagé depuis la route.

Le programme est réparti sur trois niveaux hors-sol autour d'un espace central formé de vides décalés autour desquels s'organisent les différentes espaces, telle une vitrine intérieure des diverses activités. Les espaces de stockage sont disposés au sous-sol. Au rez-de-chaussée, les locaux collectifs sont aménagés côté parc alors que dans l'axe de l'entrée la bibliothèque présente une partie de sa collection aux visiteurs pour ensuite se développer vers le niveau inférieur par un escalier privatif. Si pour la qualité des activités du rez-de-chaussée, la proposition est intéressante, elle pose néanmoins quelques désagréments quant à la distance avec les bureaux des chercheurs situés au deuxième niveau. La disposition du laboratoire directement sur le vide central est appréciée et participe à l'animation de l'espace central. En organisant dans une trame symétrique des espaces de part de l'axe central, il en résulte une grande proportion de locaux de service et de circulations en comparaison aux locaux majeurs, du moins aux étages du rez-de-chaussée et du 1er niveau. Les circulations horizontales de l'étage ne mettent pas toujours en valeur le vide central, notamment lors de l'ajout de distributions desservant des locaux secondaires.

La construction est entièrement proposée en ossature bois, ainsi que les façades qui permettent différents degrés d'intimité et de confort par la variation du remplissage, soit vitré, plein par endroit ou ajouré pour l'aération du local. Les niveaux sont marqués par l'expression d'une marquise horizontale ornementée faisant également office de pare-soleil. La forte proportion de vitrages est cependant jugée problématique pour l'usage et l'intimité de certains locaux malgré la présence des remplissages en bois. La toiture est traitée en tant que cinquième façade par le dessin d'une toiture à quatre pans en ferblanterie agrémentée d'un vide de lumière central.

Le volume bâti proposé est inférieur à la moyenne des projets. La grande quantité de programme disposé en sous-sol, malgré la compacité de la disposition, pèse quelque peu l'économie du projet et impacte fortement sur les futurs aménagements extérieurs du parc situés sur les parties enterrées. La proximité du bâtiment des pompiers tend à renchérir la réalisation de certaines parties d'ouvrage. Les principes du développement durable sont respectés.

L'extension du programme n'est pas attenante au bâtiment mais proposée par la construction d'un volume indépendant au sud de la parcelle. Cette solution est peu convaincante de par son manque de liaison au centre de recherche.

Projet N°17 **URUK**

Sous la forme d'un important volume cubique implanté à proximité de la maison Beucler et proche de la route de Fontenais, le projet définit à sa périphérie différents espaces extérieurs ; au nord un premier dégagement autour duquel s'organisent les accès aux deux bâtiments, au sud un espace permettant les livraisons et la réserve de la future extension, puis à l'est entre le bâtiment des pompiers et la maison de maître. Le verger est supprimé et remplacé par un parterre engazonné. Le parc est transformé en une juxtaposition de parterres morcelés situés entre les futurs bâtiments proposés en périphérie de la parcelle.

Dès le hall d'entrée, trois niveaux hors sol ainsi qu'un niveau de sous-sol sont connectés verticalement par une vitrine intérieure permettant d'exposer une pièce majeure de la collection. Le programme est organisé schématiquement sur la base de carrés successifs contenant, de l'extérieur vers l'intérieur, les espaces d'activités, la circulation horizontale, une couche de locaux de services et la vitrine et pour finir, les locaux les plus protégés. La disposition des locaux dans les étages est convaincante, la position du noyau de service entrave en revanche fortement les relations visuelles verticales entre les deux ailes des locaux d'activités.

Si la disposition hors sol de la collection standard, de la bibliothèque scientifique et de la documentation technique participe à la vie intérieure du centre et permet des vues transversales d'une belle profondeur, le traitement opaque de l'enveloppe est jugé peu crédible au droit des éléments les plus délicats du programme. La séparation nette des vitrages et des parties pleines, derrière une profondeur de lames de béton ou de bois, contredit le principe de l'uniformité souhaité par le concurrent et met en péril le principe choisi.

Le rythme structurel intérieur aurait pu différer de la rythmique proposée en façade ; les circulations intérieures ainsi que les accès aux différents locaux en auraient été plus généreux, notamment pour le déplacement des pièces volumineuses ainsi que pour les visites publiques.

Si le projet se montre compact en volume et inférieur à la moyenne des projets, la surface totale de plancher et les surfaces de façades sont importantes et peu économiques.

La grande quantité de vitrages et de stores ainsi que la profondeur des éléments de façade sont jugées peu rationnelles, notamment d'un point de vue de l'entretien.

Le bois est utilisé pour la structure verticale, ainsi qu'en utilisation mixte horizontalement par un dallage en béton. La compacité du sous-sol permet d'en limiter l'excavation bien que la proximité de la caserne des pompiers rende certaines fouilles plus délicates. Bien que laconique dans ses explications, les critères du développement durable sont respectés par différents choix de projet.

L'agrandissement proposé au sud, bien que réalisable, se prolonge difficilement au-delà de l'image rayonnante de la proposition.

Projet N°57  
**Le verger nouveau**

Le projet propose d'implanter en bordure de la route de Fontenais un volume de deux niveaux construits en bois. Par un savant jeu entre la toiture à deux pans et une volumétrie non orthogonale le projet dégage un espace de verger à l'ouest tout en offrant un volume capable de dialoguer à la fois avec la Villa Beucler au nord et avec le volume linéaire du bâtiment de logement au Sud. Les propositions de travailler sur la thématique du verger pour requalifier les espaces du parc dès la phase initiale est appréciée. Le traitement de l'entrée « traversante » reliant la ville au verger aurait mérité un traitement plus affirmé pour mieux s'intégrer au concept d'aménagement de musée multi-site. Le traitement d'un enmarchement minéral suggérant la présence de l'important volume de stockage en sous-sol est apprécié, son rapport à la villa Beucler aurait mérité plus de précision. Les qualités spatiales du projet sont évidentes une fois déplacée la caserne des pompiers, sa capacité à partager le lieu avec celle-ci reste plus délicate.

L'organisation du bâtiment sur deux niveaux hors-sol avec un sous-sol dévolu au stockage assure un fonctionnement rationnel des différents besoins. La répartition du programme est judicieuse avec bibliothèque et accueil coté villa Beucler et avec activités de recherche au sud en lien avec l'accès véhicule. La proposition d'une typologie flexible fonctionnant par grandes zones d'activités favorisant les échanges est appréciée ; par contre l'introduction de géométries non orthogonales dans le plan affaiblit le geste initié en façade et met en question la recherche de flexibilité.

La construction des deux étages hors sol est prévue en ossature bois. Les façades proposent différents degrés d'intimité et de confort par la variation du remplissage, complètement vitré, plein ou ajouré en lien avec l'aération. Le volume bâti est inférieur à la moyenne des projets déposés, la rationalité du système constructif proposé est en accord avec les objectifs financiers du Maître d'Ouvrage. L'extension attenante au bâtiment semble envisageable; son système distributif devrait être vérifié.

5. APPROBATION DU  
RAPPORT DU JURY

Après lecture et contrôle du présent rapport, les membres du jury l'adoptent à l'unanimité et y apposent leurs signatures.

Président du jury :  
\_M. Olivier Galletti,  
Architecte EPFL-FAS



Membres professionnels :  
\_M. Jean-Frédéric Luscher,  
Architecte EPFL



\_Mme Jacqueline Pittet,  
Architecte EPFL-FAS-SIA



\_Mme Muriel Kauffmann,  
Architecte HES-FAS-REG A



\_M. Mario Mariniello,  
Architecte HES



\_M. Pascal Janel,  
Architecte-urbanisme



Membres non-professionnels :

\_M. Martial Courtet,  
Ministre DFCS, RCJU



\_Mme Christine Salvadé,  
Cheffe de l'Office de la culture, RCJU



\_PD Dr Damien Becker,  
Directeur du Jurassica Museum



\_PD Dr. Robert Fellner,  
Archéologue cantonal, Office de la culture, RCJU



\_ M. Mathieu Fleury,  
Co-président du Conseil de la Fondation Jules Thurmann.



Suppléant professionnel :

\_M. Robin Voyame,  
Architecte HES



Suppléante non-professionnelle :

\_Dr Héloïse Koehler,  
Archéologie Alsace



Contrôle technique:

COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES

Porrentruy, le 8 février 2019

6. LEVEE DE L'ANONYMAT Les enveloppes cachetées sont ouvertes pour connaître les auteurs des projets classés.  
Ainsi le classement du concours se présente comme suit :

1er rang – 1er prix	Projet n°51 <b>ORIGINE</b> Amos / Figueiredo & Pena, Meyrin
2ème rang – 2ème prix	Projet n°8 <b>Les toitures</b> E2A Architekten AG, Zurich
3ème rang – 3ème prix	Projet n°13 <b>PARC</b> Personeni Raffaele Architectes Sàrl, Lausanne
4ème rang – 4ème prix	Projet n°31 <b>SALVADOR</b> FRUNDGALLINA ARCHITECTES, Neuchâtel
5ème rang – 5ème prix	Projet n°41 <b>ichtyosaure</b> butikofer de oliveira vernay, Lausanne
6ème rang – 6ème prix	Projet n°17 <b>URUK</b> ATELIER COSTEA MISSONNIER, Lausanne
7ème rang – 7ème prix	Projet n°57 <b>Le verger nouveau</b> Arthur Blanc, Pully

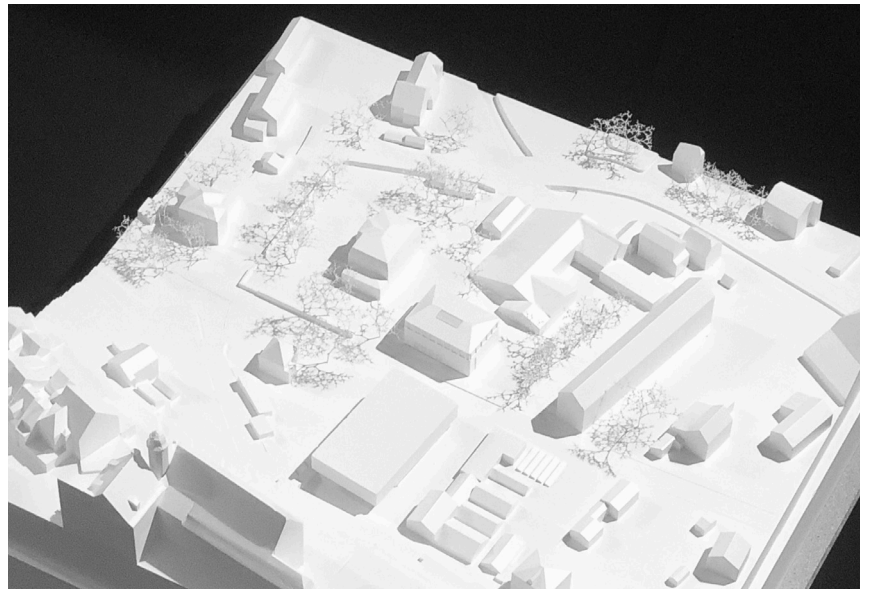


N°51 **ORIGINE**

1<sup>ème</sup> rang - 1<sup>ème</sup> prix

AMOS ARCHITECTES SA /  
FIGUEIREDO+PENA LDA  
Meyrin

- \_Tiago Figueiredo
- \_Luis Pena
- \_Filipe Madeira
- \_Lucas Amos
- \_Uli Amos



La construction du Centre de Recherche et de Conservation s'inscrit dans le cadre du développement local de la Ville de Québec. L'objectif de ce projet est de créer un espace de recherche et de conservation qui soit ouvert à la ville et qui soit compatible avec l'existant de la ville et qui soit compatible avec les objectifs de développement durable de la Ville de Québec.

**Accès et programme**  
L'accès au Centre de Recherche et de Conservation se fait par le biais de la rue de la Ville de Québec. Le Centre de Recherche et de Conservation est un bâtiment de quatre étages qui sera construit en plusieurs phases.

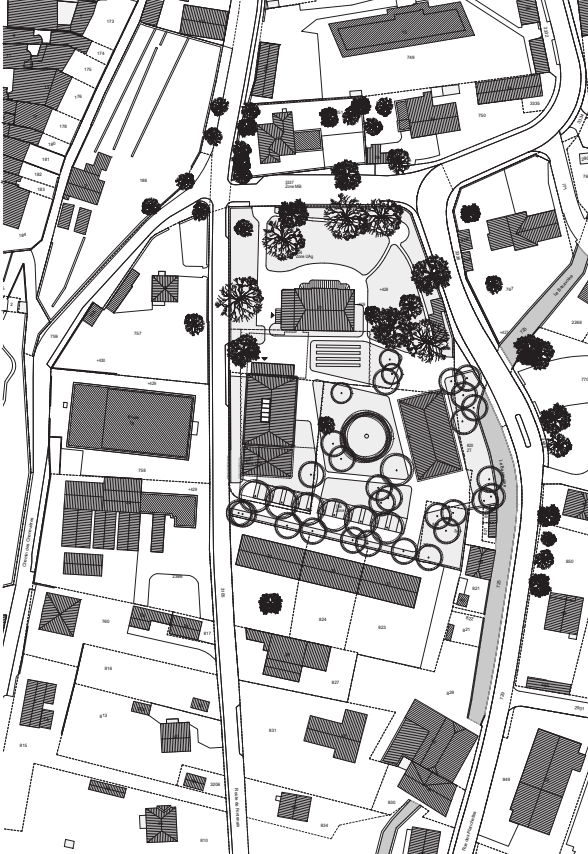
**Extension future**  
L'agencement futur du Centre de Recherche et de Conservation est prévu par l'extension vers le Sud des deux étages existants de la partie ouest du bâtiment. Les quatre étages du Centre de Recherche sont conçus par un module de base qui sera réutilisé.

**Implémentation**  
Le nouveau Centre de Recherche est un bâtiment de quatre étages qui sera construit en plusieurs phases. Le bâtiment sera construit en plusieurs phases et sera compatible avec l'existant de la ville et qui soit compatible avec les objectifs de développement durable de la Ville de Québec.

**Extension future**  
L'agencement futur du Centre de Recherche et de Conservation est prévu par l'extension vers le Sud des deux étages existants de la partie ouest du bâtiment. Les quatre étages du Centre de Recherche sont conçus par un module de base qui sera réutilisé.



Vue d'artiste



Plan de situation





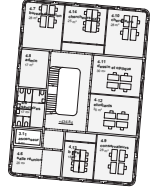
Plan local 1/2000

Plan du bâtiment

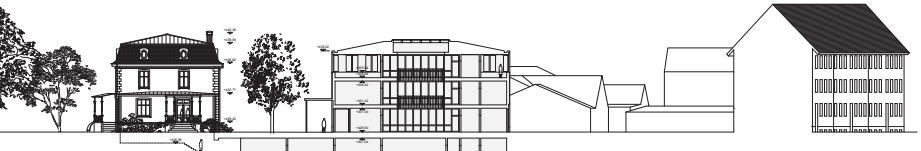
Plan des étages

**Extérieurement**

Le CRC17 se présente comme un volume massif de deux étages couronné par un « lanternon » ou « zénith » qui accueille les habitants du village et permet de travailler. Les habitations, dispersées ou linéaires, sont articulées autour de ce « zénith », créant une composition par des formes géométriques précises et colorées qui s'articulent des volumes et des formes de la ville par une sorte de « médium » de plus d'étage de la ville qui permet de travailler et de vivre ensemble.



Plan des étages



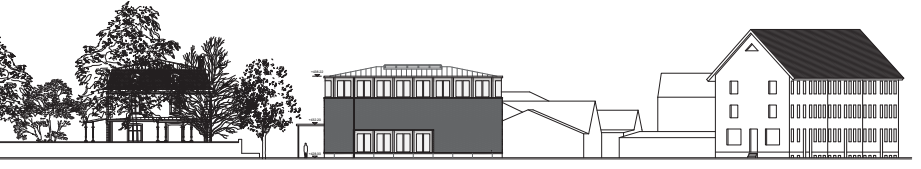
Élévation principale

CRC17 PORRENTREUY — CONCOURS D'ARCHITECTURE



Vue de l'intérieur du bâtiment

ORIGINE 2/3



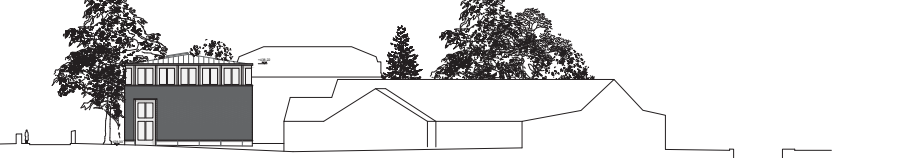
Élévation latérale



Élévation avant



Élévation arrière



Élévation cour

CRC17 PORRENTREUY — CONCOURS D'ARCHITECTURE

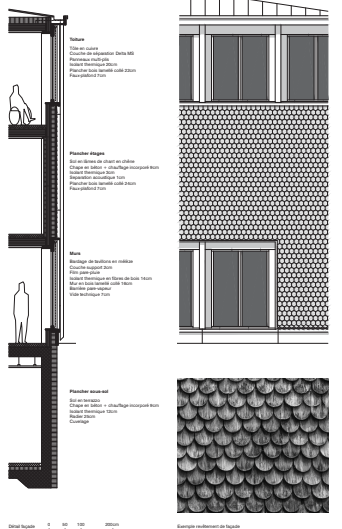
À l'intérieur, les volumes sont articulés et se font entendre dans une sorte de « médium » de plus d'étage de la ville qui permet de travailler et de vivre ensemble.

**Concept structurel**

Le concept structurel est rationalisé et économe, assurant la stabilité verticale des éléments porteurs. Ceux-ci sont en béton. Les éléments structurels en bois sont utilisés pour les murs, les plafonds et les dalles, de manière à obtenir une structure légère et ouverte, tout en conservant la rigidité nécessaire pour assurer la stabilité de l'ensemble. Le bois de l'extérieur, en béton, participe activement au confort thermique et global.

**Développement durable**

Le concept structurel a été développé de façon à intégrer les exigences techniques et environnementales de l'habitat durable. Les éléments structurels en bois sont utilisés pour les murs, les plafonds et les dalles, de manière à obtenir une structure légère et ouverte, tout en conservant la rigidité nécessaire pour assurer la stabilité de l'ensemble. Le bois de l'extérieur, en béton, participe activement au confort thermique et global.



Détails de construction

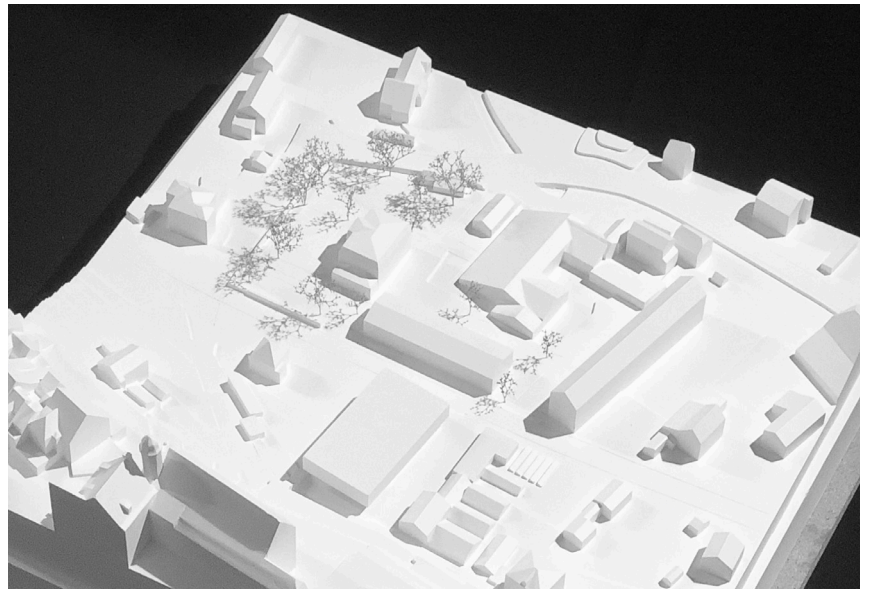
ORIGINE 3/3

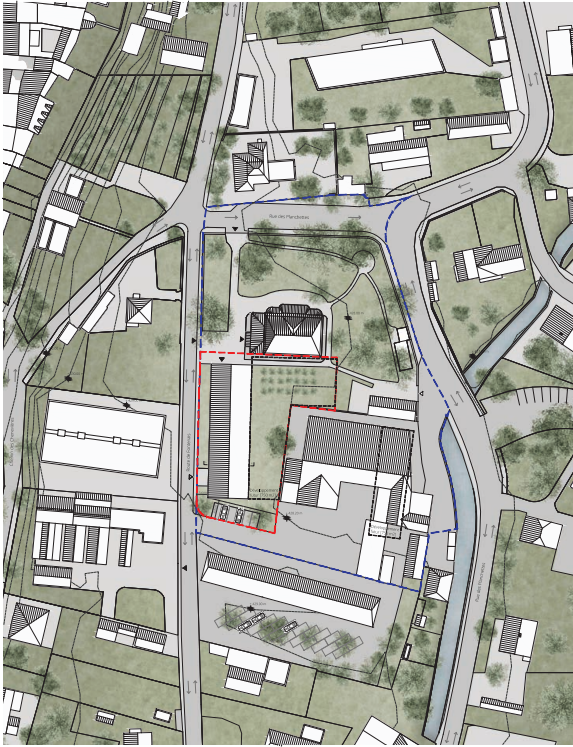
7. PROJETS CLASSÉS

N°8 **Les toitures**

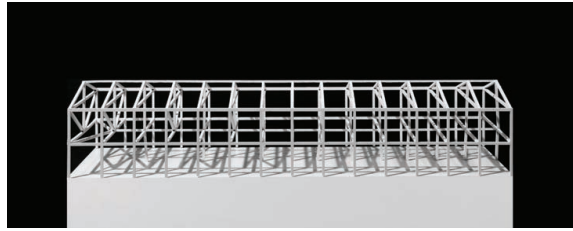
2ème rang - 2ème prix

E2A Architekten AG  
Zurich





Plan de situation, Echelle 1:2000



Modèle conceptuel de la structure

**Ensemble paysager**

Élevée d'un mètre d'exécution, la Villa Beucher Breucher se dresse dans un grand parc et domine ainsi toute sa région à ce lieu. Du fait de son emplacement central de la demeure, une destination typologique s'est opérée entre deux jardins: un premier assez architecturalement devant la maison et le second généralement exploité à des fins utilitaires derrière la maison. La couronne des pompes construites bien plus tard occupe ce dernier espace de manière assez maladroite et perturbe la lecture typologique des deux espaces paysagers.

Notre proposition de positionner le nouveau Centre de recherche et de conservation parallèlement à la Route de Fontenay, sous la forme d'un bâtiment longiligne, afin de garder une ouverture pour l'extension future du jardin situé derrière la Villa Beucher. Associée à la section d'habitation existante, la Maison Fontenay, le bâtiment neuf constitue le point de départ d'une nouvelle configuration spatiale de cet espace extérieur. Avec la future déconstruction de la couronne des pompes, les bâtiments fins et allongés longeant le rue borde de maisons transformeront l'intérieur de l'ancien jardin utilitaire ainsi à l'arrière de la Villa Beucher, qui vivifiera une agencement inespéré.



Développement futur modeste conceptual

**Bâtiment bois-avec sous-sol massif**

Le nouveau Centre de recherche et de conservation se veut être un bâtiment simple. Sa structure portante en bois sur deux niveaux se résume à un réseau régulier et permet d'intégrer avec simplicité les fonctions les plus diverses. De plus, cette construction à structure bois évogue par sa simplicité les bâtiments à vocation agricole. À l'étage, la construction à structure bois sur deux niveaux est réalisée ici et là par des bords de traction, ceci afin de pouvoir rejoindre des volumes assez importants au rez-de-chaussée sans aucun appui, et se révèle une solution structurelle très simple et efficace.

Seule la partie centrale et le sous-sol sont réalisés sous la forme de constructions massives en béton armé. Pour les espaces dédiés aux collections scientifiques, la structure au sous-sol et la masse thermique disponible garantissent des conditions climatiques assez stables que possible. Si cela est souhaité, le sous-sol peut être facilement relié à la Villa Beucher existante.



Développement futur plus massif, Echelle 1:2000

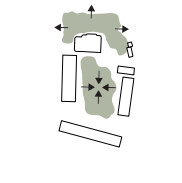
**Subdivision du programme par niveaux**

La maison sera organisée selon trois niveaux horizontaux:

1. Les collections archéologiques, paléontologiques et des sciences naturelles
2. L'ételier pédagogique, la salle de cours et les ateliers de conservation
3. Les espaces de recherche et d'administration

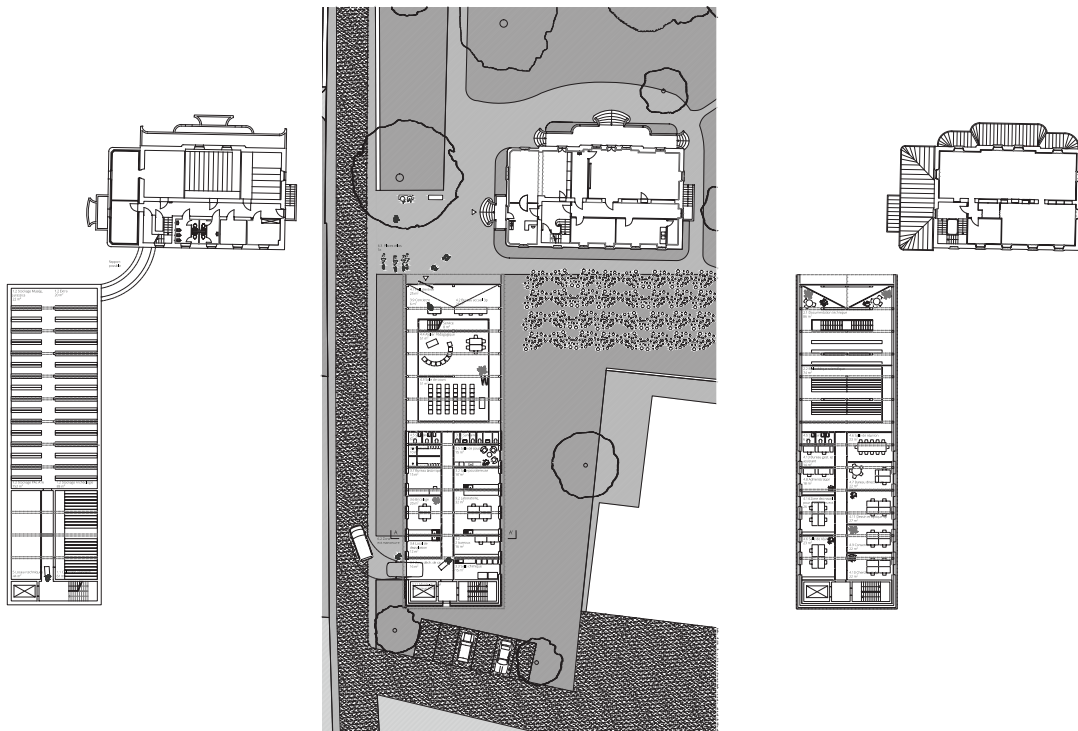
Les pièces réservées aux collections et les locaux techniques seront situés au sous-sol, la hall d'entrée ainsi que les salles de cours et pédagogiques seront aménagés au rez-de-chaussée et les ateliers seront installés dans un secteur séparé avec une possibilité d'accès direct vers l'extérieur pour les livraisons. Les salles de travail et de recherche proprement dites seront implantées à l'étage, à côté des bibliothèques scientifiques et techniques.

Un espace central avec mezzanine et cage d'escalier relie l'ensemble des niveaux. Une volée d'escalier simple est également prévue pour la communication entre le rez-de-chaussée et l'étage. Celle-ci permet de réduire les distances à parcourir entre la salle pédagogique et la salle de recherche.



Vision concernant l'aménagement du jardin

Les toitures

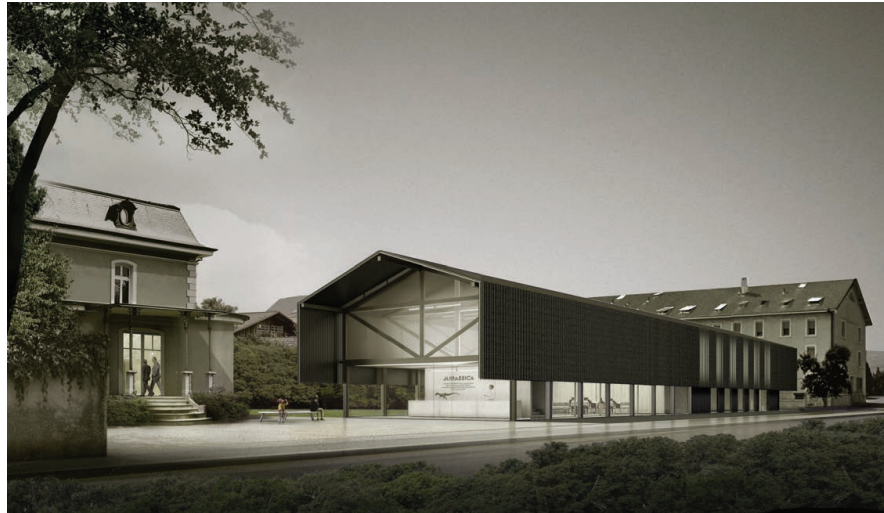


Plan sous-sol, Echelle 1:2000

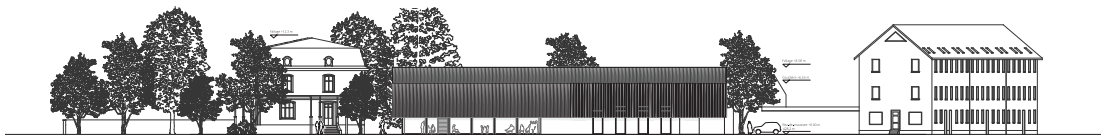
Plan rez-de-chaussée, Echelle 1:2000

Plan sur étage, Echelle 1:2000

Les toitures



Zone d'entrée commune



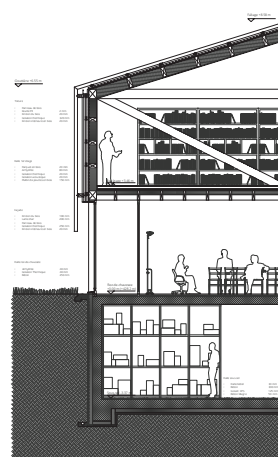
Élévation Ouest, Echelle 1:200



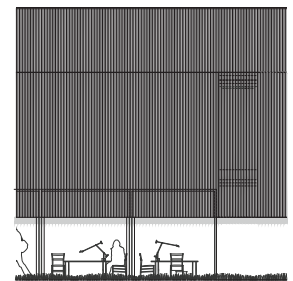
Les toitures



Vue depuis la documentation technique



Croquis et élévation, Echelle 1:300

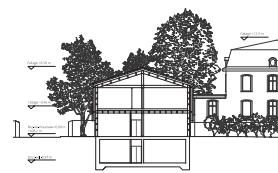


**Architecture des toitures**

Porrentruy abrite une multitude d'architectures de toitures datant de diverses époques de construction. Notre rôle est de faire évoluer cette culture et de proposer une interprétation contemporaine de la toiture pour le nouveau bâtiment du Centre de recherche et de conservation. La toiture structurellement renforcée la structure bois à la manière d'une robe de bois, formant une façade suspendue. Cette structure renforcée, le bâtiment dégage une certaine fragilité et évoque les constructions légères pour protéger les familles archéologiques. La toiture et la façade sont conçues sous la forme d'un lattage finement structuré et ultra-ventilé réalisé en bois impregné sous pression. Au niveau des ouvertures des fenêtres, l'écart entre les lattes est augmenté de manière substantielle pour permettre les vues à travers le lattage de l'intérieur vers l'extérieur et vice versa.

**Cadre budgétaire**

Compte tenu du cadre budgétaire serré défini pour le bâtiment nord, nous avons soigneusement choisi un type de construction très économique qui permet néanmoins de proposer une structure très flexible aux futures utilisations. À l'exception du sous-sol et du rez-de-chaussée, le bâtiment est intégralement conçu sous la forme d'un système à construction bois et peut donc être réalisé à partir d'éléments préfabriqués dans un souci de gestion efficace des coûts et des délais.



Croquis A-A, Echelle 1:200



Élévation Nord, Echelle 1:200

Les toitures

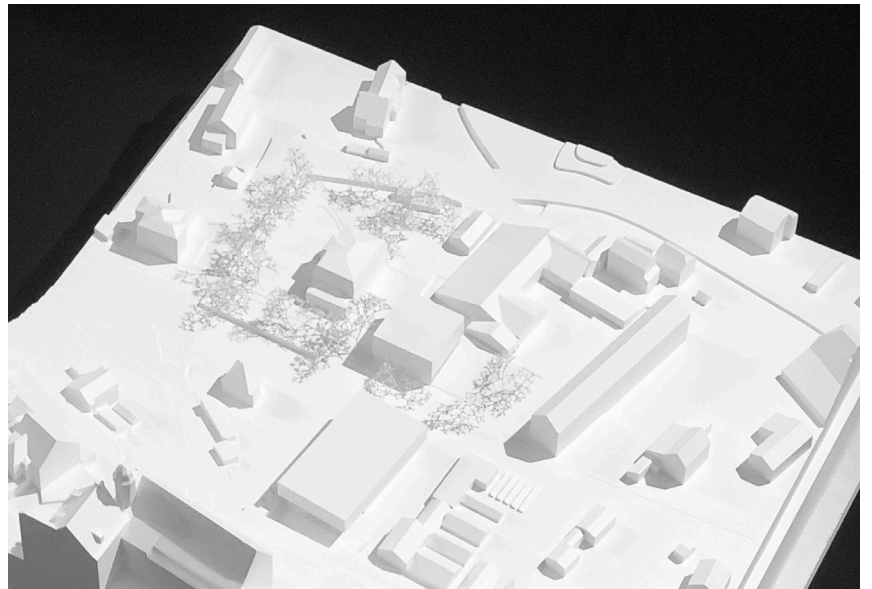


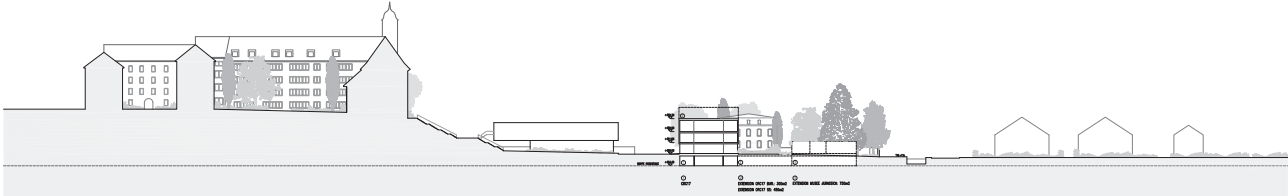
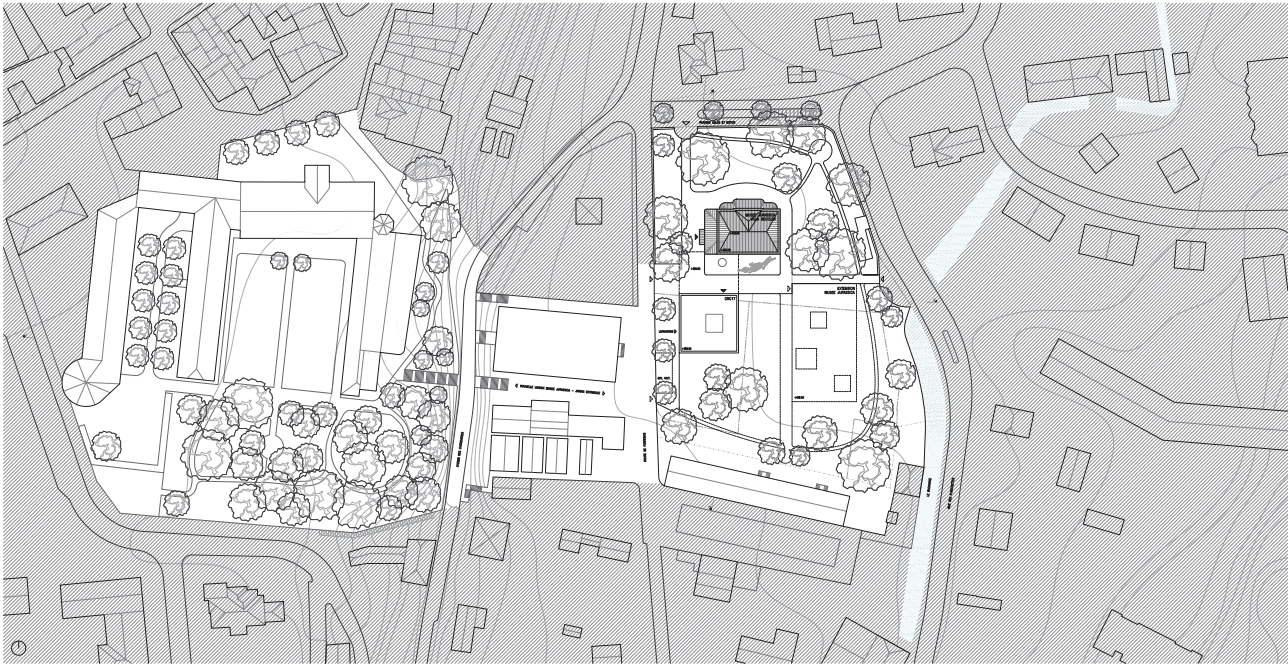
N°13 **PARC**

3ème rang - 3ème prix

Personeni Raffaele Architectes Sàrl  
Lausanne

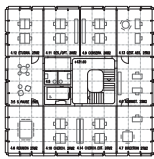
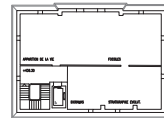
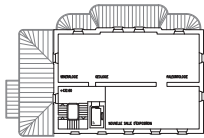
- \_ Fabio Personeni
- \_ Fabrizio Raffaele
- \_ Colette Raffaele
- \_ Spela Glavac
- \_ Rita Pires
- \_ Marielle Neuhaus





CRCT7 PORRE/BLP - CONCOURS D'ARCHITECTURE

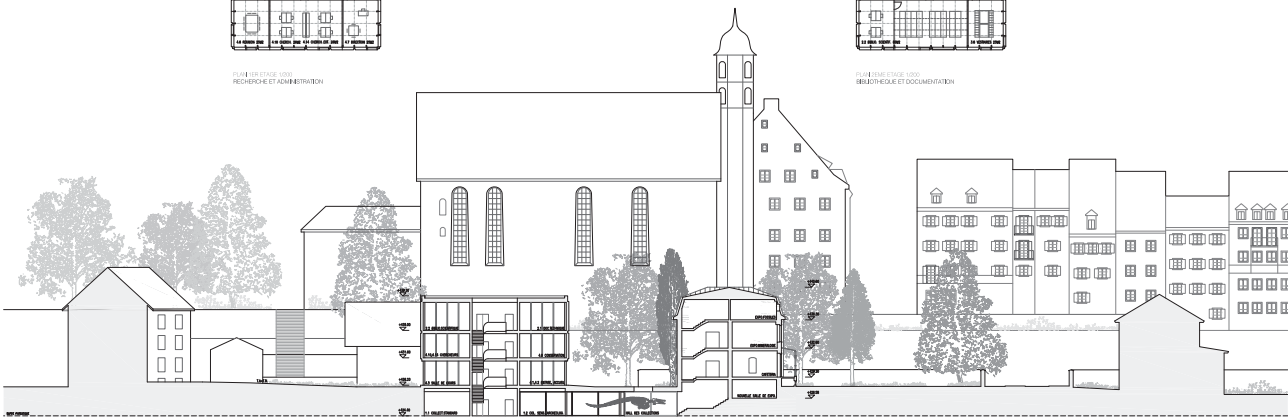
COUPE 5/00  
PARC



PLANE 10/0000  
RECHERCHE ET ADMINISTRATION



PLANE 11/0000  
BIBLIOTHEQUE ET DOCUMENTATION



CRCT7 PORRE/BLP - CONCOURS D'ARCHITECTURE

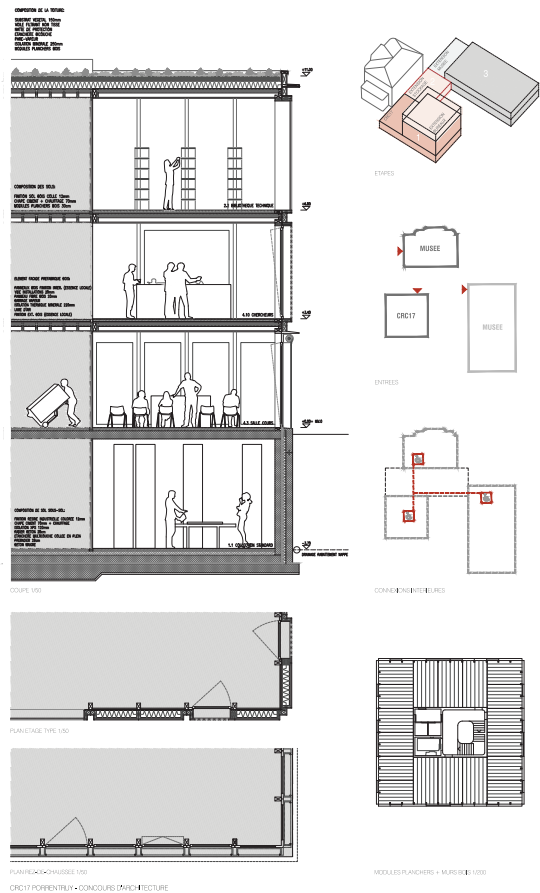
COUPE 6/000  
PARC





CRC17 PORCHENTRY - CONCOURS ENDO ARCHITECTURE

CROQUIS PARC



CRC17 PORCHENTRY - CONCOURS ENDO ARCHITECTURE



Le projet de rénovation

Le projet de rénovation a été initié en 2017 par la Ville de Paris, dans le cadre de son programme de rénovation urbaine. L'objectif est de transformer un bâtiment existant en un espace moderne et polyvalent, capable de répondre aux besoins de la communauté locale.

Le projet a été confié à un consortium d'architectes, composé de [Nom de l'agence] et de [Nom de l'agence]. Le défi était de concevoir un bâtiment qui respecte l'héritage architectural tout en intégrant des technologies et des matériaux modernes.

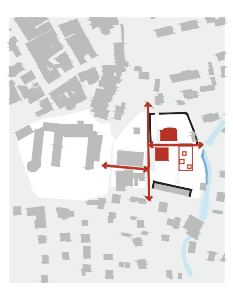
Le résultat est un bâtiment polyvalent, capable de servir de lieu de travail, de lieu de rencontre et de lieu de culture. Le projet a été couronné de succès et a été reconnu comme un modèle de rénovation urbaine.

Le projet de rénovation

Le projet de rénovation a été initié en 2017 par la Ville de Paris, dans le cadre de son programme de rénovation urbaine. L'objectif est de transformer un bâtiment existant en un espace moderne et polyvalent, capable de répondre aux besoins de la communauté locale.

Le projet a été confié à un consortium d'architectes, composé de [Nom de l'agence] et de [Nom de l'agence]. Le défi était de concevoir un bâtiment qui respecte l'héritage architectural tout en intégrant des technologies et des matériaux modernes.

Le résultat est un bâtiment polyvalent, capable de servir de lieu de travail, de lieu de rencontre et de lieu de culture. Le projet a été couronné de succès et a été reconnu comme un modèle de rénovation urbaine.



CROQUIS PARC

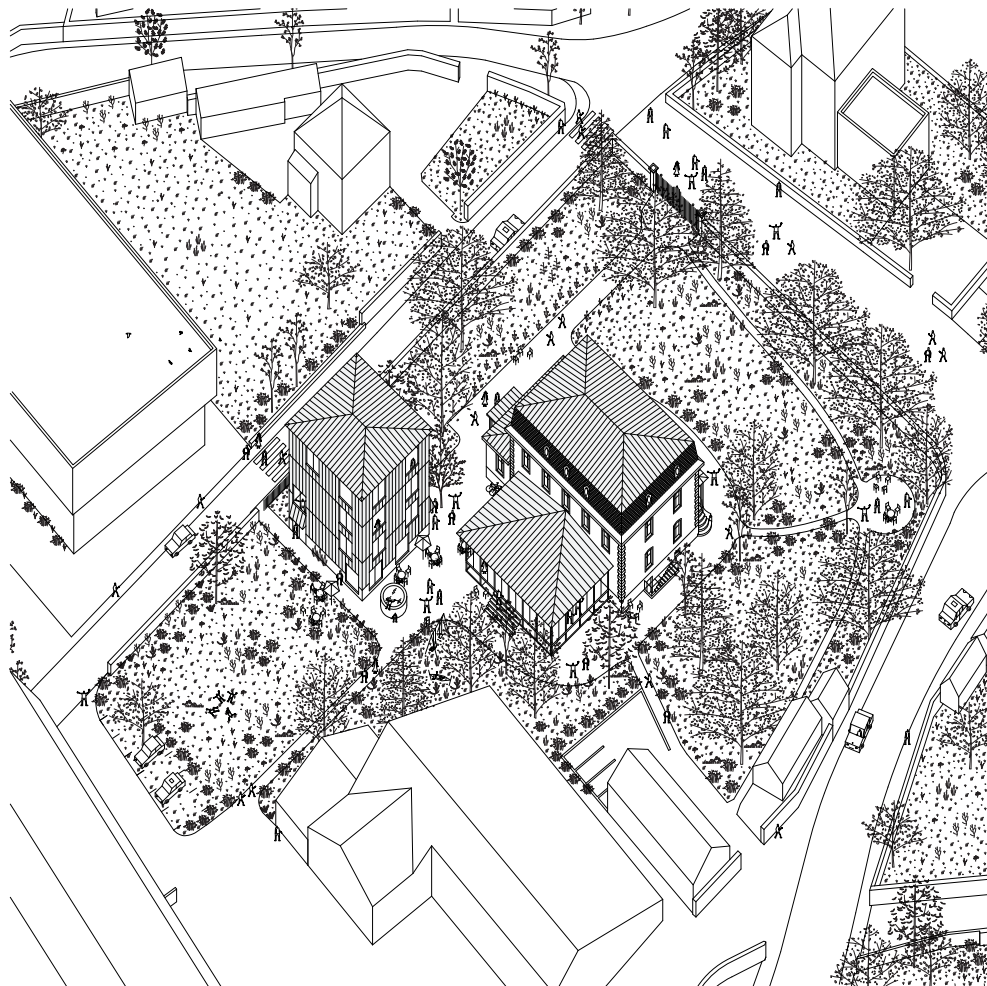
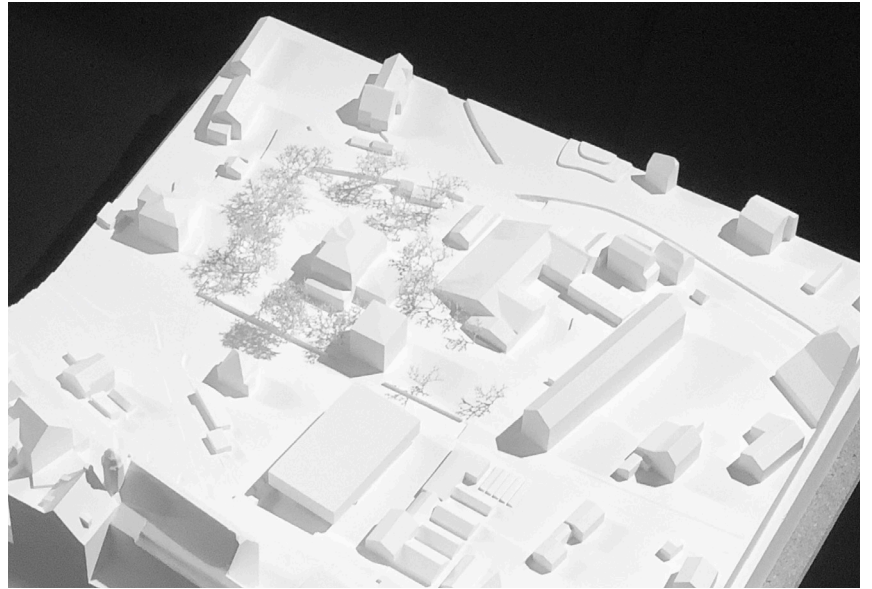


N°31  
**SALVADOR**

4ème rang - 4ème prix

frundgallina architectes fas sia  
Neuchâtel

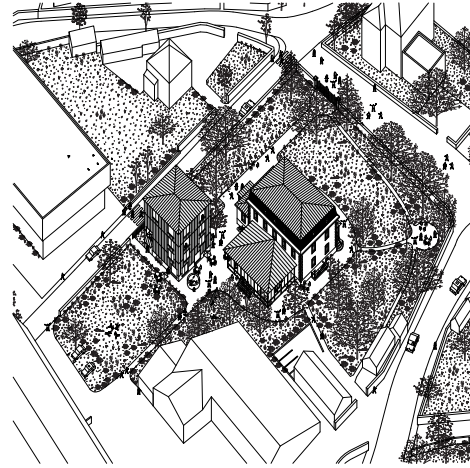
- \_Jean-Claude Frund
- \_Antonio Gallina
- \_Aziz Temel
- \_Jessica Gauchat







PIGNON 1:500



LE SITE

Le projet de la villa Baccara, initié par de la famille... (text describing the site context and the client's intentions for the villa).

De plus, les architectes ont veillé à intégrer... (text discussing the architectural approach and the goal of creating a harmonious environment).

Plus précisément, la palette architecturale du projet... (text detailing the architectural language and the choice of materials and forms).

Le programme... (text outlining the functional requirements and the program for the villa).

Différents volumes ont été conçus pour répondre... (text explaining the modular design strategy and how it addresses the program).

LES PRÉSENTATIONS

Le projet repose sur trois intentions majeures... (text describing the three main architectural intentions: volume, light, and space).

La première intention est d'organiser un volume... (text detailing the first intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

La deuxième intention est d'organiser un volume... (text detailing the second intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

La troisième intention est d'organiser un volume... (text detailing the third intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

Le programme... (text outlining the functional requirements and the program for the villa).

DES PRÉSENTATIONS DE MAISON EN MAISON... (text describing the presentation of the villa as a series of interconnected volumes).

Le projet repose sur trois intentions majeures... (text describing the three main architectural intentions: volume, light, and space).

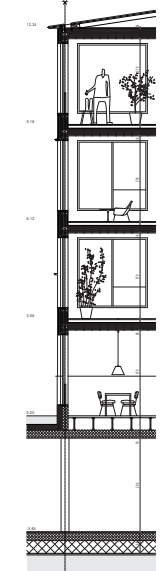
La première intention est d'organiser un volume... (text detailing the first intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

La deuxième intention est d'organiser un volume... (text detailing the second intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

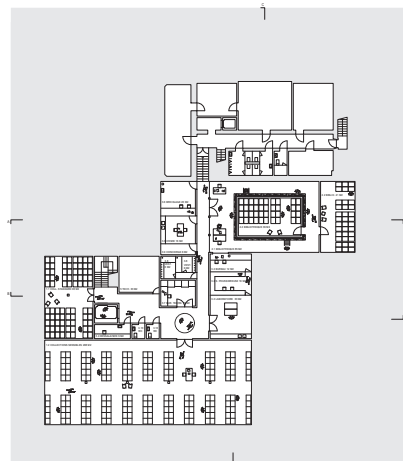
La troisième intention est d'organiser un volume... (text detailing the third intention: organizing a volume that respects the site's constraints).

Le programme... (text outlining the functional requirements and the program for the villa).

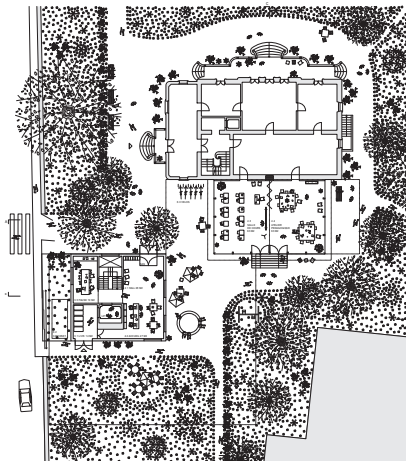
Table with technical specifications and material details for the villa project, including dimensions and material types.



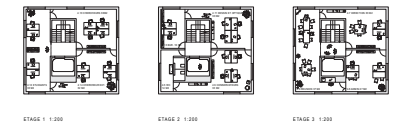
SECTION CONSTRUCTIF 1:50



PLAN 1:500



PLAN 1:500



ÉTAGE 1: 1:500

ÉTAGE 2: 1:500

ÉTAGE 3: 1:500



FACÈDE OUEST 1:500



FACÈDE SUD 1:500



FACÈDE NORD 1:500



COURT A A 1:500



COURT B B 1:500



COURT C C 1:500

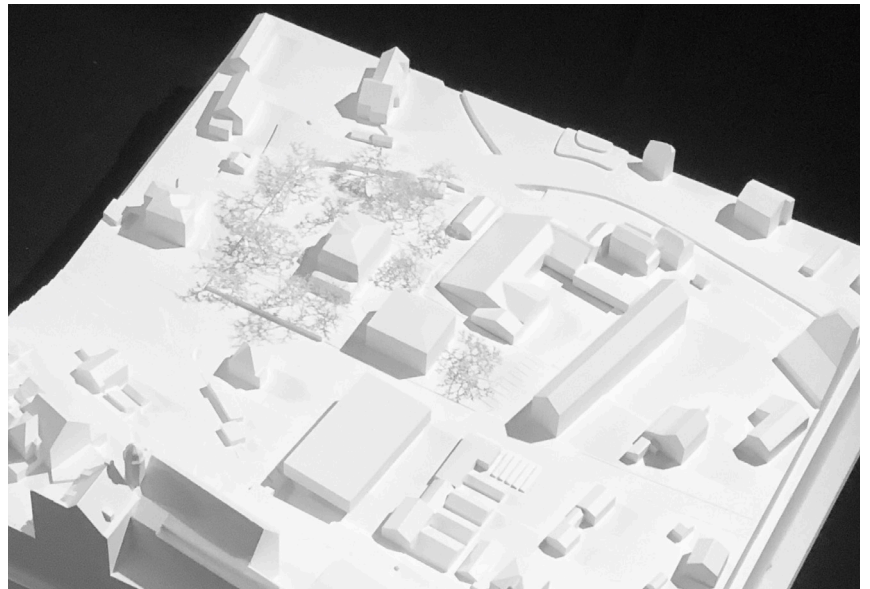


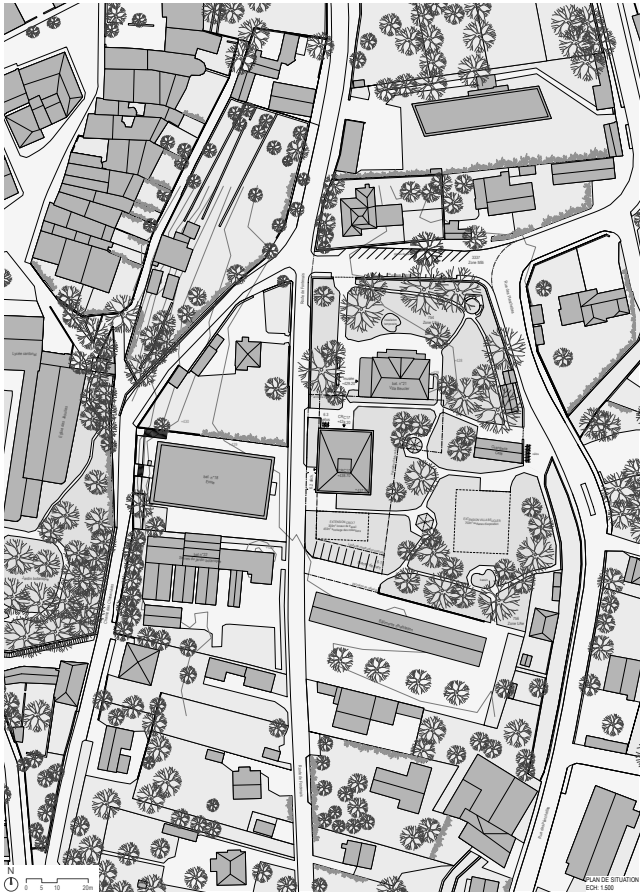
N°41 **ichtyosaure**

5ème rang - 5ème prix

butikofer de oliveira vernay sàrl  
Lausanne

- \_ Serge Butikofer
- \_ Olivia de Oliveira
- \_ Olivier Vernay
- \_ Frédéric Bouvier





**Le Bâtiment et le lieu**

Le nouveau centre de recherche et de conservation prend place dans le site de la Villa Beauclair en s'appuyant sur les caractéristiques du lieu.

Le site de la Villa Beauclair est limité du sud-est par le jardin de la colline, au nord-ouest par le centre historique. La villa en est le plus précieux héritage. Le projet prend en compte l'ensemble de ce site et du programme muséal, en réactualisant la notion de parc comme ciment de l'organisation générale du lieu.

Ainsi, le parc aménagé et ses chemements agréables et drainent l'ensemble du site. L'implantation des constructions se caractérise par la disposition libre des volumes dans ces espaces de verdure. La proposition d'implantation du nouveau bâtiment permet d'être le plus grand potentiel pour les aménagements futurs, en posant les bases du futur parc scientifique.

Le volume compact est implanté avec précision le long de la rue de Fontaines, en relation directe avec l'arrière du musée existant. Dans la perspective depuis l'arrière nord du parc, la façade d'entrée de ce volume se présente en second plan derrière la villa Beauclair.

La relation du nouveau centre de recherche avec la rue de Fontaines confirme son statut d'acteur vital de distribution entre les différents bâtiments institutionnels du site. La synergie entre les différents établissements se fait à travers les espaces extérieurs formés qui connectent le jardin botanique et les écoles avec le parc du musée et de son centre de recherche.

L'image du bâtiment est traitée dans le même esprit. Elle représente sur l'arrière l'image de transparence visuelle pour ce nouveau centre de recherche. La façade est traitée avec trois types de modules permettant de répondre aux différents besoins : un module transparent fixe assure l'éclairage, un module avec ouvrant et des lames en bois assure la ventilation, un module plein permet d'améliorer l'isolation. L'usage par le traitement des finitions de la façade reflète la délicatesse de l'utilisation du bois et renvoie à l'imagerie du parc.

**L'organisation**

L'organisation intérieure du bâtiment repose sur l'idée de mixité entre le programme dédié aux chercheurs et le programme dédié au public, entre nécessité de protection des locaux réservés aux collaborateurs et visiteurs de plonger le visiteur dans l'ambiance des thématiques traitées dans ce bâtiment.

**1 2 3 4**

Ainsi, un espace vertical, formé par des vides décalés à chaque étage, marque le centre du bâtiment. Ce vide, apport de lumière important, offre des perceptions et des vues entre les étages. Dès le hall d'entrée, le visiteur perçoit l'horizontalité et la diversité du contenu du nouveau centre de recherche. D'autre part, les chercheurs bénéficient de cette relation matérialisée avec le public. La lecture de ce vide structuré apparaît dans la façade Est, bornée vers le futur centre de recherche.

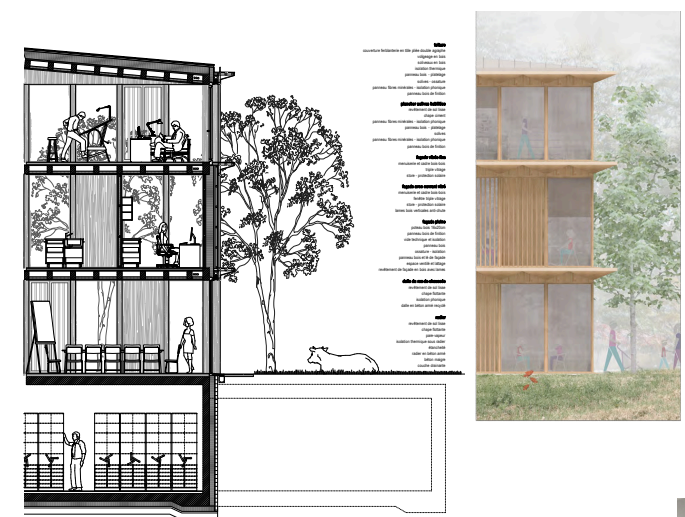
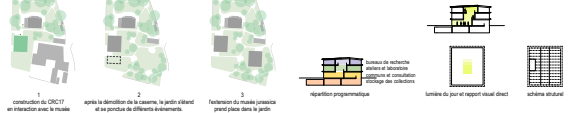
Au nord-ouest, le hall d'entrée, développé jusqu'au vide central du bâtiment, est entouré des programmes publics : bureau d'accueil, atelier pédagogique, salle de cours et la documentation technique. Le programme de la bibliothèque et documentation dispose ainsi d'un espace privilégié en relation avec le visiteur, dans l'axe de l'entrée. Ce programme est complété par des surfaces situées au-dessus. Une double hauteur et un escalier permettent d'assurer une liaison directe et un apport de lumière naturelle au poste de travail qui est intégré à ce programme.

Au 1er étage, le programme des ateliers se développe autour du vide central. Le laboratoire est en relation directe avec ce vide et participe de son ambiance. Au 2ème étage, se concentrent les locaux de la recherche et de l'administration, organisée par une distribution d'étage en contact avec le visiteur. Des distributions compactes, claires et efficaces permettent, à tous les étages, une connexion directe avec le programme du musée et de l'école.

L'axe de service tracé sur la façade de la rue de Fontaines permet de séparer les flux des collections de la façade principale. Une relation entre le nouveau centre et le musée de la ville est assurée par un passage au niveau du sous-sol, où sont rassemblés les stockages des collections.

**Développement durable**

Le nouveau bâtiment répond aux principes du développement durable et au standard Minergie P. Les choix stratégiques suivants permettent d'atteindre cette cible :  
 - structure performante en bois  
 - volume compact avec apport de lumière et ventilation naturelle en son centre  
 - choix de la matérialisation en privilégiant la pérennité et la qualité des matériaux  
 - façade performante avec apport de lumière naturelle important et protection solaire modérée efficace  
 - isolation thermique performante  
 - ventilation mécanique avec une possibilité de ventilation naturelle  
 - rationalisation des volumes techniques  
 - distribution de chaleur à basse température  
 - intégration de panneaux solaires en future



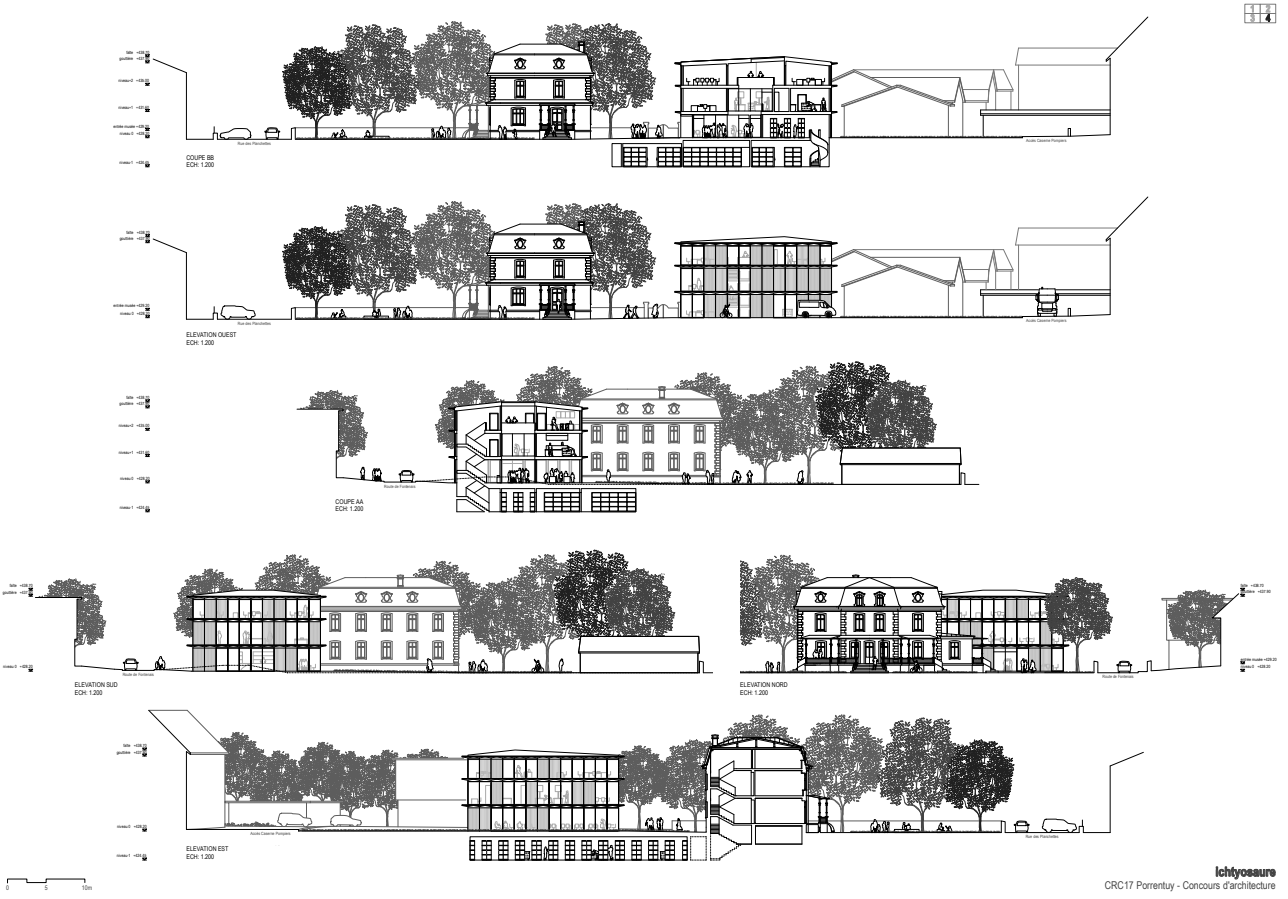
COUPE CONSTRUCTIVE ET ILLUSTRATION FACADE  
Ech: 1:50



Ech: 1:50







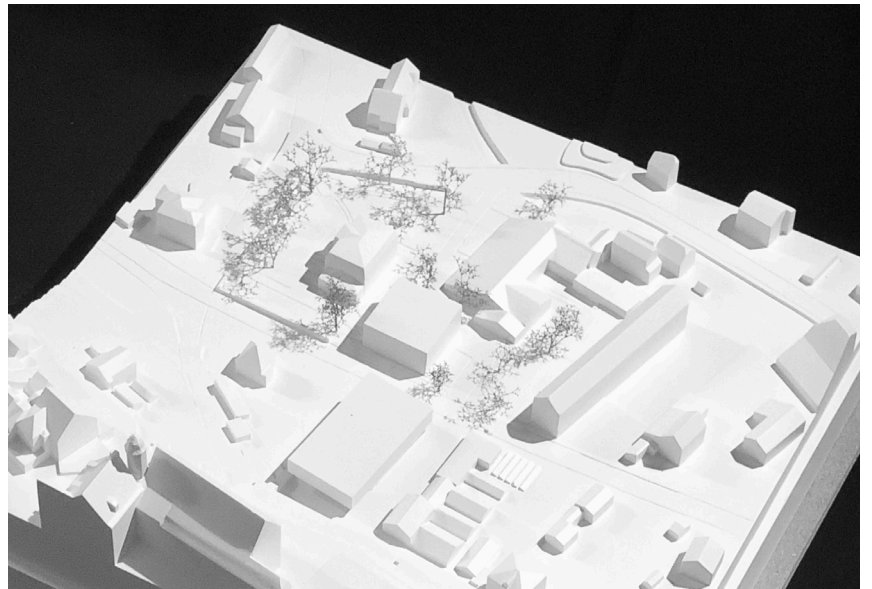


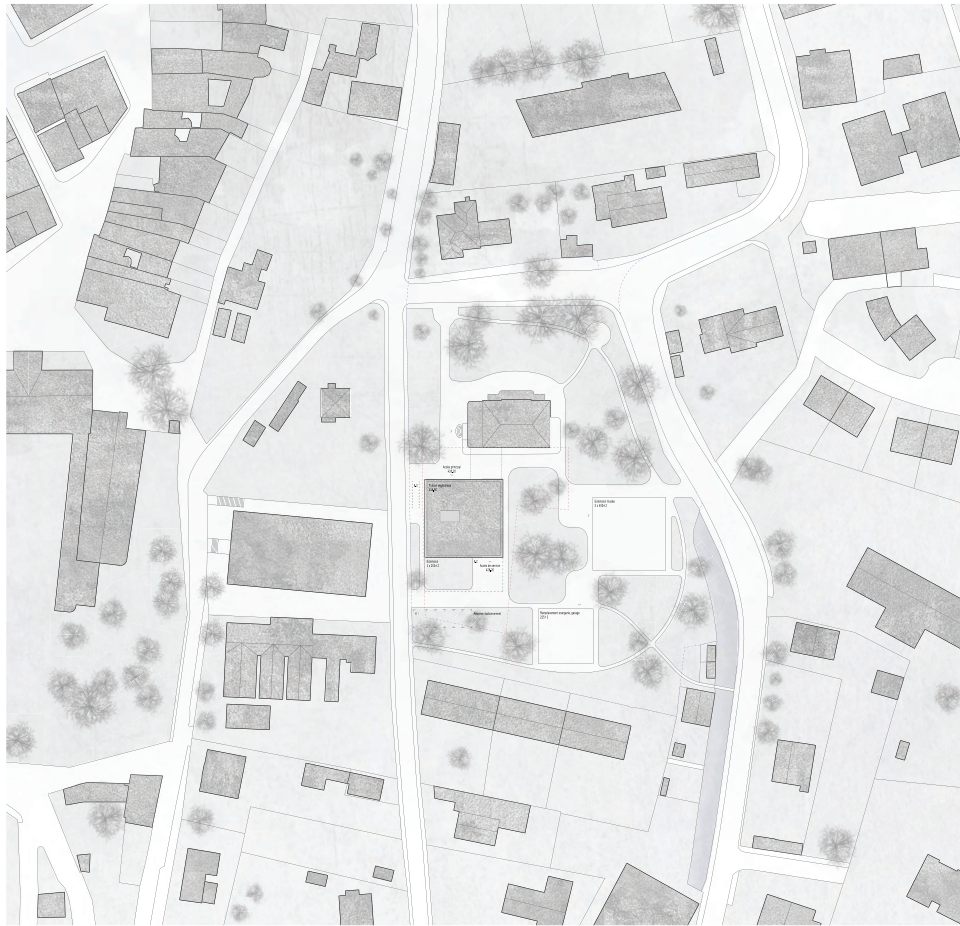
N°17 **URUK**

6ème rang - 6ème prix

Costea Missonnier Architectes  
Lausanne

\_Cristina Costea  
\_Jean-Noël Missonnier  
\_Andrea Fioroni



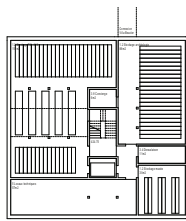


Plan de situation 1:500

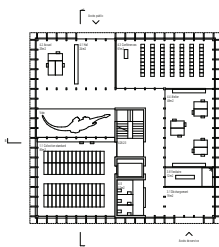
CRC17 Porrentruy - Concours d'architecture



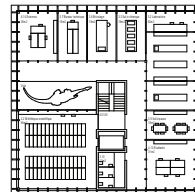
URUK



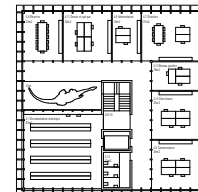
Plan sous-sol 1:200



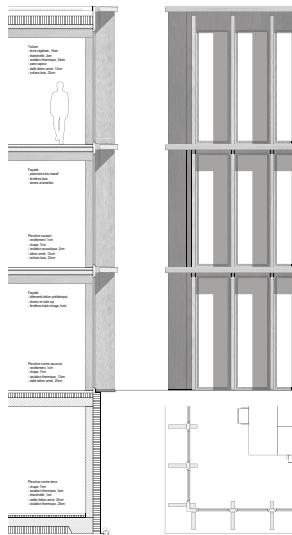
Plan rez-de-chaussée 1:200



Plan étage 1 1:200

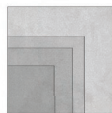


Plan étage 2 1:200

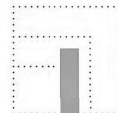


Détail 1:50

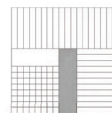
Progression climatique



Structure



Modularité



Programme



Un campus dans un parc

Dans la plaine alluviale du Bacovine, au pied de la colline de la vieille ville de Porrentruy, le CRC17 est idéalement situé entre le passé - les fouilles du Basée - et le développement présent de la ville.

Visible depuis la vieille ville, le projet Uruk propose de redéfinir le site comme un parc dans lequel des pavillons prennent place aux côtés de la Villa Boscher. Le parc joint de la proximité du Bacovine et comporte des milieux écologiques riches et diversifiés. Ses accès aux quatre points cardinaux en font à la fois un lien et un lieu.

L'implémentation du projet crée un appel depuis la liaison avec le jardin botanique au sud. Le nouveau volume s'intègre harmonieusement dans le contexte bâti et préserve l'autonomie de la Villa Boscher.

Un espace immersif

Encastrant dans le bâtiment, le visiteur appréhende l'ensemble des activités du centre par une vitrine qui traverse tous les étages et permet l'exposition de pièces caractéristiques. Les enjeux de la conservation sont mis en scène par la succession de couches protectrices permettant de contrôler l'ambiance climatique des collections.

Ainsi, le plan s'organise en couches successives: les espaces d'activités, la circulation, les espaces servants et enfin les espaces de stockage.

La répartition claire du programme en coupe permet d'en définir les degrés de privacité. Le rez-de-chaussée accueille la partie publique, ainsi que la livraison des fouilles en lien direct avec le monte-charge. Le premier étage est alloué aux ateliers, les deuxième à la recherche et à l'administration. Les collections sensibles trouvent leur place au sous-sol, protégées du soleil et profitant de l'inertie thermique du terrain.

Un bâtiment rationnel

Les vertus de la compacité d'un bâtiment sont multiples. L'emprise au sol restreinte du projet garantit la capacité de développement futur du CRC17. L'optimisation du facteur de forme et de la surface du sous-sol rend le projet économique et peu gourmand en énergie grise.

Les éléments en béton armé sont restreints au minimum et répondent à la contrainte sismique. La construction en bois est simple, rapide et nécessite principalement des ressources locales.

L'expression forte de la trame en façade permet d'adapter l'enveloppe pour répondre précisément aux besoins des activités qu'elle protège, tout en conservant la cohérence du bâtiment. Elle permet ainsi une grande liberté dans l'évolution programmatique. Complète aux stores solaires, la façade profonde joue le rôle de brise soleil et permet de se prémunir de la surchauffe estivale tout en jouissant de la lumière naturelle.



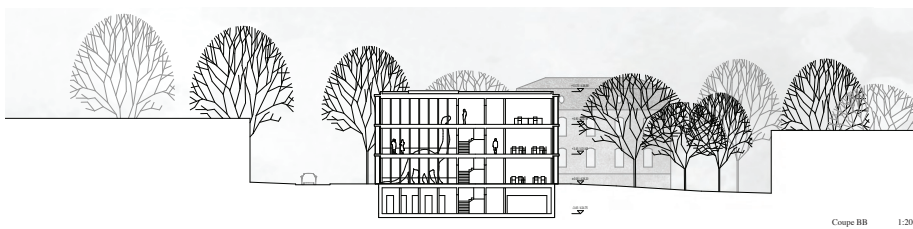
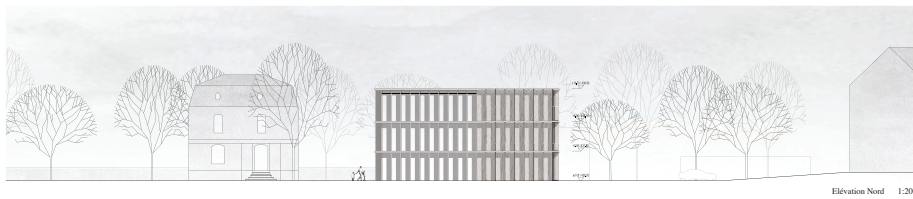
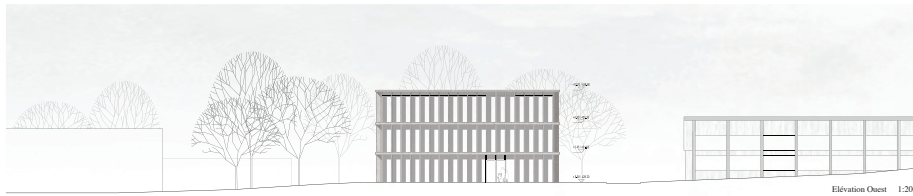
URUK



CRC17 Porrentruy - Concours d'architecture



URUK



CRC17 Porrentruy - Concours d'architecture



URUK

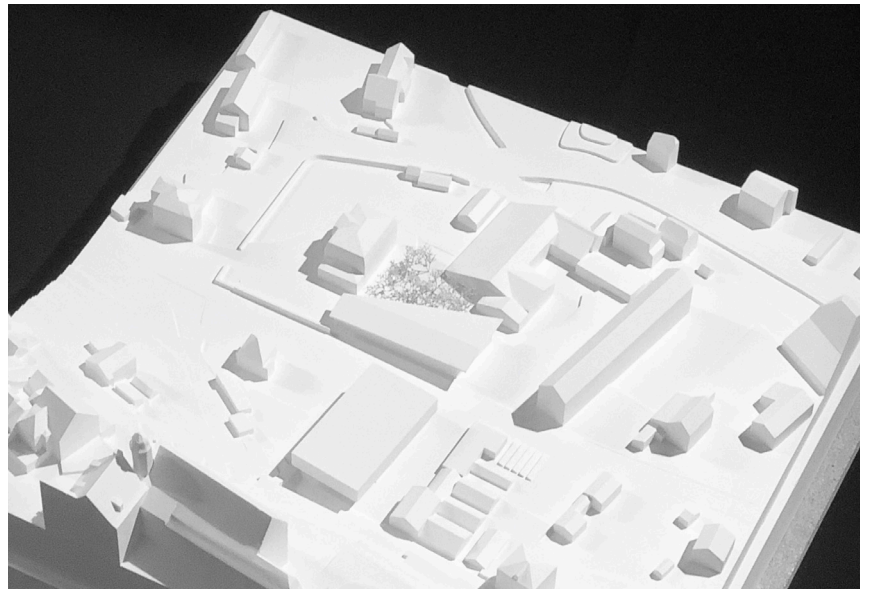


Projet n°57 **Le verger nouveau**

7ème rang - 7ème prix

Arthur Blanc Architecte,  
Pully

\_Nicolas Uebersax



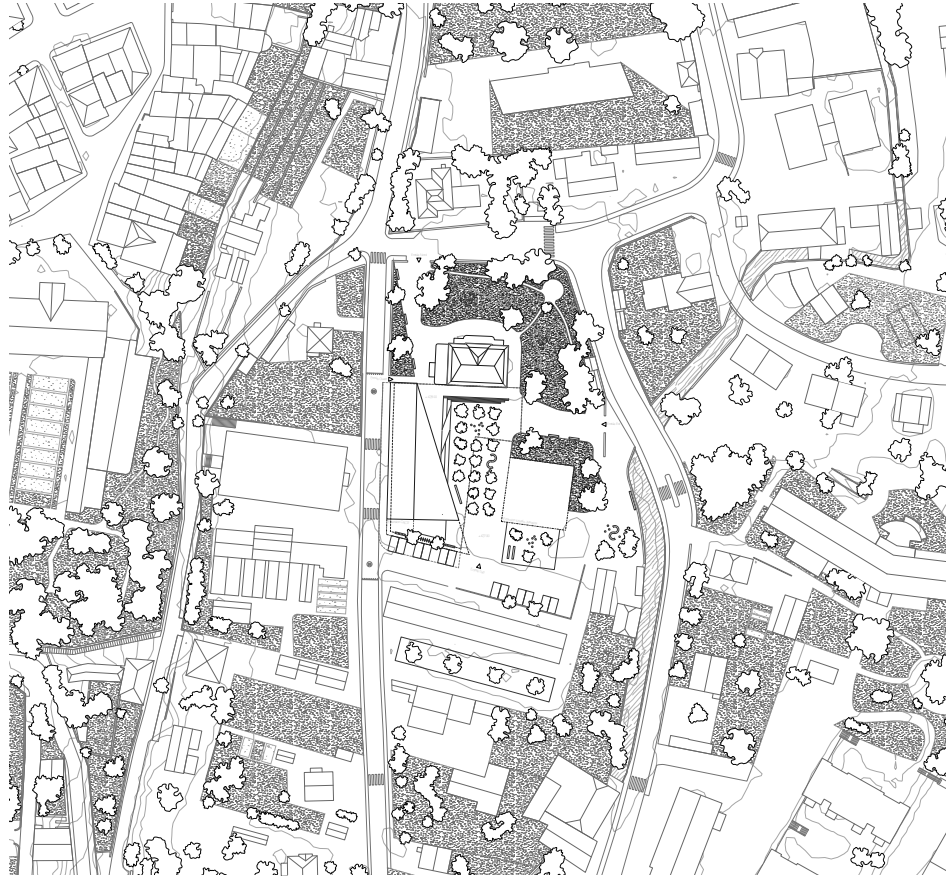
**Le verger nouveau**

Stratégie de développement pour le site Jurassic

Un ensemble identitaire dans un site exceptionnel au cœur du Jura

Le projet a pour objectif de valoriser les enjeux architecturaux et fonctionnels proposés pour le futur centre de stockage CRCT17. Dans une démarche pluridisciplinaire et respectueuse d'un développement durable, le projet vise à délimiter le concept d'un musée muséographique. Il propose l'insertion d'un bâtiment indépendant et respectueux des caractéristiques propres à la ville. Ce projet a l'intention de son milieu urbain, son projet d'inscrire son futur pour définir ses règles et sa volumétrie, reconnaître la ville Baucalis et son centre historique mais aussi la présence du centre historique et ses toitures à deux pans. Avant de réaliser des études pour exprimer les différents programmes qui le composent, ce volume aux proportions équilibrées harmonise deux architectures au regard d'édifices diamétralement opposés que sont la ville et l'immuable de logements.

Comme posé naturellement selon les lignes de force du contexte, le projet trouve par cette insertion fixe et ouverte, une intégration qualitative avec l'existant. Le bâtiment CRCT17 s'inscrit plus à long terme dans un élément d'insertion dans l'espace public. Il met en valeur par sa forme et sa matérialité la végétation existante et délimite un verger. Éléments emblématiques du patrimoine historique et culturel du Jura, le verger composé d'arbres à haute tige d'espèces locales est présent dans la région depuis l'époque Gallo-romaine. Il participe tout comme le jardin botanique à une démarche de sauvegarde et de renouvellement du patrimoine local. Cette nouvelle place d'urbanité dédiée à la détente et à la contemplation s'inscrit dans la continuité de la ville Baucalis. Elle offre au site du Jurassic une place marquante au jardin et au territoire d'un complexe de type «capitole». À la fois identitaire et ouvert au musée, il est également un espace public offert à la communauté, grande place commune pouvant accueillir diverses manifestations et animations de quartier. Cet espace minimal est ponctué d'espaces annexes comme le potager «Court-Pendu», le potier «Chamois», le grand «Chêne-vert» et le carreau «Petite Nore à Couleur» dont les couleurs évolueront au gré des saisons et feront de ce jardin un élément vivant et emblématique du projet.



CRCT17 Penetru - Concours d'architecture  
Le verger nouveau, stratégie de développement pour le site Jurassic

Plan Massé 1/200



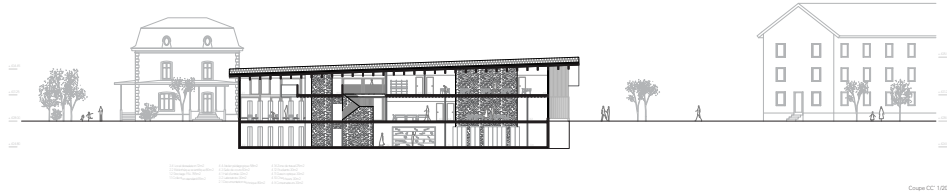
Elevation Est 1/200

Coupe AA 1/200



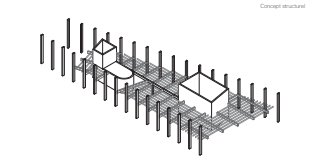
Coupe BB 1/200

Elevation Ouest 1/200



Coupe CC 1/200

CRCT17 Penetru - Concours d'architecture  
Le verger nouveau, stratégie de développement pour le site Jurassic

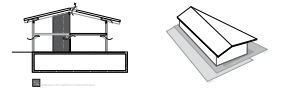


Concept structurel

**Une ossature tel un squelette**

Le concept structurel vise à rester simple, généreux dans son expression et économique. L'ensemble du bâtiment est réglé selon deux trames ou dimensions de travail avec des éléments préfabriqués et répétitifs. La première sur l'axe nord-sud possède un entreaxe de 2,35m qui rythme la façade et fixe la position des poteaux porteurs. La seconde sur l'axe est-ouest possède un entreaxe de 3,70m qui détermine les voies de circulation et la position des rayons d'évacuation. Le sous-sol en béton agit d'un point de vue statique, tel un carreau central qui répartit longitudinalement les charges concentriques. Il permet de transmettre du matériel homogénéisé au terrain les charges de la façade portante qui se développe tout autour du bâtiment. Deux rayons en béton armé ont du sous-sol pour venir rigidifier l'ensemble de la structure et soutenir la charpente. Ils sont également le plancher en bois dont la première travée, plus sa travée consécutivement réduite. La charpente est composée d'une poutre latérale, de deux poutres sablières et de chevrons dont l'expression rappelle celle d'un squelette. À l'intérieur du bâtiment la structure est volontairement mise en évidence. La longue poutre latérale court sur toute la longueur du volume telle une ligne dorsale soutenant les côtes. Le poids qui recouvre cette ossature joue à un jeu de cache-cache. Parfois elle révèle la structure parfois elle la masque. La béton rappelle aussi l'ensemble des fouilles archéologiques. Il est composé d'aggrégats pondés qui le confère un matériau formé, composé de petits éléments qui s'entrecroisent comme les éléments dans la roche.

**Concept ventilation**

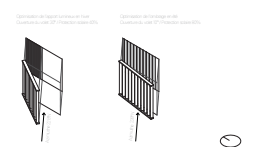


Une toiture protectrice

**Une peau climatique**

Cherchant à réinterpréter des caractères et matériaux présents in-situ et répondant à des critères atmosphériques et climatiques, la façade est pensée selon un ordre qui rappelle les édifices bourgeois avoisinants (soie, corniches, colonnes). Sa présence horizontale est rythmée par une trame de poteaux porteurs et de lames verticales qui agissent comme un filtre. Ces lames jouent un rôle esthétique fort répondant également aux programmes qu'elles dissimulent par un jeu subtil de porosité en de sens. La façade remplit donc une double fonction : celle d'une présence plastique couplée d'une protection solaire performante. D'un point de vue technique, la toiture est dimensionnée de façon à ce qu'elle apporte une protection totale à la façade sud durant la période du solstice d'été. Le socle de l'annexe, un second degré de protection solaire dans la façade donne aux usagers la possibilité de se protéger ou d'optimiser l'apport du rayonnement solaire direct. À l'aide de protections solaires sous forme de volets orientables, la façade s'adapte en continu et se ferme au gré de conditions météorologiques et des besoins énergétiques. Toujours en été, le confort thermique est aussi assuré par la ventilation naturelle transversible renforcée grâce à la présence de doubles trappes et de tabourets qui permettent d'évacuer l'air chaud. Les tabourets disposés le long de la façade permettent aussi le rafraîchissement des parois minérales du bâtiment. La trappes orientables la veille est recouverte le lendemain. Finalement l'association de bois et de béton, deux matériaux présents dans le contexte proche, offrent un éco-bilan, notamment CO2, sans défaut du fait de la grande proximité de leur zone de provenance.

Une façade protectrice

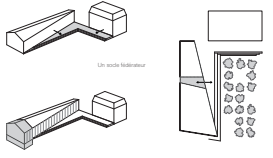






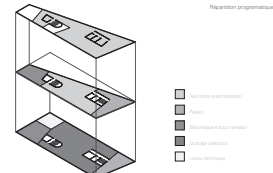
Un vide identitaire

Faisant le lien entre la Rue de Fontenay et la Rue des Filles-du-Calu, le projet relie les deux versants du plateau de Fontenay par une série de perméabilités et de cheminements, rendus possibles par son principe de fragmentation. Objet ouvert, il s'inscrit dans les programmes, de ses usages et par la présence du regard des différents usages qui constituent le musée Jurassica. Jouant de son statut de futur espace public de référence, placé à l'interface entre les différents programmes présents : logements sociaux, bureaux, équipements publics, cet espace a pour vocation de devenir plus que simplement le futur centre de stockage à venir. Véritable place publique à l'entrée du quartier, tout à la fois identitaire et espace public multi-fonctionnel, il implante le long de l'édifice qu'il valorise. Utilisant la légèreté dévolue et les différents géométriques présents, l'espace se structure par un socle de gradins offrant tout à la fois des assises et des plateformes pouvant accueillir différentes programmations. Reprenant les activités, le regard, accueille des surfaces perméables en granité agrémentées, de chaises et de jeux accessibles au public tout en permettant de reconstruire le jardin de la ville Bourde à la ville.

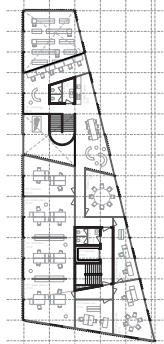
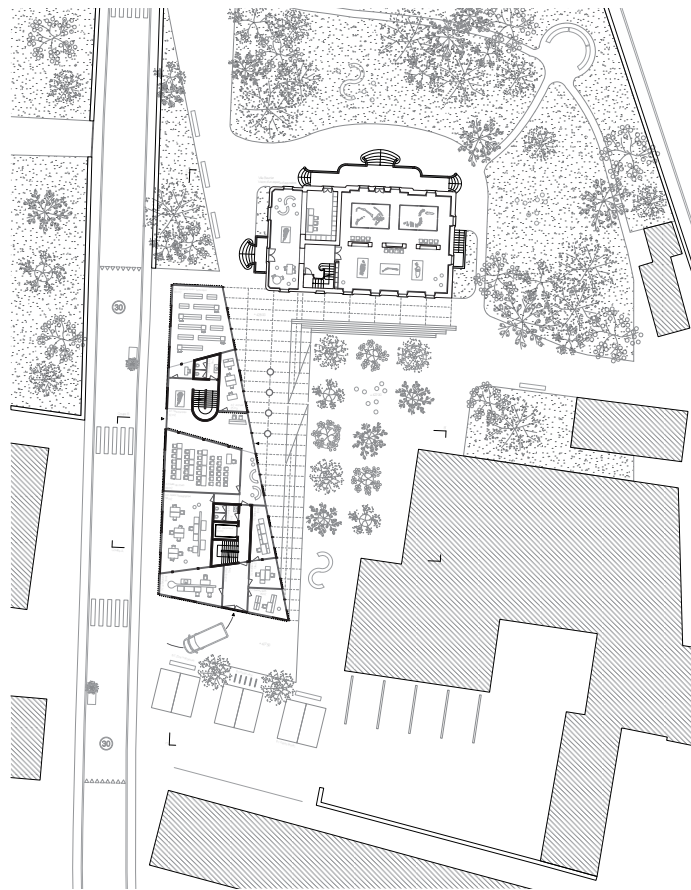


Une typologie fonctionnelle et flexible

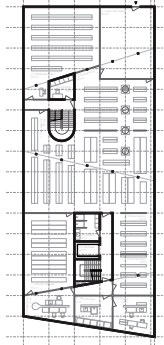
Lieu de représentation et d'ouverture au public, le futur centre de stockage CRCT1 met en avant une recherche spatiale pouvant intégrer aussi bien des espaces administratifs, professionnels et dédiés au grand public. L'évolution des fonctions, la flexibilité des aménagements et la polyvalence des espaces sont au cœur des réflexions qui fondent ce projet. L'enjeu est de créer un lieu capable d'accueillir mais aussi d'intégrer et de rassembler les différents entités et services qui composent le CRCT1. La répartition des programmes est pensée de manière rationnelle afin de délimiter des grandes zones d'activités, de permettre une circulation fluide et d'offrir un potentiel d'adaptabilité. Au nord, nous retrouvons les espaces de bibliothèque et de documentation ouverts à la consultation. Au centre, les espaces dédiés au public tels que la salle de cours et l'espace pédagogique. Au sud, les ateliers pour les chercheurs qui sont en lien direct avec les zones de chargement de circulation. La volonté de rendre visible le travail de tous des scientifiques est respectée par une relation visuelle étroite avec les laboratoires. Le premier étage regroupe l'ensemble des locaux administratifs et techniques : espaces généraux et bureaux, donnant sur des doubles hauteurs. Le sous-sol contient les espaces de conservation à l'abri de la lumière naturelle ainsi que les locaux techniques. Un accès au nord permet de relier notre projet à la ville Bourde via une circulation intérieure chauffée. Le projet est pensé pour offrir un potentiel d'extension de 750m<sup>2</sup> en prolongeant simplement la trame de trois travées dans la continuité du volume.



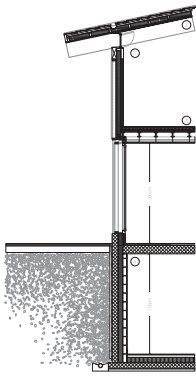
CRCT1 Fontenay - Concours d'architecture  
Le regard nouveau, stratégie de développement pour le site Jurassica



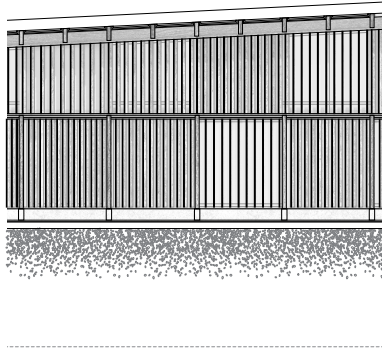
Plan Par 1/200



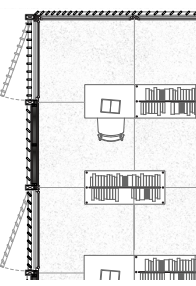
Plan Sous-sol 1/200



Coupe 150



Elevation 150



Plan 150

1. Composition de la toiture chaudière 370mm  
Tôle plate de terre faïence 400x200mm 70mm  
Laine 100/60mm 20mm  
Linteau en bois 100x100mm 40mm  
Espace de ventilation 20mm  
Laine 100/60mm 20mm  
Isolation thermique en contre toitage (240/60mm) 40mm  
Plaf. béton  
Panneaux plâtrés peints en blanc 24mm
2. Composition du mur de façade 420mm  
Coffre préfabriqué support de lambris de façade 120mm  
Laine 100/60mm 20mm  
Panneau de bois lambré (panneaux 18mm)  
Isolation thermique 150mm  
Panneau en contre-toitage (240/60mm) 40mm  
Linteau vertical de bois construction 50mm  
Panneaux plâtrés peints en blanc 24mm
3. Composition des parois 670mm  
Revêtement de sol 60mm  
Chapeur en ciment 20mm  
Isolation phonique P5 P1 40mm  
Isolation phonique P5 P1 40mm  
Poutres bois (100x150mm) Solives (140x140mm)  
Vide sanitaire (électrique) ventilation chauffage 170mm  
Plaf. plâtré suspendu 20mm
4. Composition du mur de sous-sol 190mm  
Poutres diamètre 60mm  
Coffre d'isolation  
Laine de verre 200mm  
Isolation thermique 150mm  
Mauvaise en béton de terre cuite 120mm  
Enduit intérieur 10mm



Vue extérieure

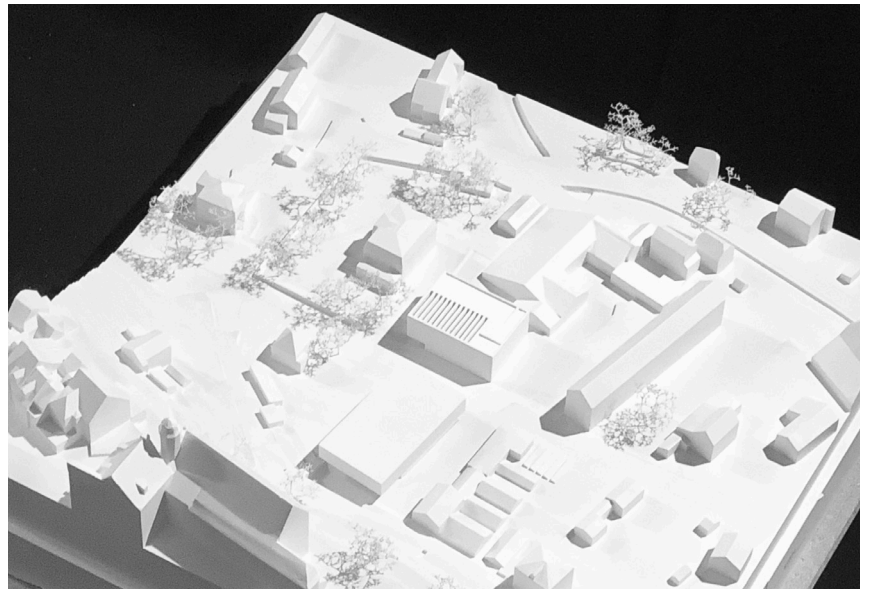


Vue intérieure

8. PROJETS NON CLASSÉS

N°1 **stille**

FLORENCIO SOTOS -  
ISABEL RAMOS  
Madrid, Espagne



N°2 **ALOUETTE**

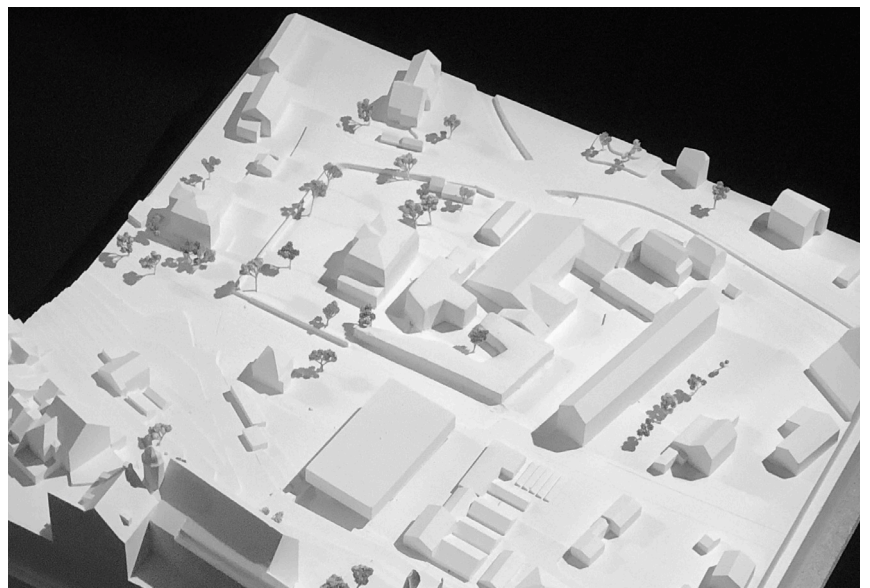
Stereo Architektur Gmbh  
Zürich

\_Jonathan Hermann  
\_Claudio Meletta  
\_Martin Risch  
\_Lisa Gasparini



N°3 **Muret, Villa, Jardin**

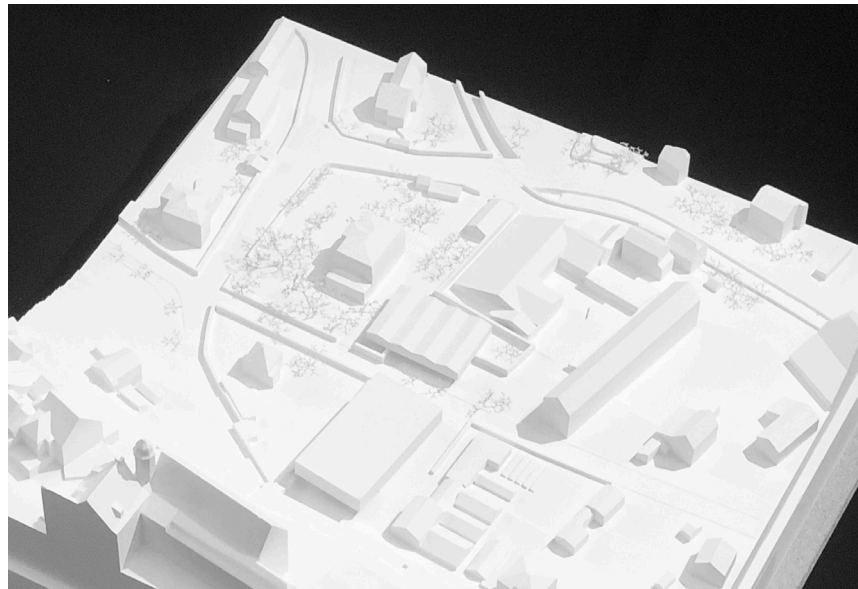
\_Martin Peikert  
Lausanne



N°4 **MURMURE**

MJ2B Architekten AG  
Murten

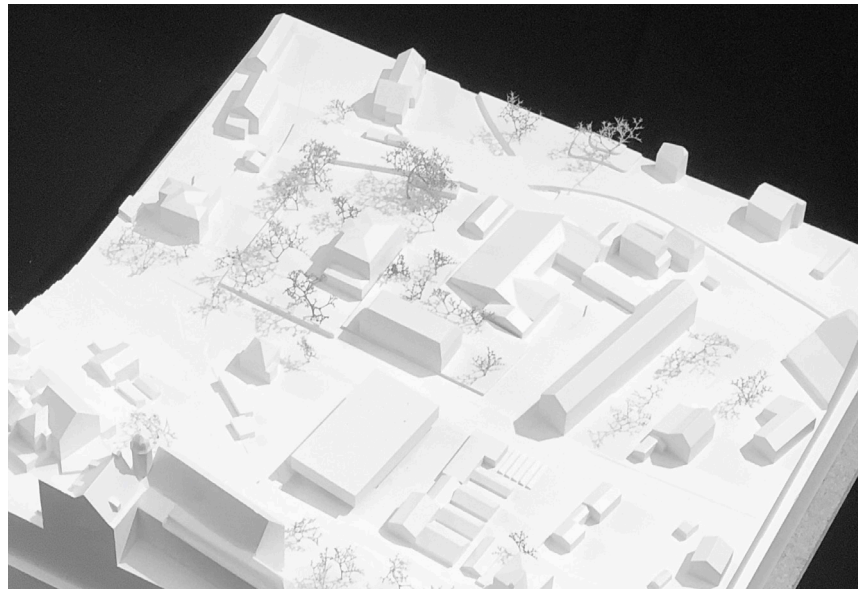
\_Manuel Jüni  
\_Beat Buri  
\_Joël Häni  
\_Maëlle Waeber  
\_Lisa Gianotti  
\_Timon Gaschen



N°5 **PRELUDE**

GLOCKI ARCHITECTE  
La Tour-de-Peilz

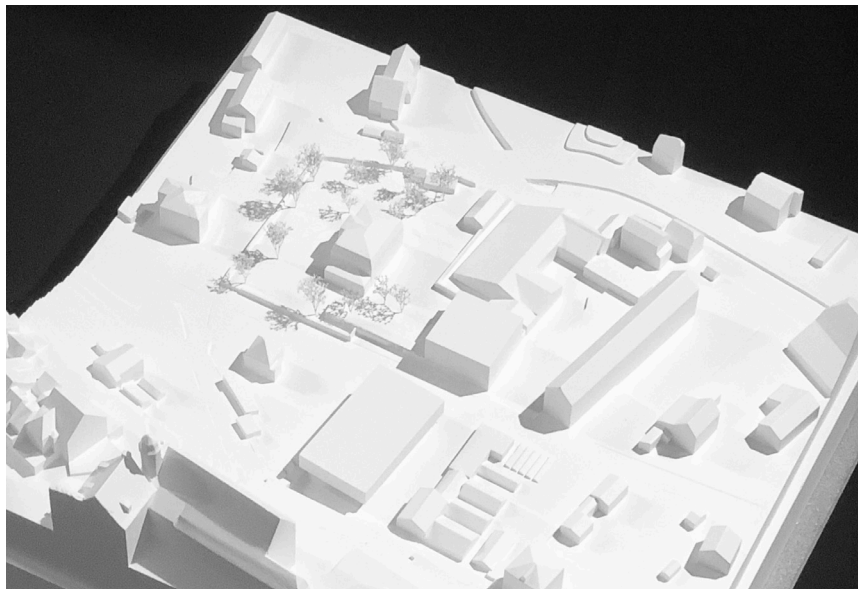
\_Ryszard Glocki



N°6 **TRIAS**

Patrick Meier  
msc architekten eth sia  
Lucerne

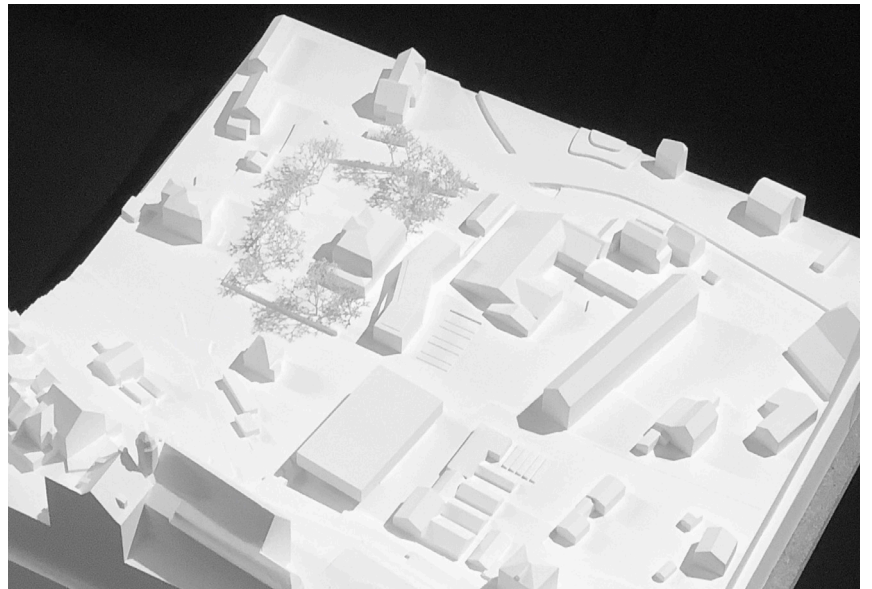
\_Patrick Meier  
\_Laurent Nicolet  
\_Philipp Uerlings  
\_Norman Stein  
\_Daniel Heule



N°7 **le temps de la terre**

ZID architecture sàrl  
Chambésy

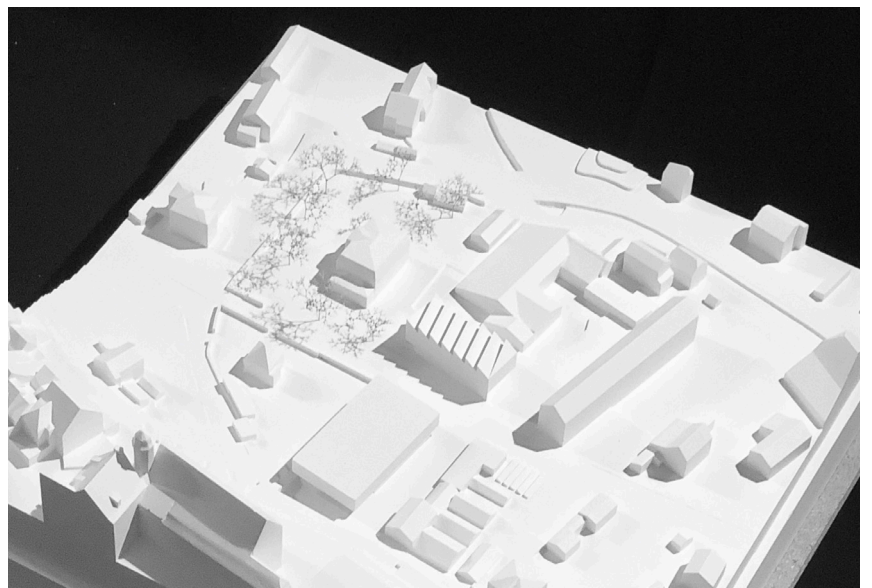
\_ Enrique Cebrian  
\_ Francesca Scattoni  
\_ Samir Zid



N°9 **DINO00**

Marlon Biétry EPF,  
Lukas Lenherr  
Architecture EPF SIA  
Courfaivre

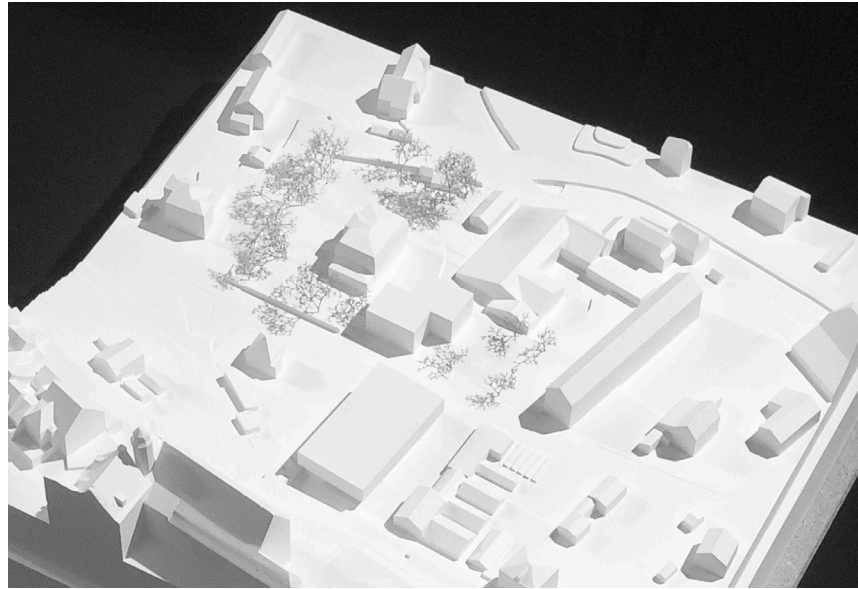
\_ Marlon Biétry  
\_ Lukas Lenherr  
\_ Christian Weber



N°10 **PIERROT**

transversal architectes  
Lausanne

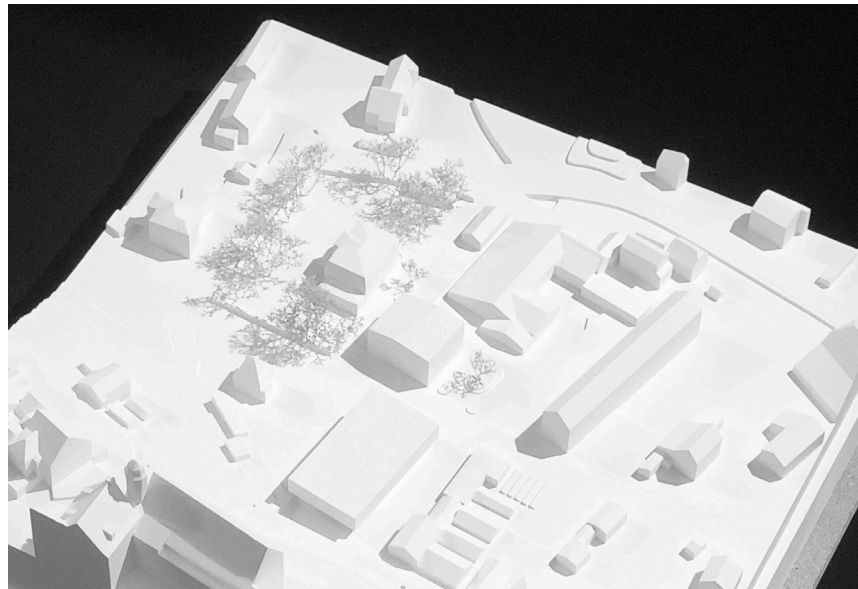
\_Xavier Marlaire  
\_Eléna Blanchaert



N°11 **MALM**

STENDARDO MENNINGEN  
ARCHITECTES  
Genève

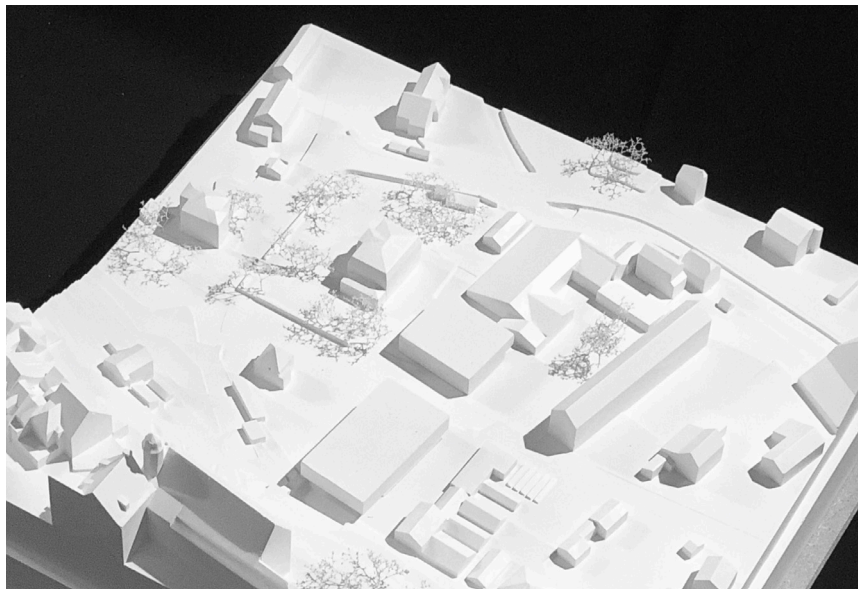
\_Daniele Stendardo  
\_Adrien Menningen  
\_Sylvère Menningen  
\_Angel Lallana Diez-Canseco  
\_Blanca Perez  
\_Lucile Chardonnet



N°12 **Archipel**

Francesco Merla Architeccte  
Toulouse, France

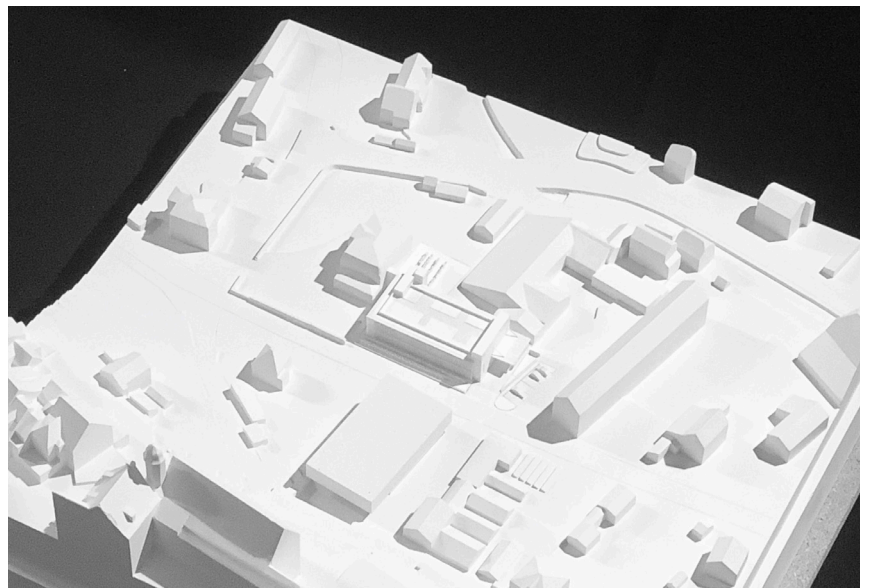
\_Nicola Giuliani



N°14  
**UNE CAVERNE ET DES  
PLATEAUX**

HUGUES FONTENAS  
ARCHITECTES  
Paris, France

\_ Hugues Fontenas  
\_ Thomas David  
\_ Laure Lienard



N°15 **ELLIE SATTLER**

Sub sàrl  
Gaillard, France

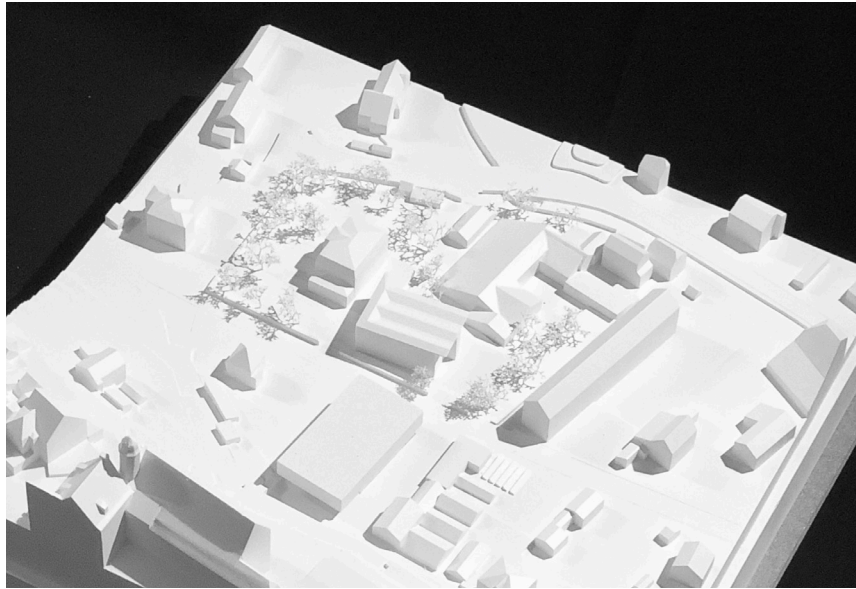
\_ Vanessa Pointet  
\_ Thibaut Pierron



N°16 **AROUND THE CORNER**

saas sàrl  
Genève

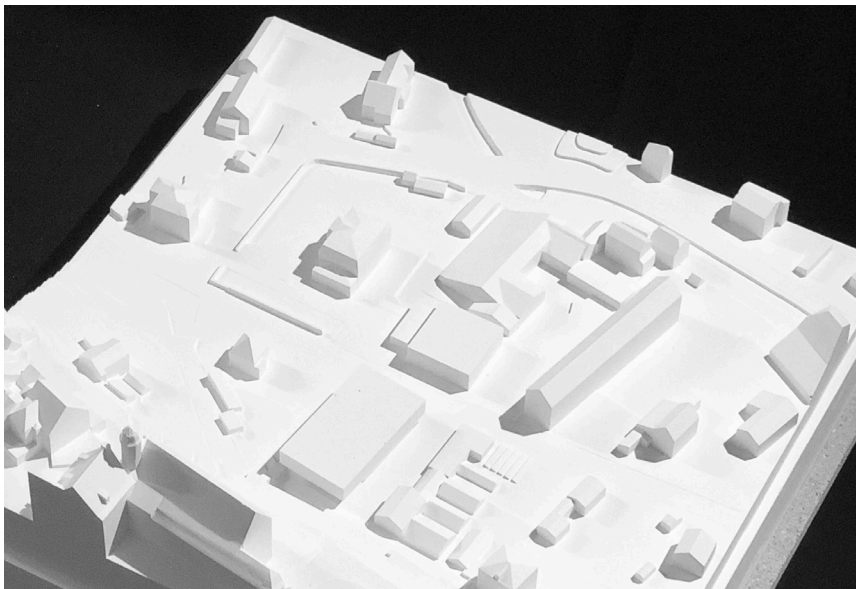
\_Elli Maria Moustaka  
\_Guillaume Yersin  
\_Aurélie Barral  
\_Sandra Kieschnik



N°18 **BABYLONE**

Atelier d'architecture  
Manini Pietrini  
Neuchâtel

\_Guido Pietrini  
\_Etienne Dubois  
\_Adele Pietrini

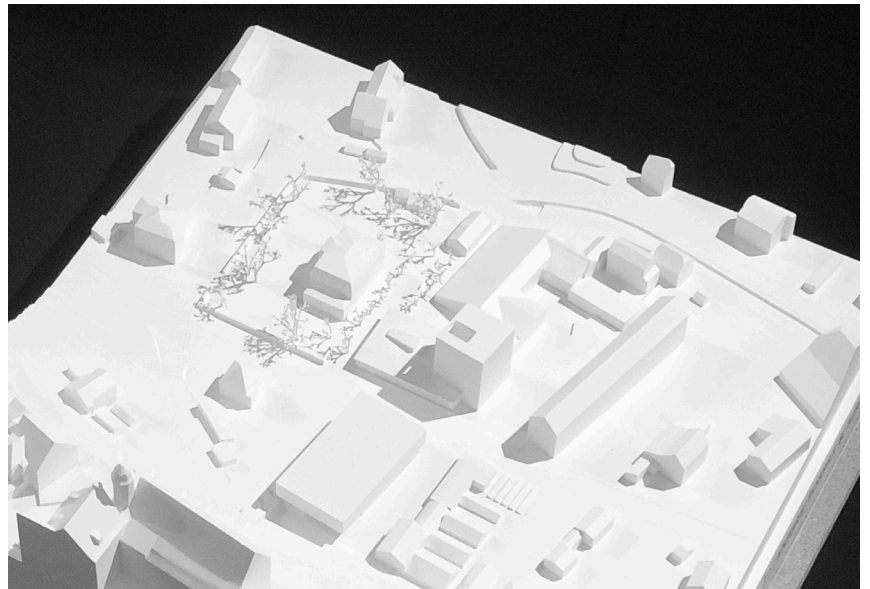




N°19  
**AMBRE, FOSSILE &  
JURACANTHA**

SIRONI SA, architectes SIA  
Porrentruy

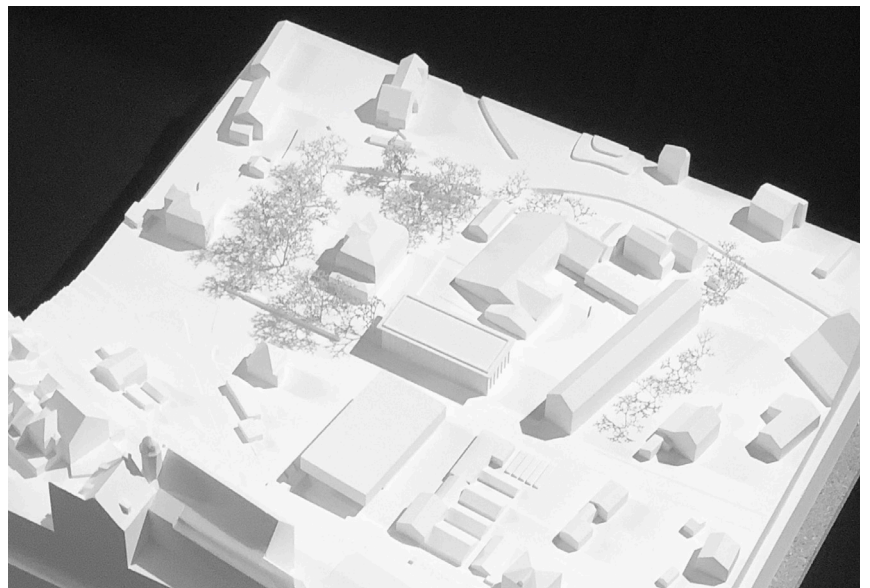
- \_Coralie Sironi
- \_Marco La Gennusa
- \_Coralie Favre
- \_Vladimira La Gennusa



N°20 **CENOMESO**

MAUREL ARCHITECTES SARL  
Lausanne

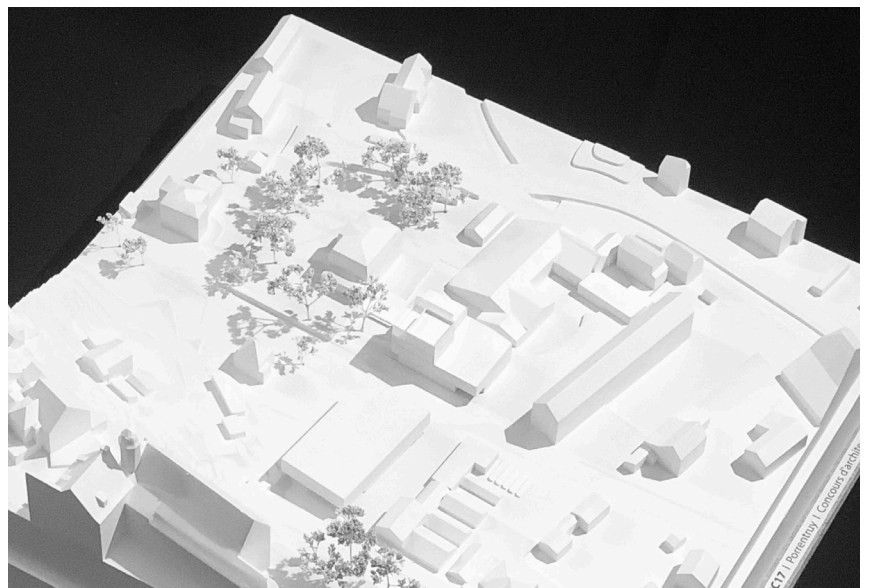
- \_Ludovic Maurel



N°21 **OBJET TROUVÉ**

Aldo L'Arco architecte EPF  
Genève

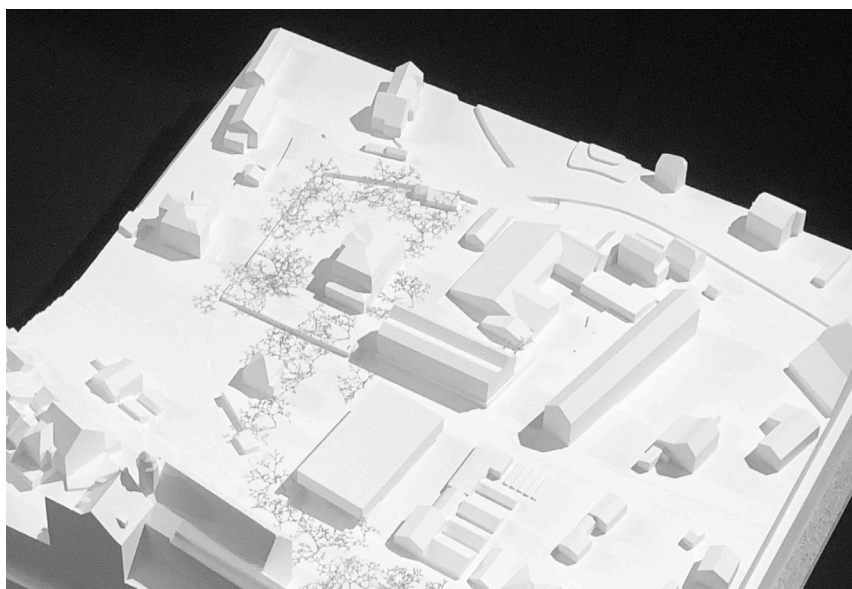
- \_Edith Commandeur



N°22 **ANTHROPOCÈNE**

Stähelin Partner  
Architectes SA  
Delémont

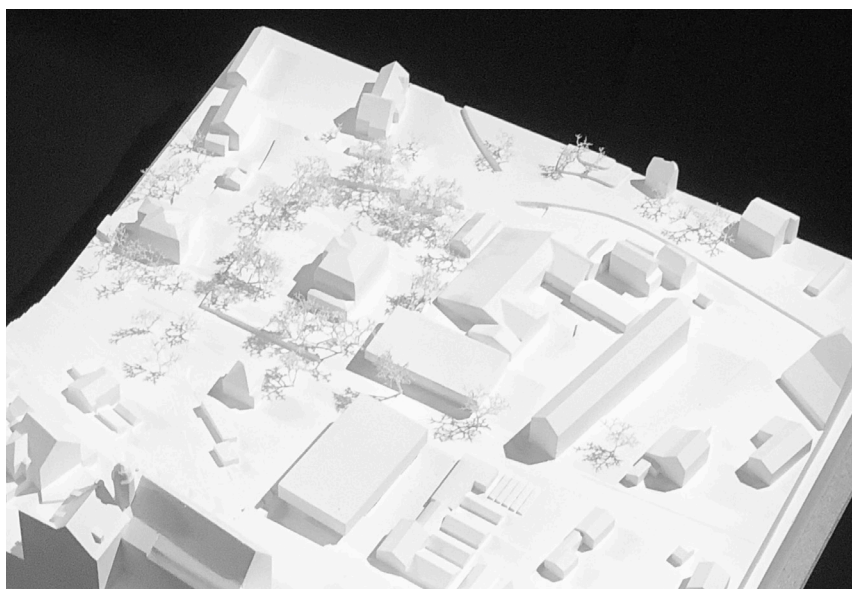
- \_Nuno Silva
- \_Silvia Capello
- \_Paloma Lopes
- \_Cyril Kamber
- \_Nicole la Hausse de  
Lalouvrière
- \_Johann Maître
- \_Philipp Knopp



N°23 **juris**

iff architektur gmbh  
Solothurn

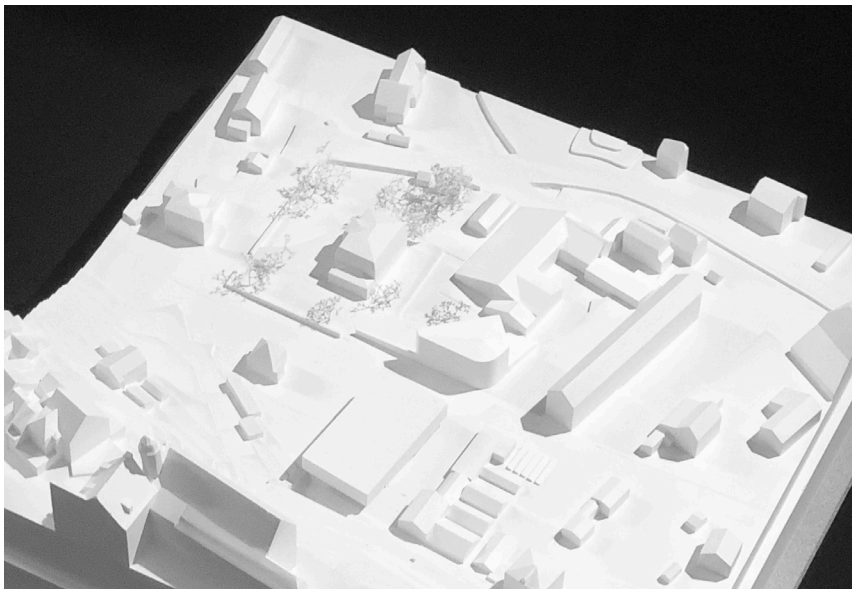
- \_Johannes Iff
- \_Elisabet Escabias
- \_David Schneider
- \_Julia Max
- \_Stefanie Jakob



N°24 **MICROCOSMES**

Studio Lausanne  
Architecture SA  
Lausanne

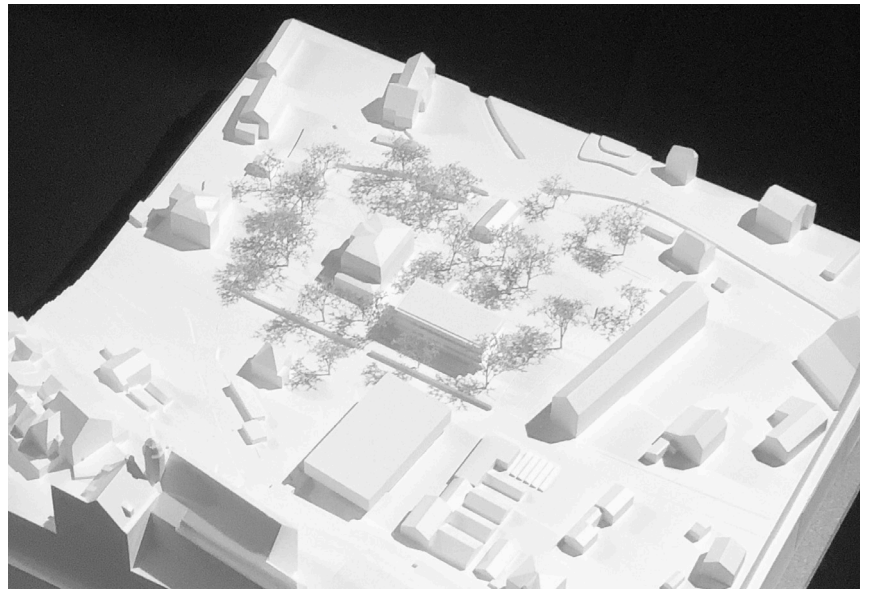
- \_Vittorio Fragasso
- \_Céline Bulliard
- \_Tiphaine Monier



N°25 **CHASHITSU**

ATELIER JORDAN  
Zürich

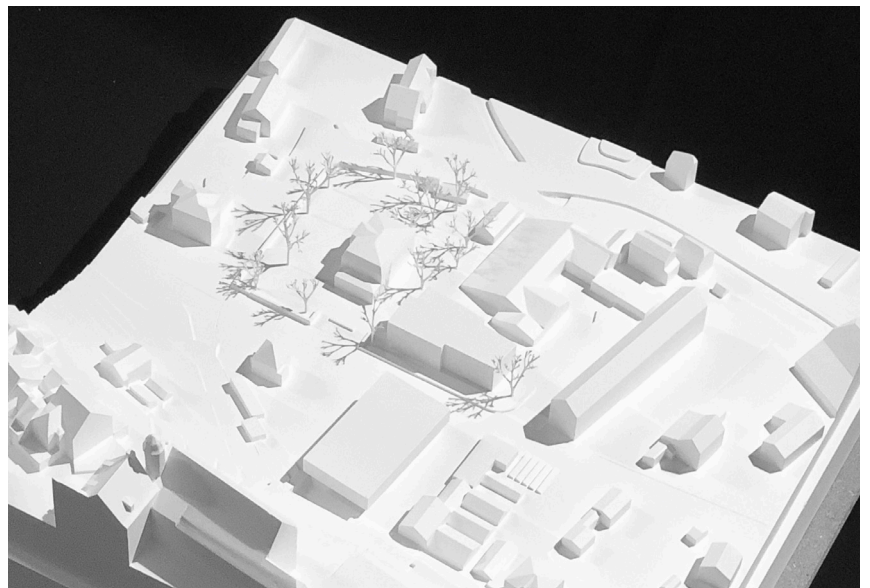
\_Frédéric Jordan



N°26 **terre franche**

atelier loryplatz Architektur und  
Gestaltung GmbH  
Bern

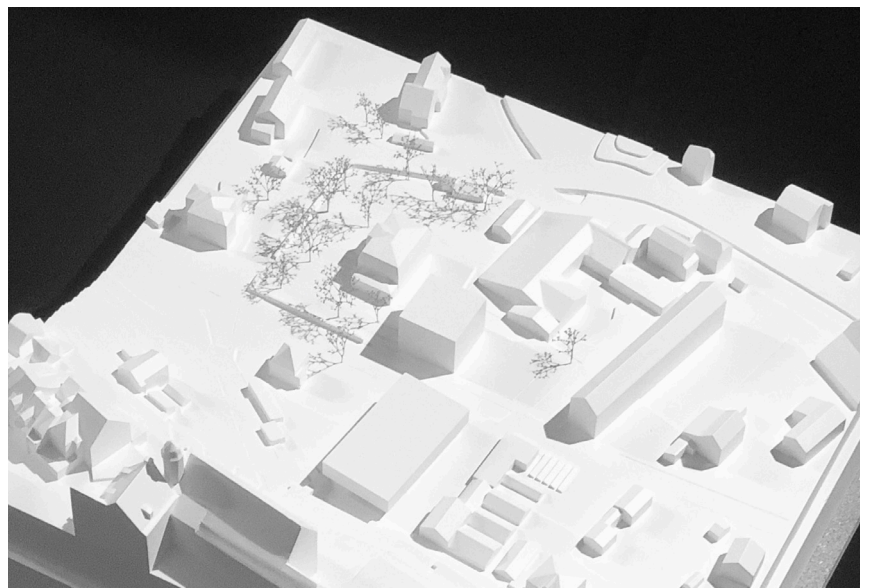
\_Christian Heller  
\_Sandra Mürger



N°27 **Cabinet de curiosités**

GNWA - Gonzalo Neri & Weck  
Architekten GmbH  
Zürich

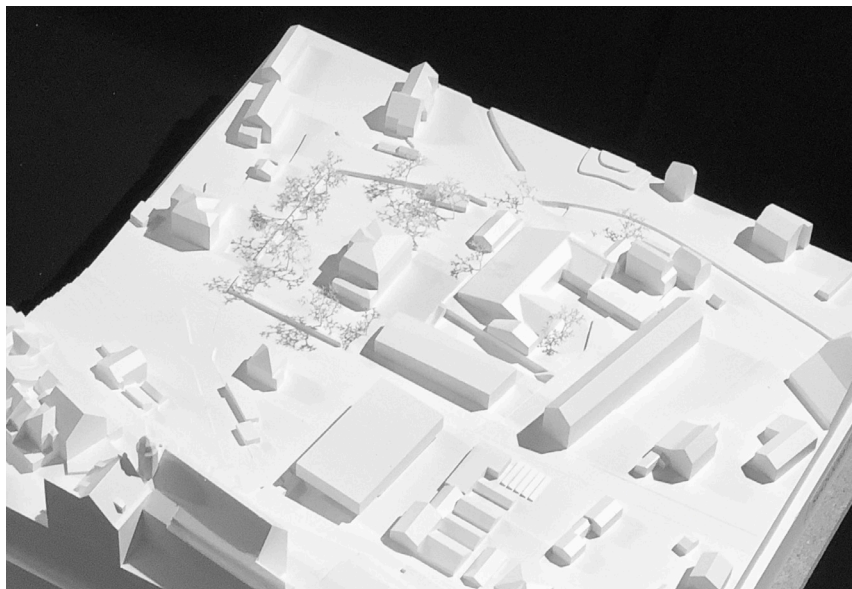
\_Cristina Gonzalo  
\_Markus Weck  
\_Marco Neri  
\_Laura Sanchis  
\_Miguel Fernandez



N°28  
**SeQUOia? AllosauroidEA !**

MBR Architecture SA  
Saint-Imier

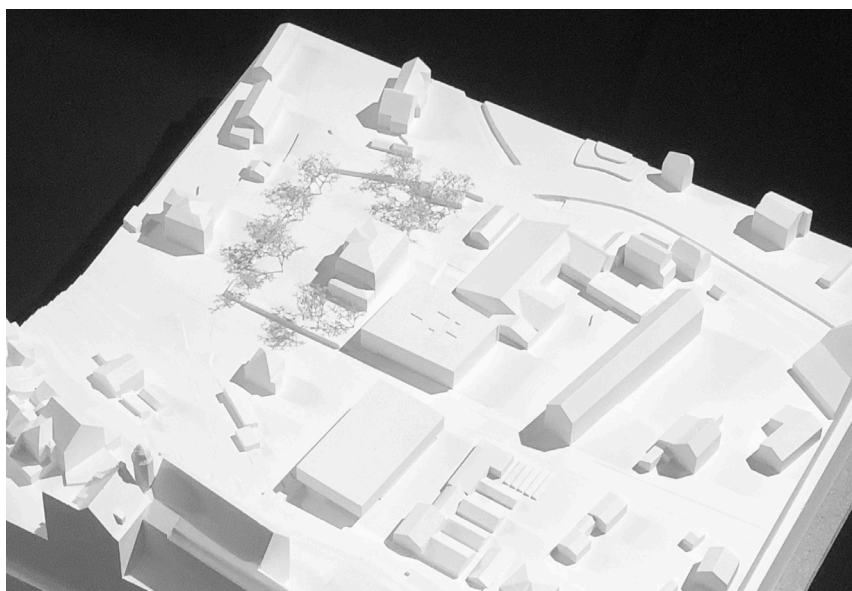
- \_ Baptiste Langel
- \_ Magali Béchir Dubois
- \_ Alba Oriana Bufo
- \_ Yannik Bourquin
- \_ Julien Py
- \_ Aulona bytyqi



N°29 **autour d'une fouille**

Bellmann Architectes  
Montreux

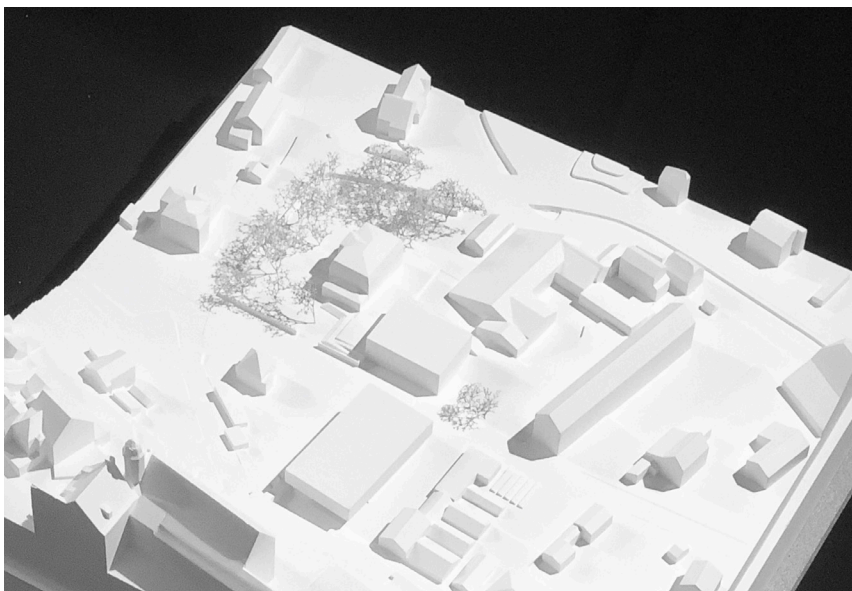
- \_ Gilles Bellmann
- \_ Grit Fowler
- \_ Isabel Solla
- \_ Théo Bellmann
- \_ Zikret Pajaziti



N°30 **ACCORD'EON**

TREVISAN Matteo et  
SCHORR Martin architectes  
Lausanne

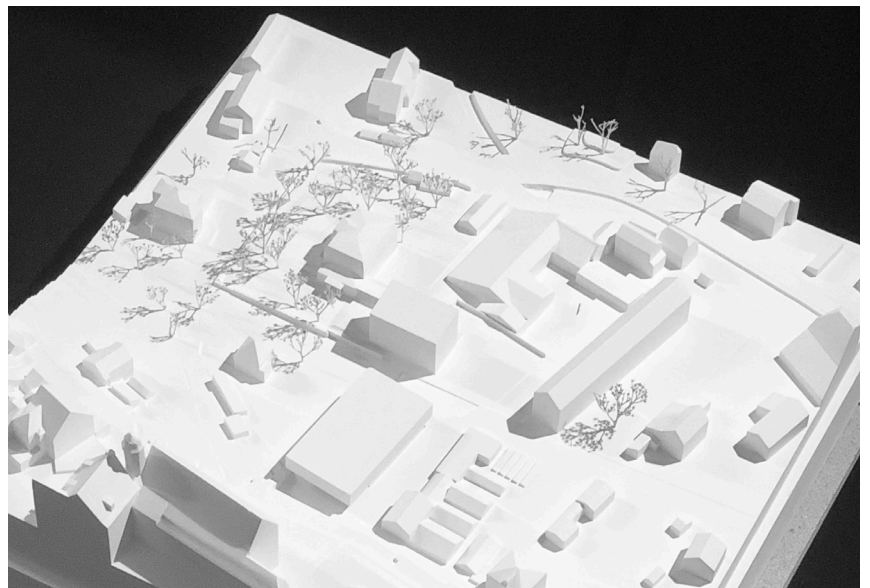
- \_ Matteo Artico
- \_ Silvia Fracassi
- \_ Eduard Kuyumcu
- \_ Samantha Nicole



N°32 **Beuclair-Rougeterre**

Burri et Partenaires Sàrl  
Porrentruy

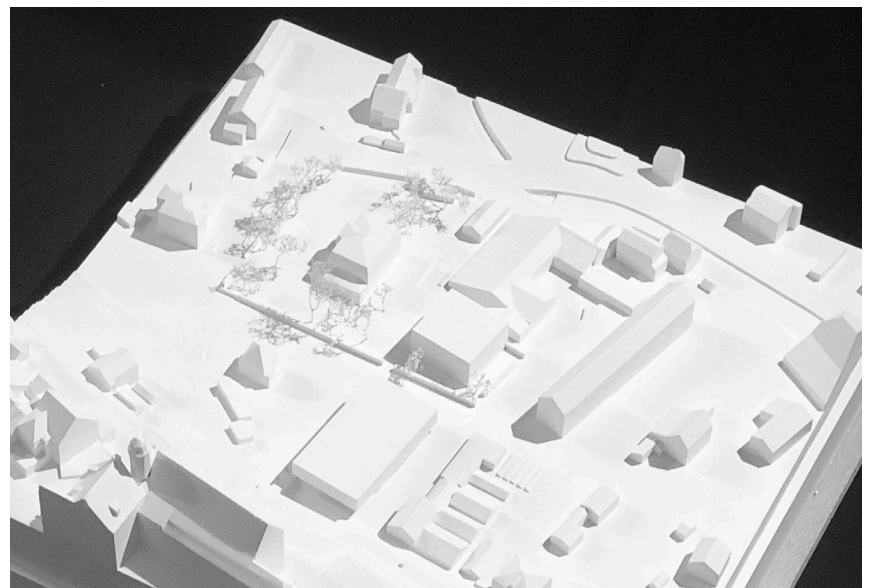
- \_ Pascal Burri
- \_ Julien Huguelet
- \_ Maryse Baumgartner
- \_ Felipe Sanchez
- \_ Sophie Burri
- \_ Vincent Neukomm
- \_ Thomas Plumey
- \_ Norbert Goffinet



N°33 **O'MELETTE**

nuvolaB architectes SA  
Lausanne

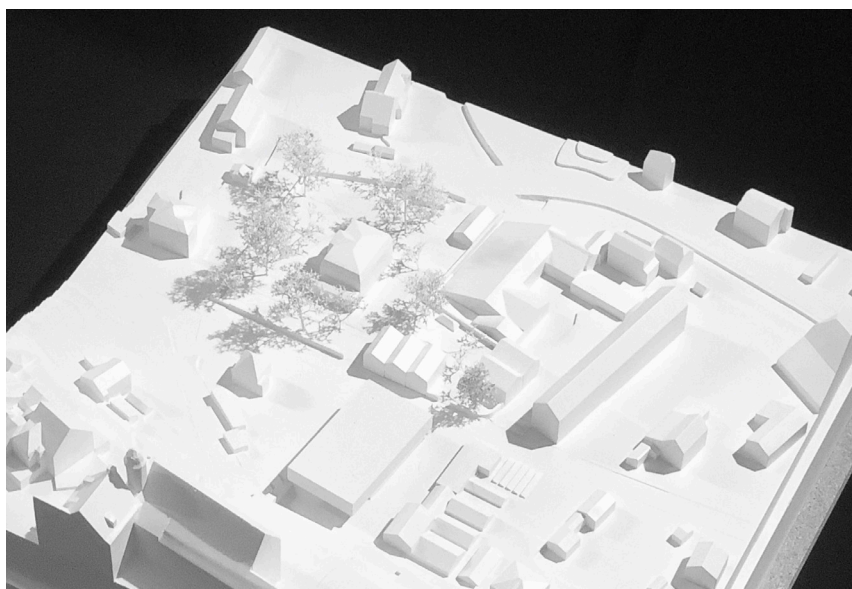
- \_ David Benedetti
- \_ Nicola Lariccia
- \_ Angelo Ferrari
- \_ Giorgio Furter
- \_ Jan De Clercq
- \_ Andrea Giromini
- \_ Elena Pollastrini
- \_ Marco Bernardello
- \_ Nils Baertschi
- \_ Yohann Jacquier



N°34 **AMBRE**

Charles Capré & Rémy Cottin  
Genève

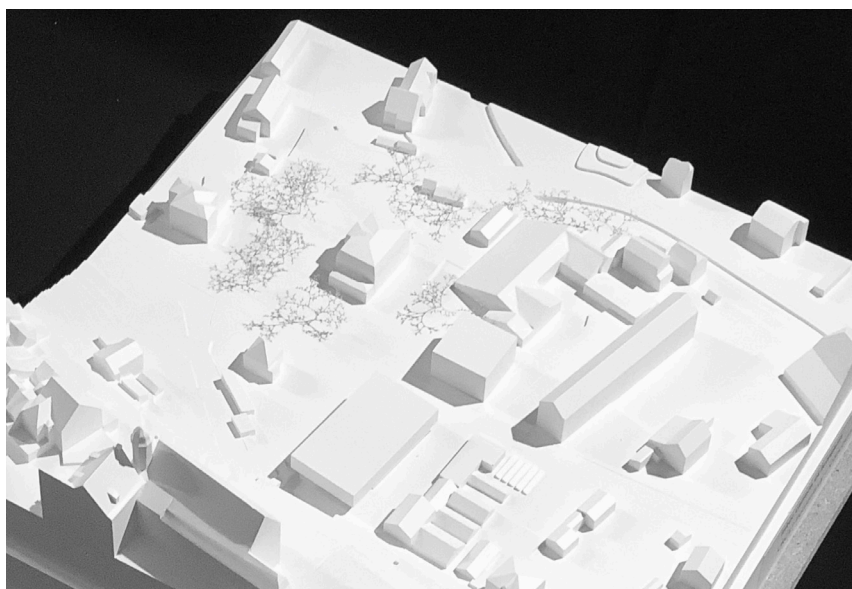
\_Rémy Cottin  
\_Charles Capré



N°35 **inter canem et lumpum**

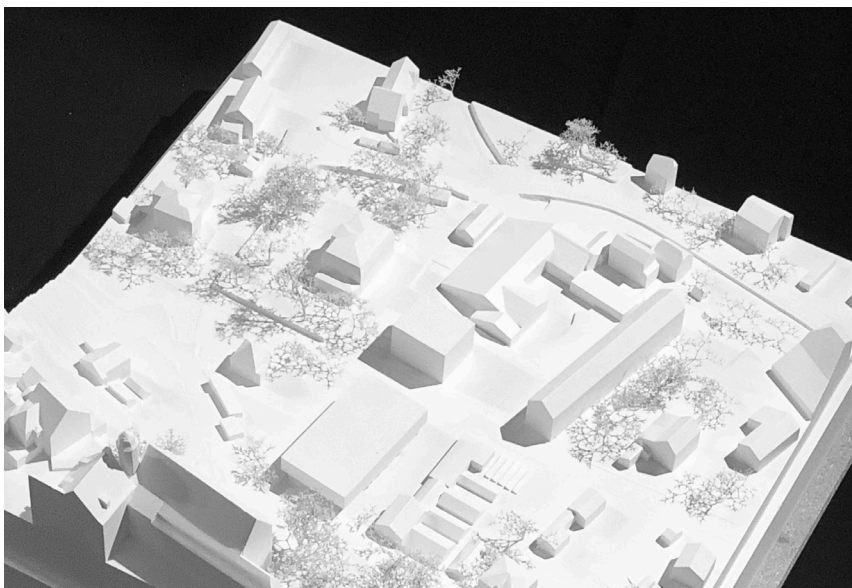
urbanité(s) sàrl  
Genève

\_Isabel Girault  
\_Marine Girault  
\_David China  
\_André Quintas  
\_Floriane Cebil  
\_Gaël Prost



N°36 **LES DEUX VILLAS**

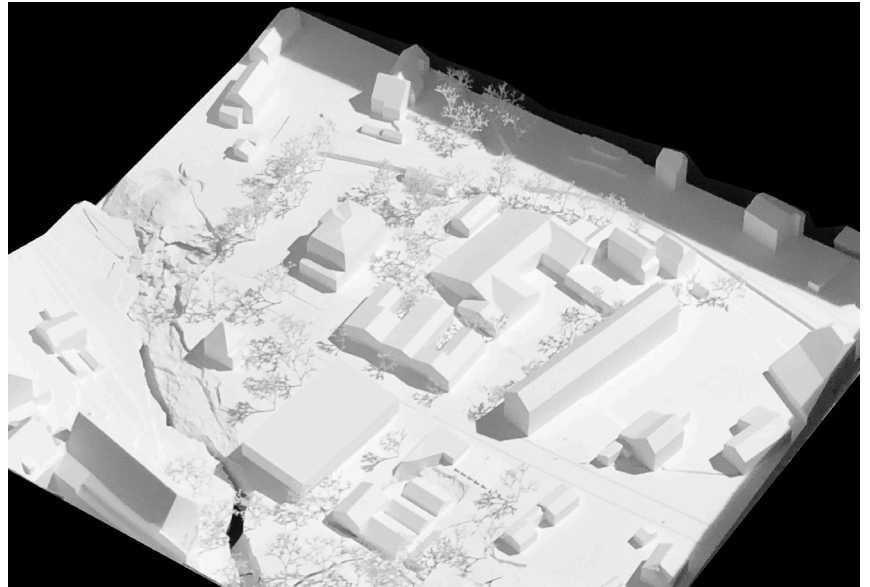
Simon Durand architecte  
Lausanne



N°37 **HARMONIE**

collinfontaine architectes + 68A  
Architecture & Urban Planning  
Genève

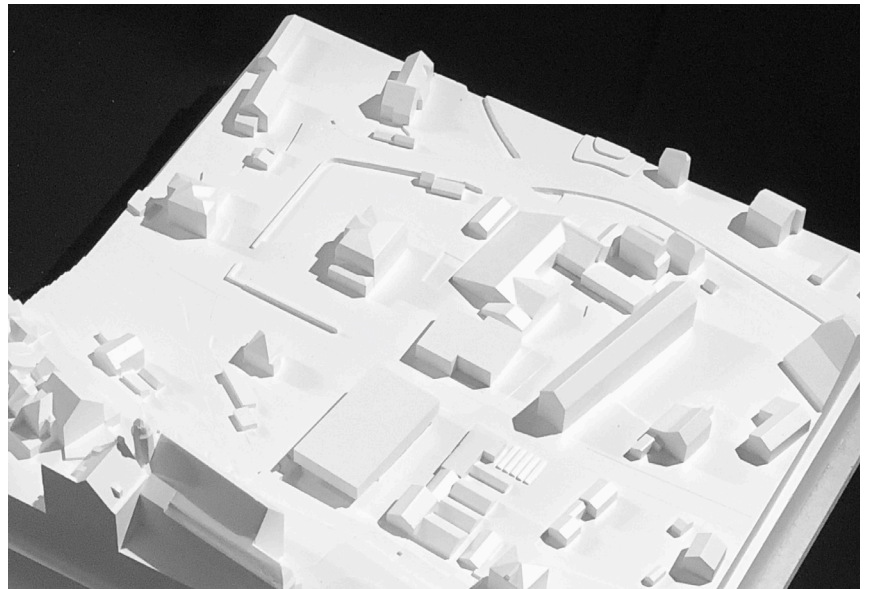
- \_ Didier Collin
- \_ Manuel Der Hagopian
- \_ Grégoire Du Pasquier
- \_ Blaise Fontaine
- \_ Francesco Montresor
- \_ Paul Trelu



N°38 **STRATOSAURUS**

jean-claude girard architecte  
Genève

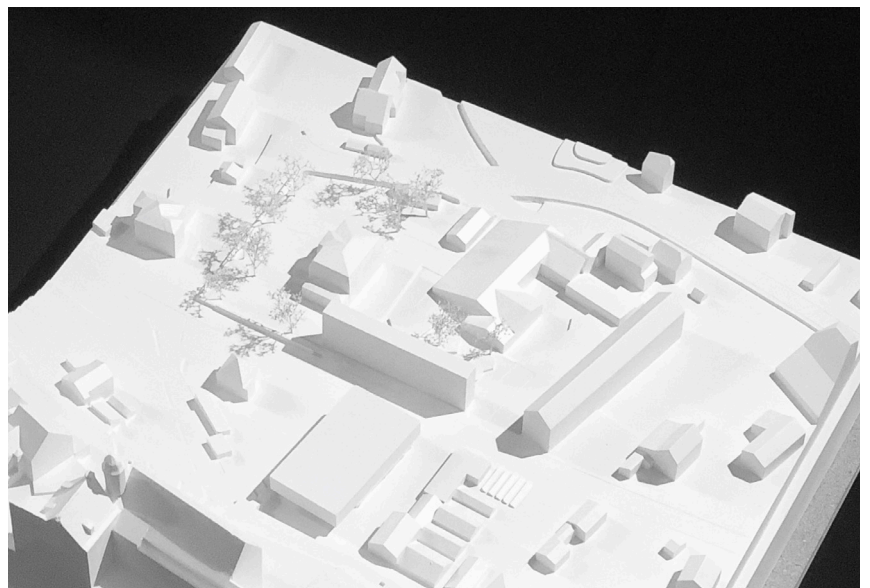
- \_ Julien Orozco
- \_ Roberto Gru



N°39 **ÉMETTEUR**

Arni Architekten AG  
Lyss

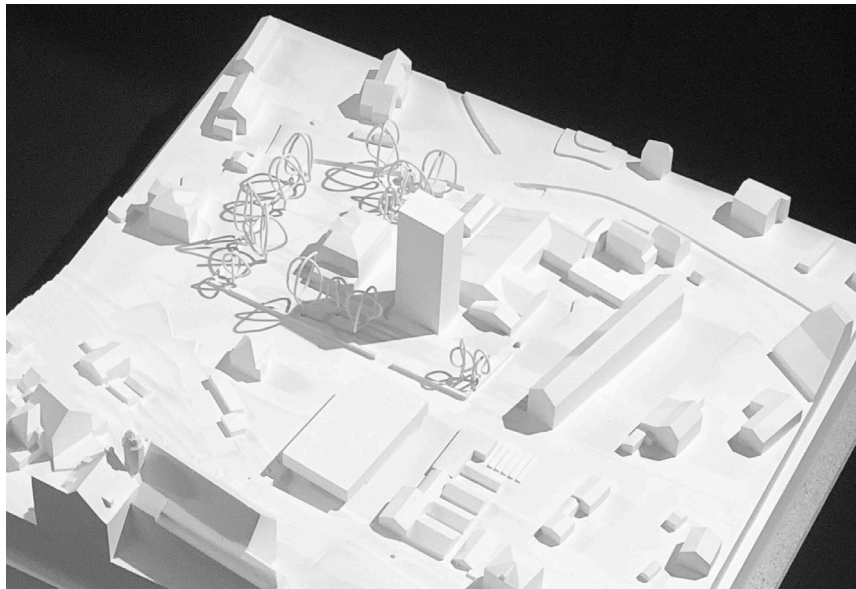
- \_ Peter Arni
- \_ Dominik Arni
- \_ Manuel Lergier



N°40 **SÉDIMENT**

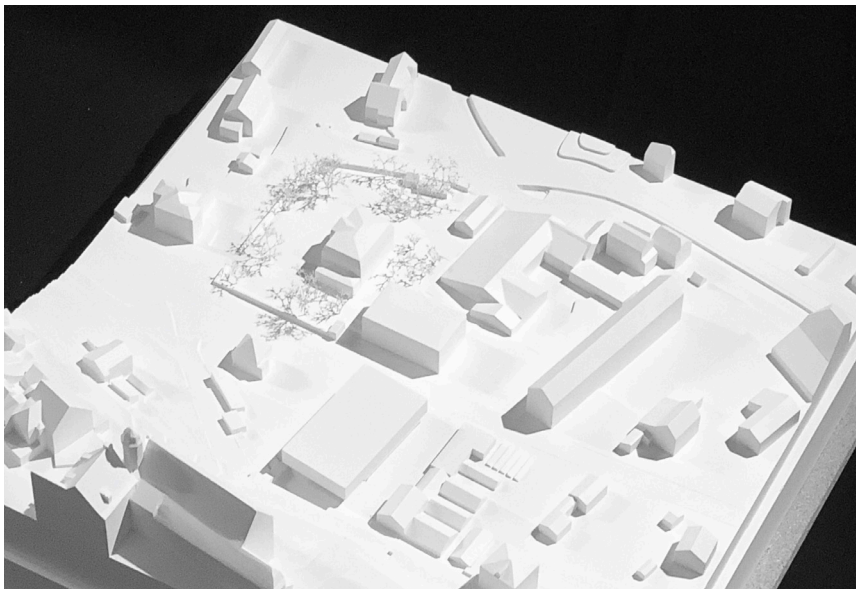
Antoine Voisard  
Porrentruy

\_Antoine Voisard



N°42 **SOPE DE L'HÔTÂ**

Jérémie Jobin architecte  
Lausanne

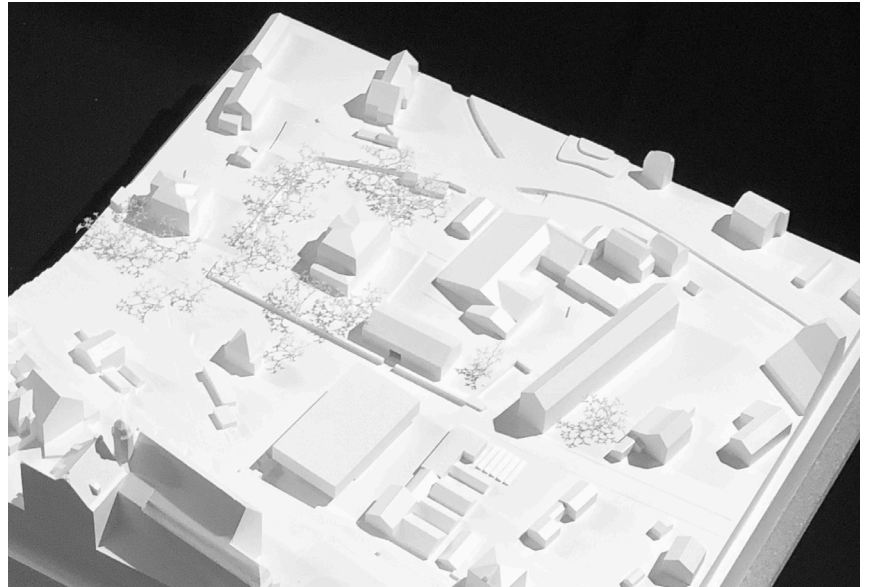




N°43 **professeur tournesol**

eido architectes sàrl  
Fribourg

\_David Eichenberger  
\_Diogo Dos Santos  
\_Gaël Nicolet  
\_Ivo Batista



N°44 **KARST**

Apotheker & Michon architectes  
Renens

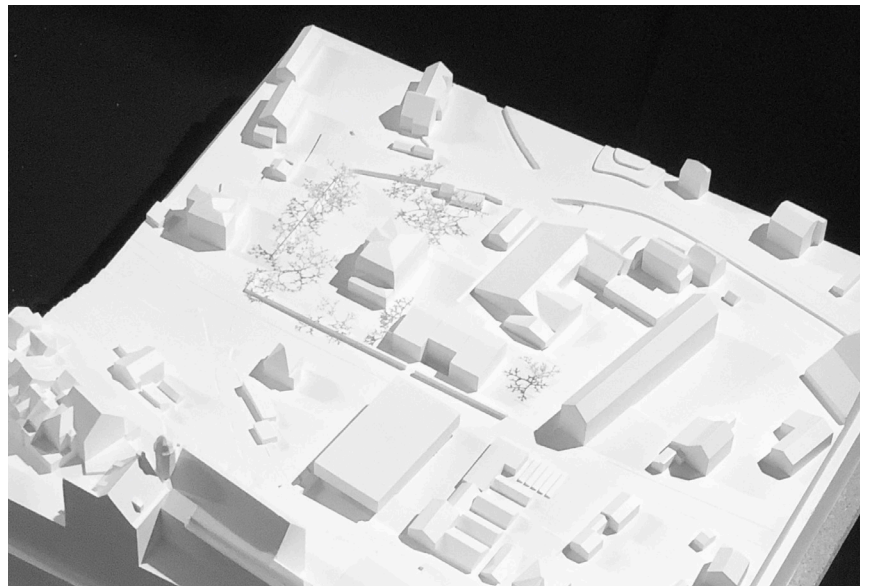
\_Xavier Apotheker  
\_Pascal Michon



N°45 **Tridactyle**

RBRC architectes sàrl  
Fribourg

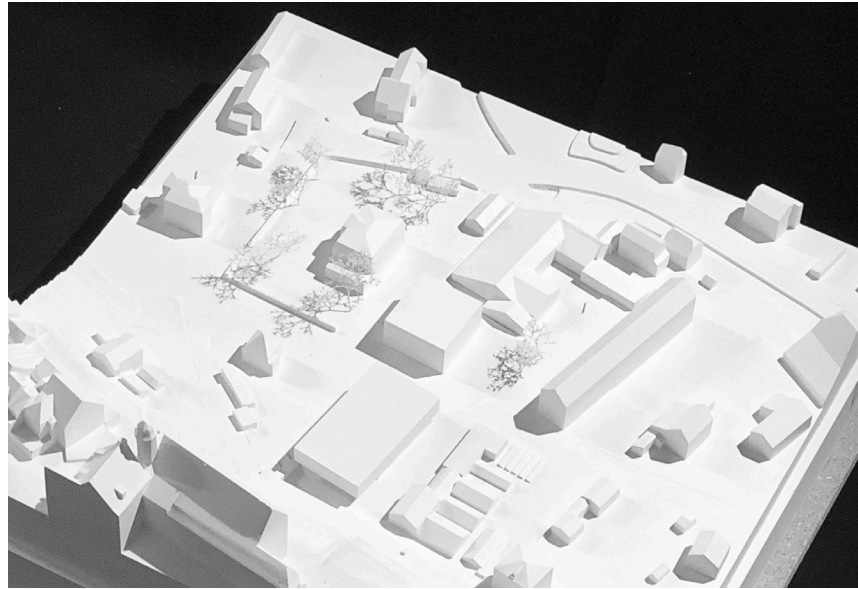
\_Sophie Macherel  
\_Muriel Rey  
\_Paolo Basso Ricci  
\_Frédéric Chollet



N°46 **KIBAKO**

GDAP architectes sàrl  
Genève

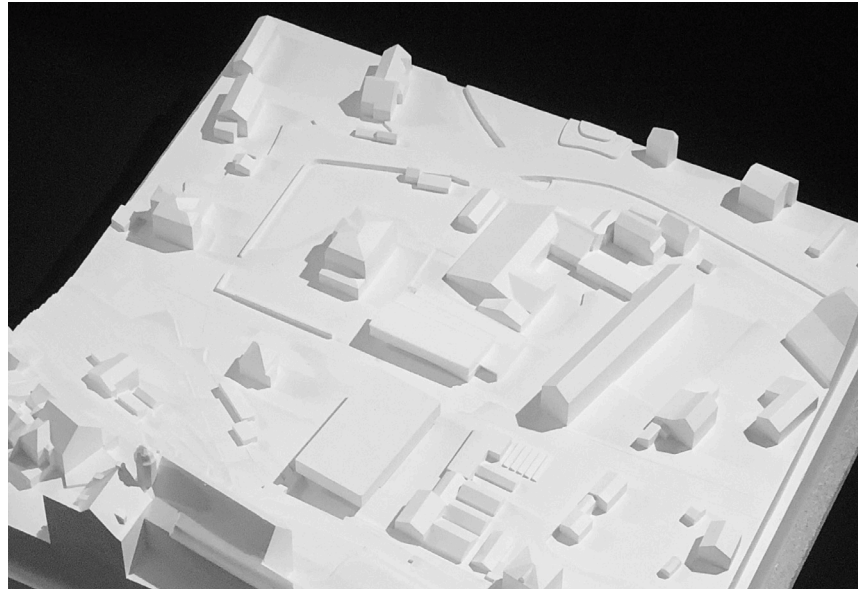
\_Gonzalo Martínez  
\_David Gastón  
\_Andrés Subirá  
\_Jose Luis Tejedor  
\_Marina Biga



N°47 **C1225H**

SARL DE BAGATELLE  
ARCHITECTURE  
Pontarlier, France

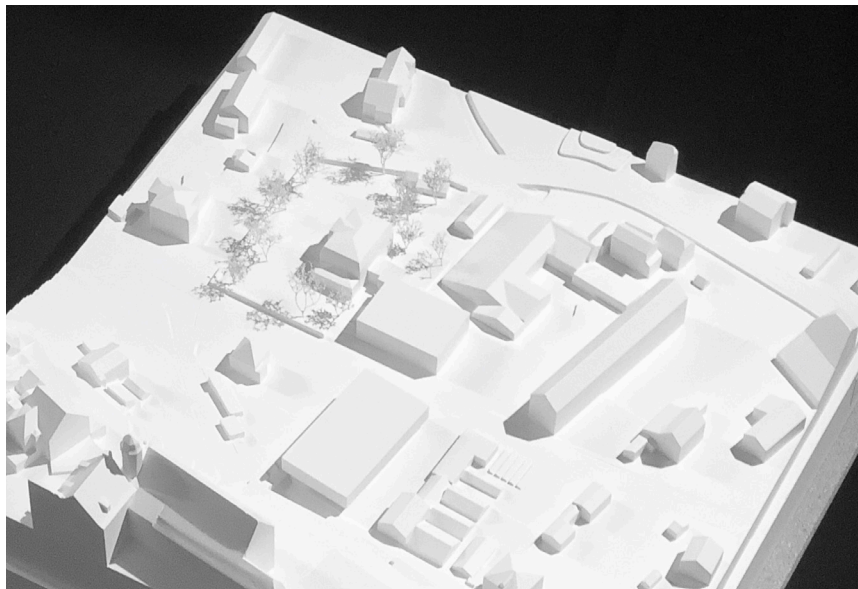
\_Théo Mesnier  
\_David Landrin  
\_Julien Felix-



N°48 **connect**

Thomas Rast  
Architekten ETH/SIA  
Zürich

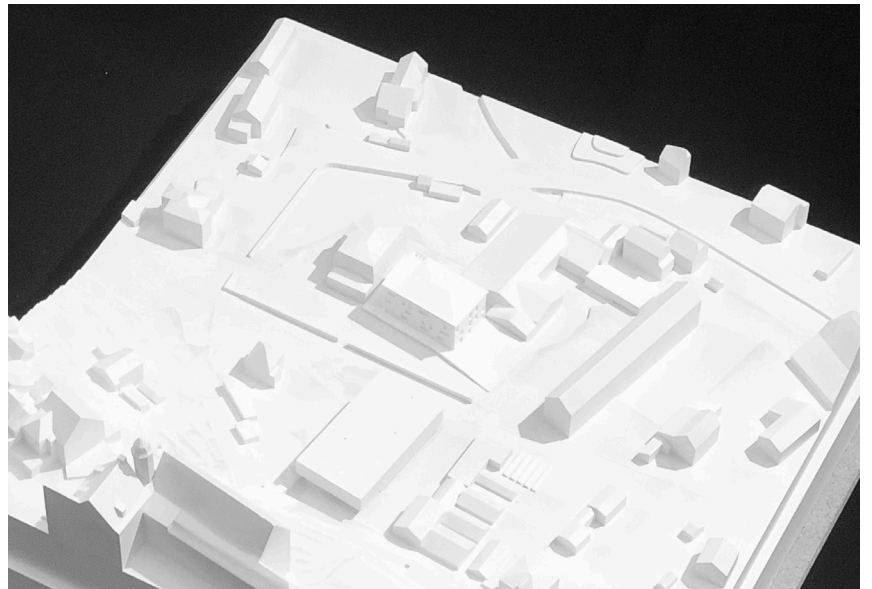
\_Thomas Rast



N°49 **Paléo**

Paolo Montafia Architetto  
Milan, Italie

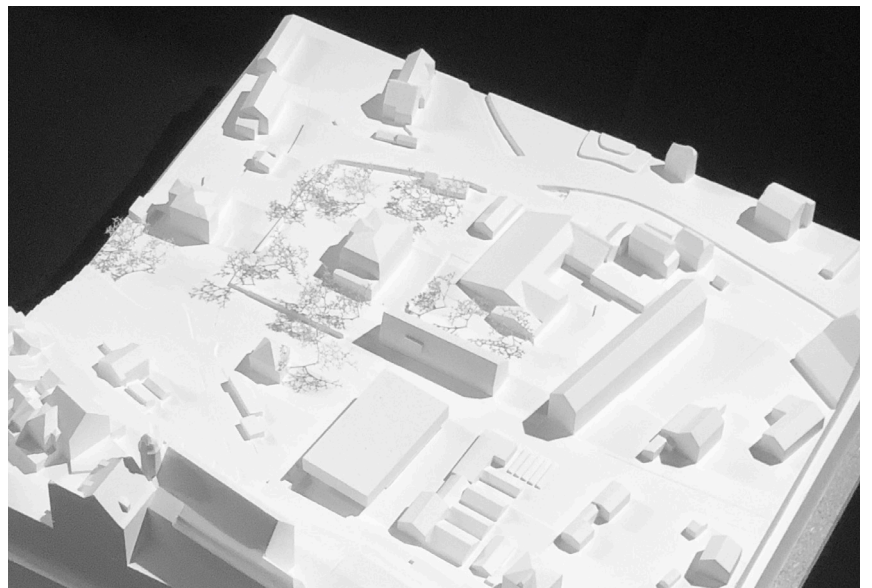
\_Stefano Zerbi  
\_Luca Pennucchini  
\_Anitha Annice Thomas  
\_Alessandro Seccarello



N°50 **LEVIS**

Totem architecture sàrl  
Genève

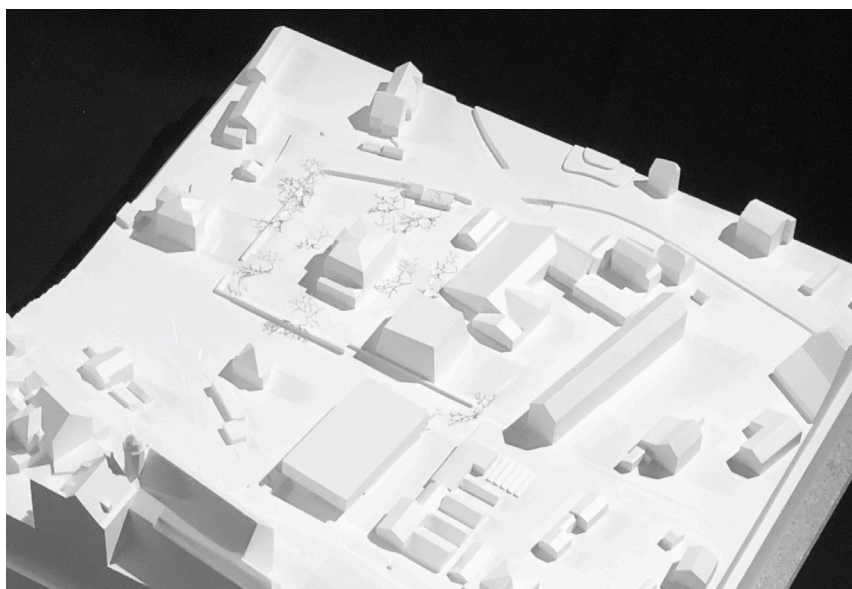
\_Augustin Clément  
\_Giulia Altarelli  
\_Elsa Beniada



N°52 **AMMONITE**

viridis architecture sàrl  
Fribourg

\_Sébastien Virdis  
\_Corinne Doutaz  
\_Maxime Moullet  
\_Seli Sessi



N°53 **VITRINE**

ARCHITECTURE CLUB  
Atelier Pawel Krzeminski  
Karolina Slawecka  
Basel

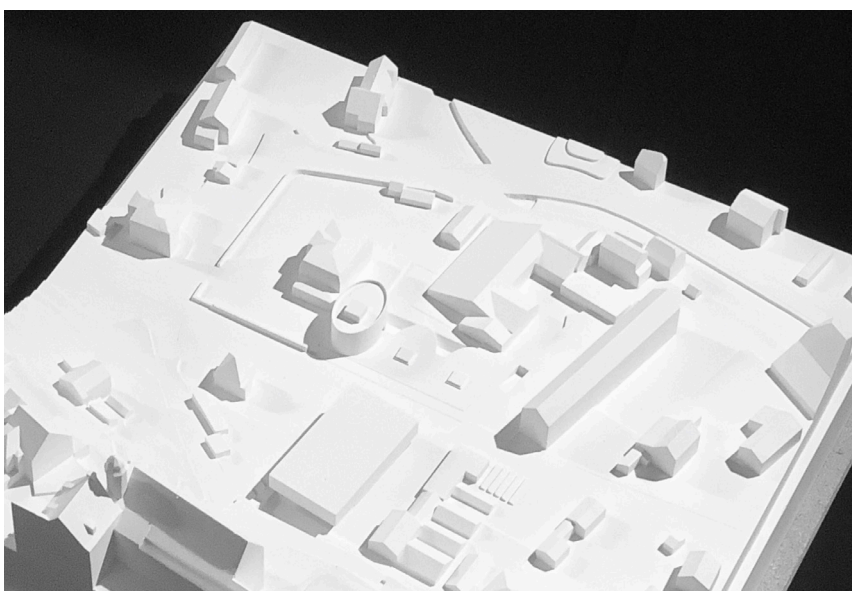
\_Pawel Krzeminski  
\_Karolina Slawecka



N°54 **1.2.3**

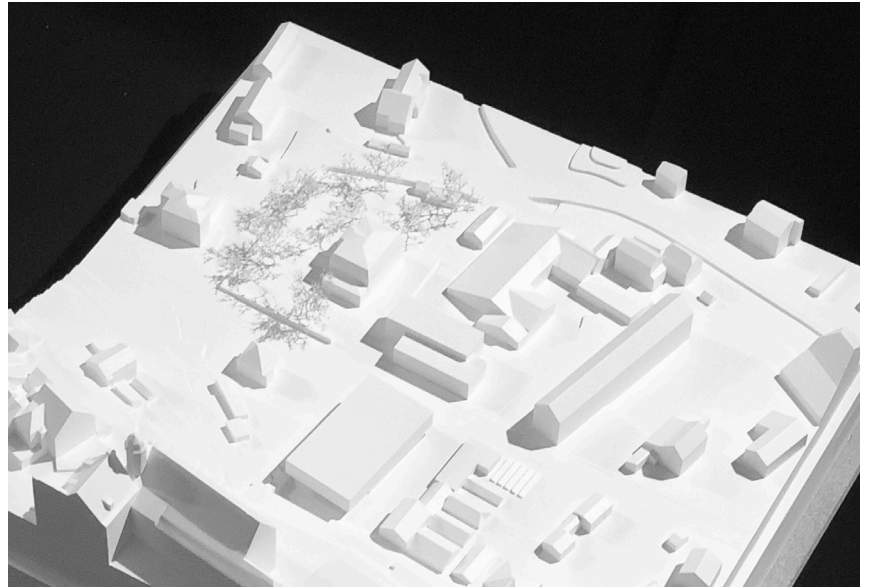
STUDIO NOTARI  
Lugano

\_Gianellini Laura  
\_Karim Notari



N°55 **RENÉ**

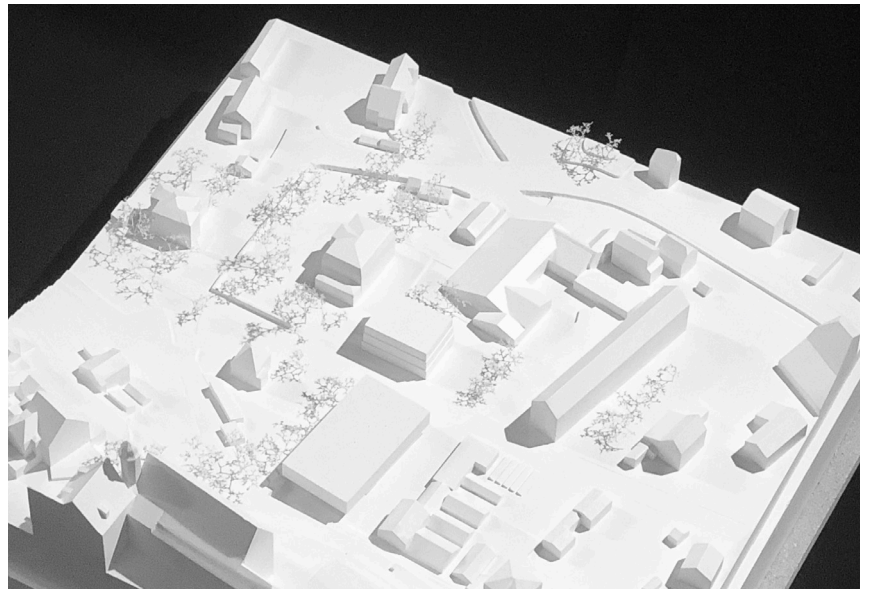
Roberto Ferrara Architecte  
Fribourg



N°56 **CALCAIRE**

Atelier Archiplein SARL  
Genève

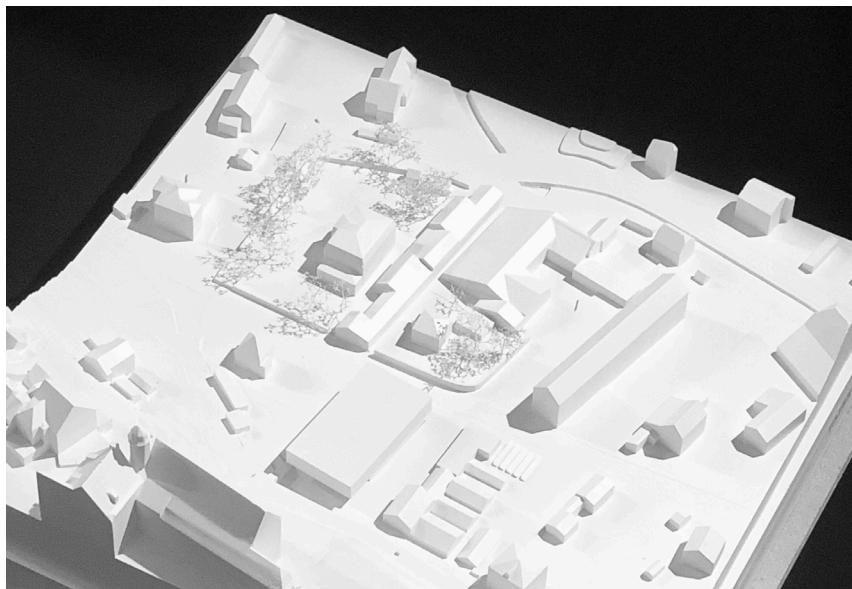
\_Francis Jacquier  
\_Marlène Leroux  
\_Samuel Aeschimann  
\_Nina Oklety



N°58 **FAIRE LE MUR**

Atelier EJF  
architecture et design  
Pully

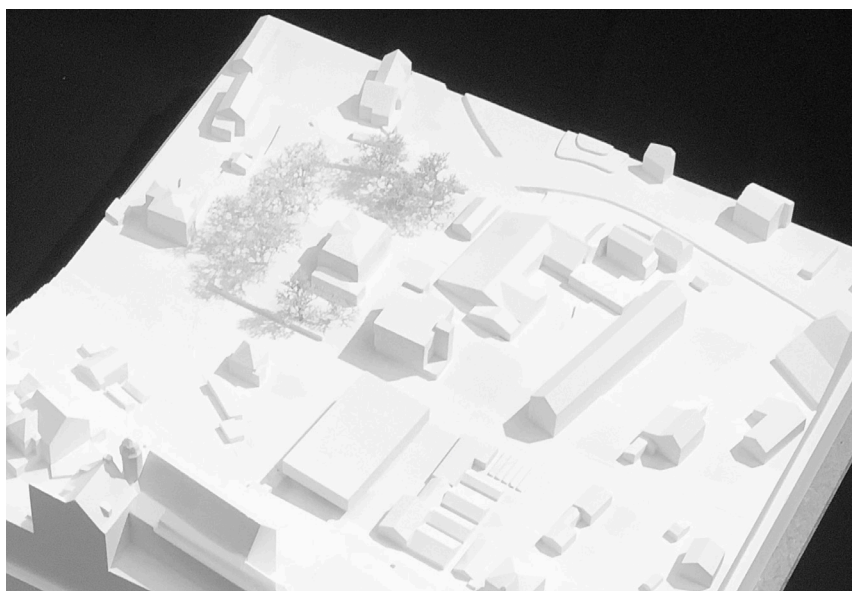
- \_Marjorie Angehrn
- \_Pauline Dellacherie
- \_Alicia Escolar Rinquet
- \_Emma-Julia Fuller
- \_Lionel Rinquet
- \_Blanca Velles de Uribe



N°59 **A Brief History Of**

Antipas Jones architects  
Dublin, Irlande

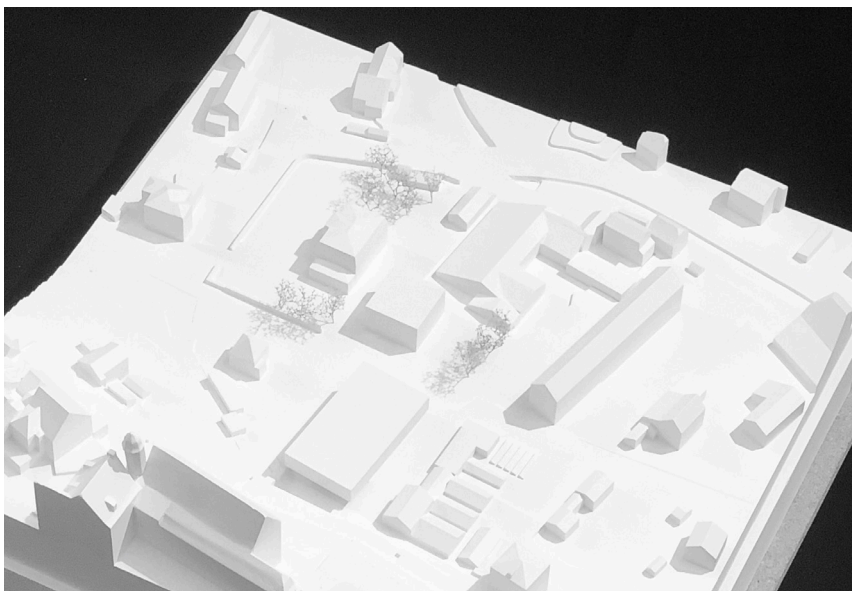
- \_Lucy Jones
- \_Christophe Antipas
- \_Hannah Crehan
- \_David Kelly
- \_Rory McDonald
- \_Jean-François Kälin
- \_Luc Giger



N°60 **Nautilus**

Bellara Berther architectes +  
ON architecture  
Genève

- \_Christophe Berther
- \_Jean Camuzet
- \_Istabrak Bellara
- \_Alexis Deleporte
- \_Nelson Taisne



N°61 **Puzzle**

Urbatecture SA  
St-Maurice

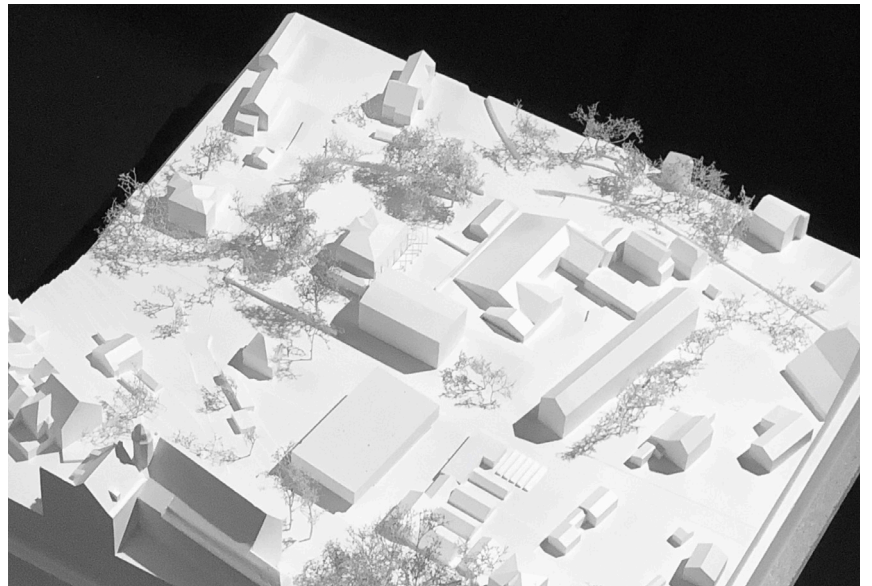
\_Viviane Zehnder  
\_Arnaud Zehnder  
\_Patrick Schindelholz



N°62 **ENSEMBLE**

MAISON MAY MORGANE  
Zürich

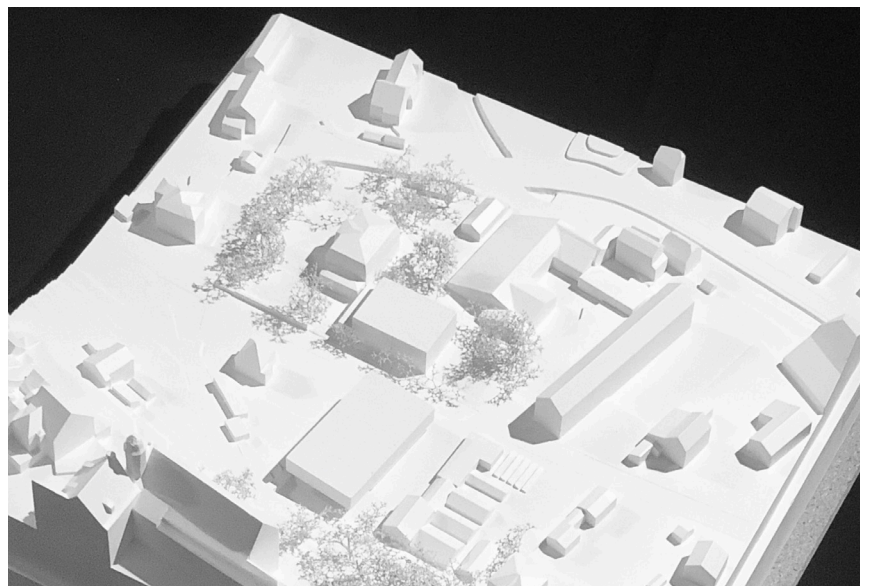
\_Gianna Morgane Ledermann  
\_Angela May Schütz



N°63 **AMMONITA**

TAU Architectes  
Gilbert Favre, M. Arch. FSAI-SIA  
Sion

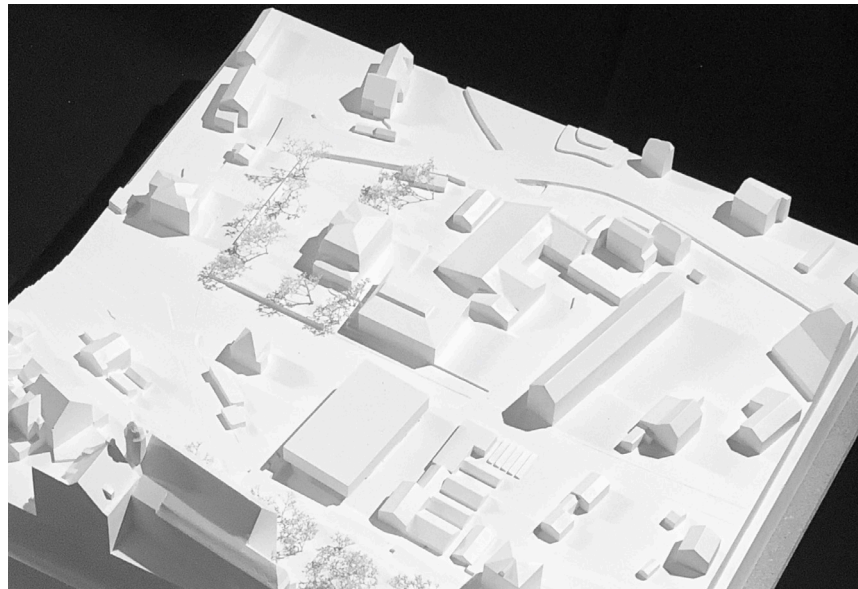
\_Gilbert Favre  
\_Michèle Jemini  
\_Enayatullah Salehi  
\_Guillaume Rieser



N°64 **ISTHMUS**

STUDIO 17 +  
ALEXANDROS FOTAKIS  
Lausanne

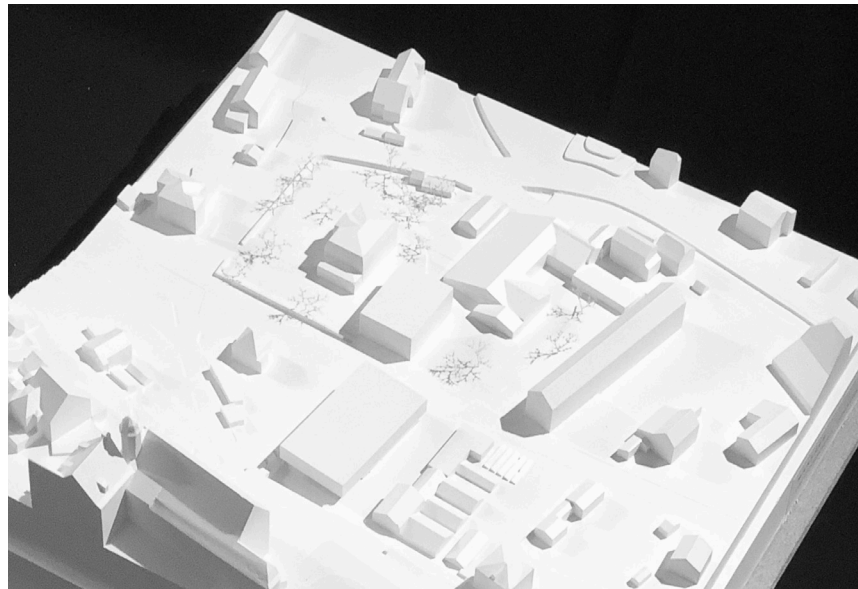
\_Alexandros Fotakis  
\_Laurent Chassot



N°65 **MANFRED**

Chablais Fischer Architectes  
Estavayer-le-Lac

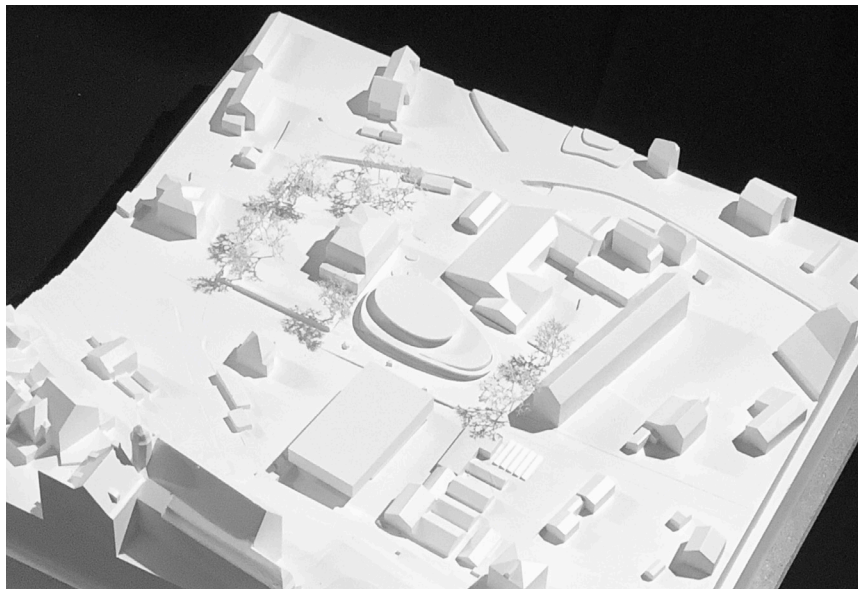
\_Olivier Chablais  
\_Olivier Fischer  
\_Vicky Poncioni



N°66 **MINKOWSKI**

Kunik de Morsier  
architectes Sàrl  
Lausanne

\_Valentin Kunik  
\_Guillaume de Morsier  
\_Nicolas Baechtiger  
\_Clémence Beghini  
\_Agustin Casalia

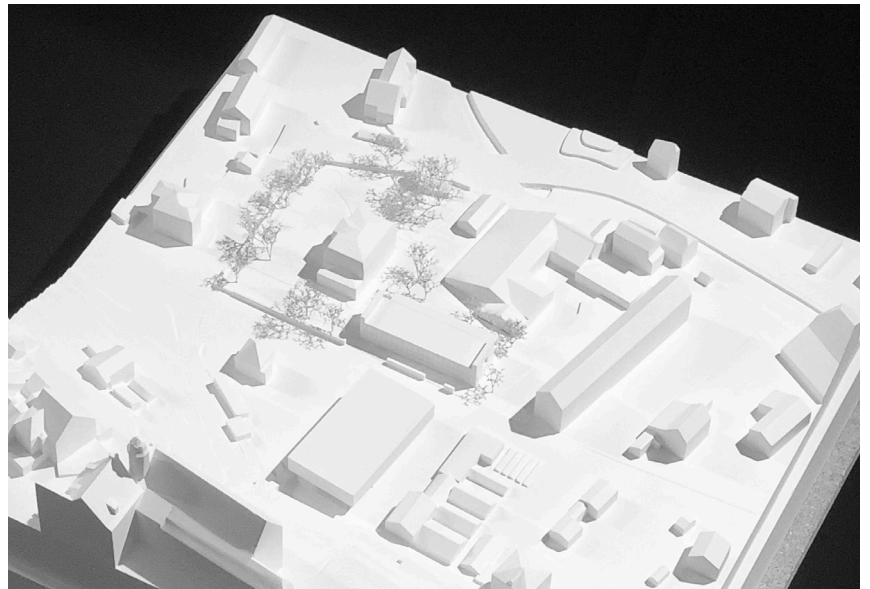




N°67 **SNAEFELL**

dB architectes - dubail/begert  
Lausanne

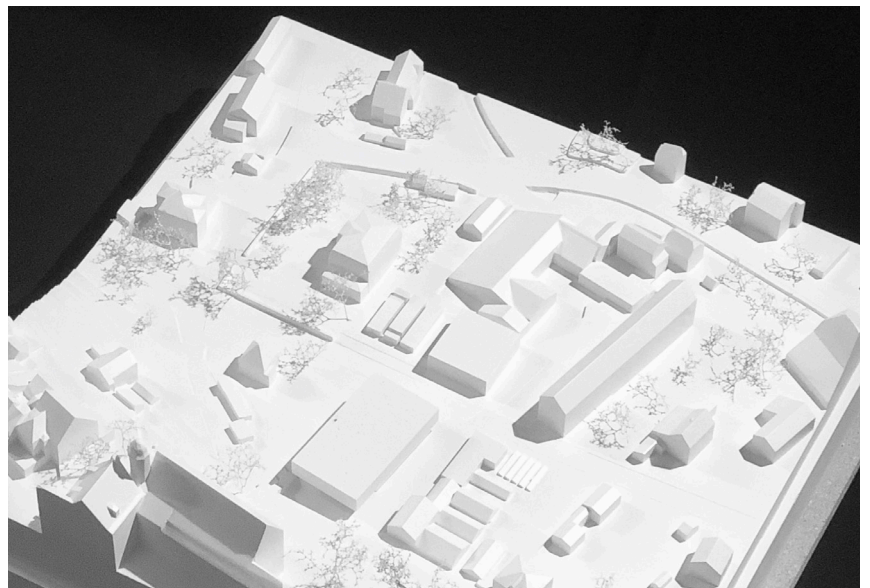
\_Henning Kipper  
\_David Begert  
\_Sylvain Dubail



N°68 **PALIMPESTE**

UNDEFINED ARCHITECTURE  
Genève

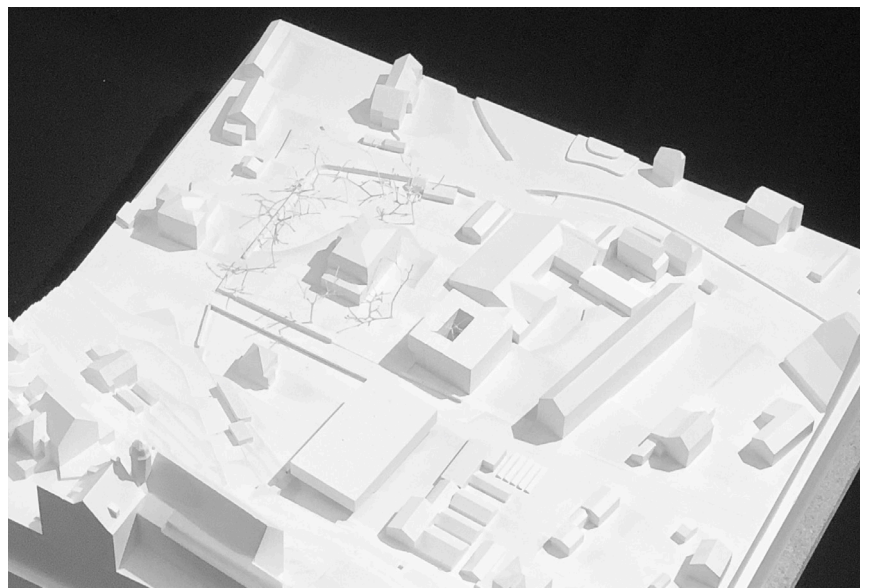
\_Alber Perez  
\_Pauline Lavisse



N°69 **Denver**

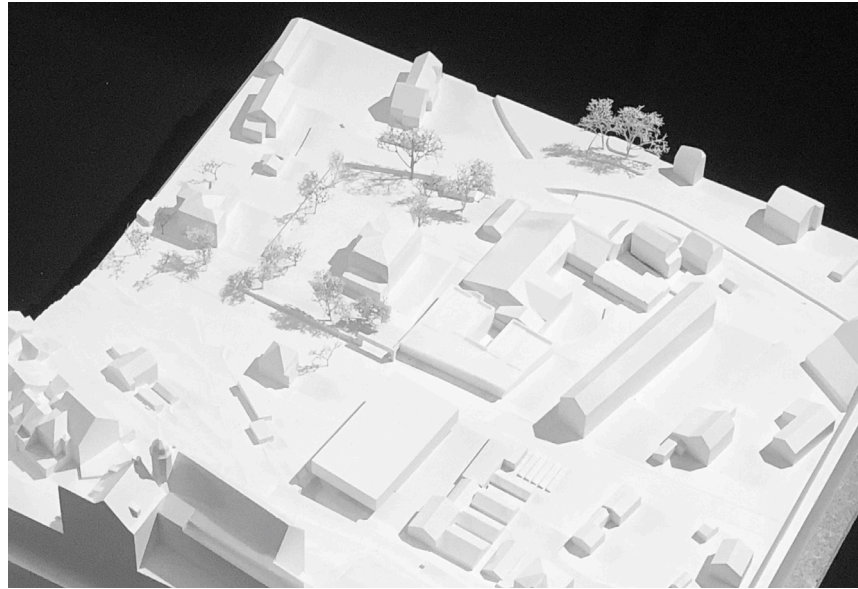
Quentin Le Norment Architecte  
Rennes, France

\_Quentin Le Norment



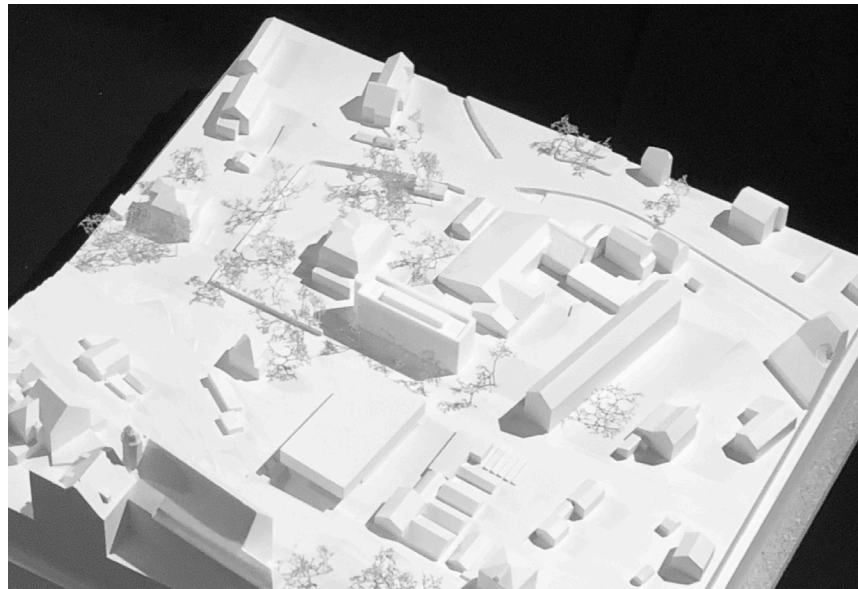
N°70 **SORTI DE TERRE**

Manuel Borruat architecte epf  
Bienne



N°71 **sceletus**

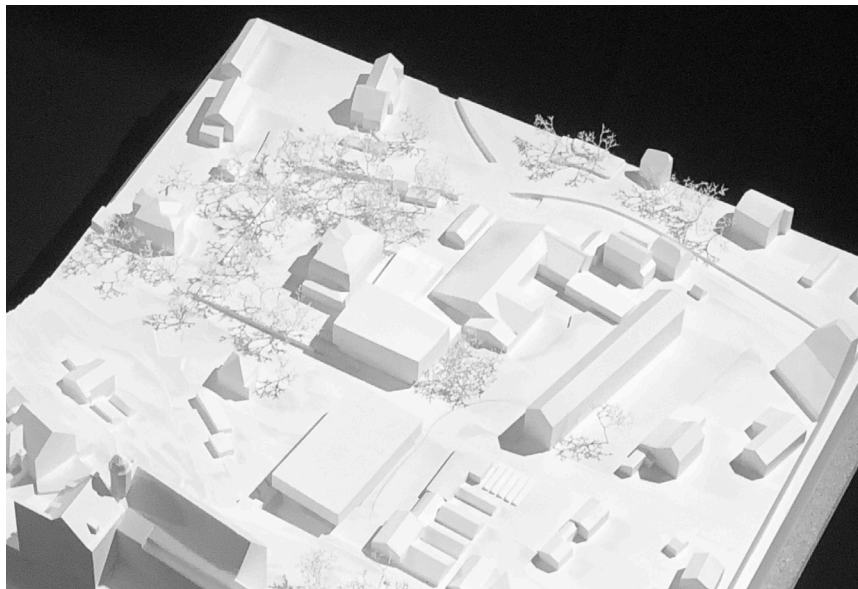
Didier Numanovic  
Paris, France  
\_Chiara Pappalardo



N°72 **ESPACES D'ESPÈCES**

Wittmann  
Mont-Saint-Vincent, France

\_Fanny Costecalde  
\_Benjamin Froger  
\_Lucie Garzon  
\_Camille Bouchon  
\_Marc Damant  
\_Philippe Clément



N°73 **Le31**

Pereira Lucena, architecture  
Lausanne

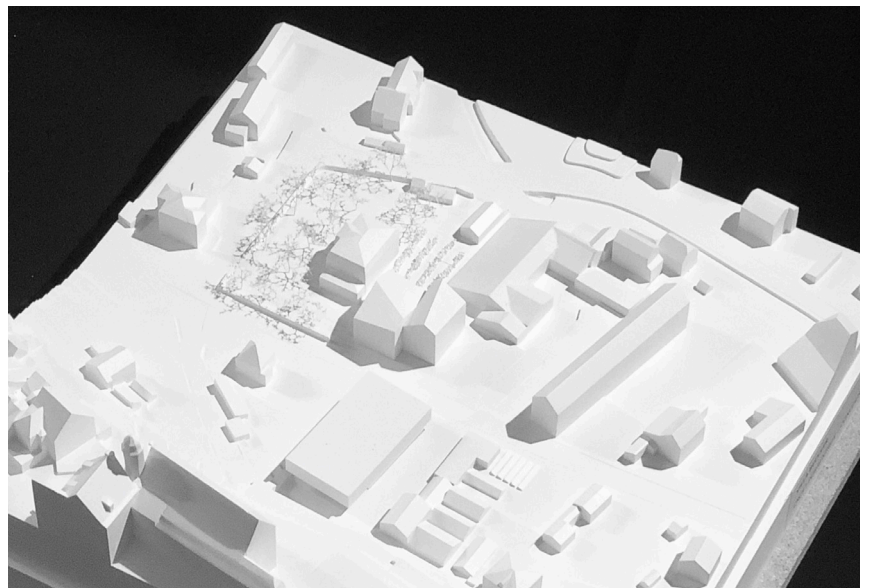
\_Nuno de Sousa



N°74 **VILLA BEUCLER**

IN\_OUT Architecture  
Cathrin Trebeljahr  
Genève

\_Cathrin Trebeljahr  
\_Wenqian Zhu  
\_Hugo Betting



N°75 **Le clos du dino**

ALAIN PORTA ARCHITECTE  
Lausanne

\_Noémie Allenbach  
\_Laura Porta  
\_Alain Porta





Imprimé sur papier recyclé

février 2019

**JURA**  **CH**